LOUIS XIV,

SA COUR,

ET LE RÉGENT.

TOME PREMIER.

COLLECTION HISTORIQUE DE FRANCE, depuis l'an 1500 jusqu'à la fin 1783, vingt-huit Volumes in-12, chez les mêmes Libraires;

SAVOIR:

Esprit de la Ligue, ou Histoire politique des troubles de France, pendant les XVI.e & XVII.e siècles; par Anquetil, 3 volumes in-12.

Intrigue du Cabinet, sous Henri IV & Louis XIII, terminée par la Fronde; par Anquetil, 4 volumes in-12.

Esprit de la Fronde, ou Histoire politique des troubles de France, pendant la minorité de Louis XIV; par Mailly, 5 vol. in-12.

Vie du Maréchal de Villars, suivie du Journal de la Cour, depuis 1724 jusqu'en 1734; par Anquetil, 4 vol. in-12.

Louis XIV, sa Cour & le Régent; par Anquetil, 4 vol. in-12.

Histoire de France, depuis la mort de Louis XIV jusqu'à la Paix de 1783; par Odoard-Fantin, 8 vol. in-12.

LOUIS XIV,

SA COUR,

ET LE RÉGENT,

Par ANQUETIL, *Correspondant de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, &c.*

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez BOSSANGE, MASSON & BESSON, Libraires, rue & cour des Mathurins.

M. DCC. XCIII.

SOMMAIRES
DU PREMIER VOLUME.

Adolescence de Louis XIV & de son Frère. — Famille du Cardinal. — Première passion du Roi. — La Beauvais. — Premières armes du Roi. — Fabert. — Courage de Louis XIV. — Plaisirs de la Cour. — Maladie du Roi en 1658. — Habitudes du Roi. — Intérêts sur son mariage. — Entrevue de Lyon. — Mariage de Savoie rompu. — Sacrifices du Cardinal. — Don Juan d'Autriche. — Voyage du Cardinal à Saint-Jean-de-Luz. — L'Abbé de Cosnac. — Promenade de la Cour dans les Provinces. — Entrevue du Roi avec M.lle Mancini. — Usages particuliers. — Demande de l'Infante. — Mariage du Roi, & entrée à Paris. — Dispositions du Cardinal en faveur de ses Nieces, & sa mort. — Ses richesses.

Capacité de Louis XIV. — Sa Société. — Son Gouvernement. — 1561 - 62.

Ses Miniſtres. Le Tellier. De Lionne. Fouquet. — Journée du Roi.

1661 - 63. *Son penchant à la galanterie. — Madame de Navailles. Lamotte-Houdancour. — La Valliere. — Monſieur & Madame. — Fouquet. — Peliſſon. — Charoſt.*

1662 - 64. *Condamnation de Fouquet. — Phelippeaux Pont-Chartrain.*

1662 - 65. *La Valliere à S.-Cloud. — Fauſſe lettre. — Diſgrace de Navailles. — Punition des coupables. — Chandenier. — Caractère défiant de Louis XIV. — Lauzun. — Lauzun & Manaco.*

1664 - 66. *Mort de la Reine-Mère.*

1666 - 70. *La Valliere & Monteſpan. — Le Roi devant Lille.*

1668 - 70. *Le Duc de Mazarin. — Lauzun à la Baſtille. — La Reine & Madame de Monteſpan. — Coſnac, Evêque de Valence. — Libelles. — Bons conſeils de l'Evêque de Valence, & ſa diſgrace.*

1670. *L'Evêque de Valence en priſon. — Voyage de Madame. — Ducheſſe de Portsmouth. — Mort de*

Madame. — *Mademoiſelle & Lauzun.*

Priſon de Lauzun. — *Lauzun & Fouquet à Pignerol.* — *Cavois.* — *Lavauguion.* — *Le Baron de Beauvais.* — *Madame Pelot.* — *Courtenai.* — *Second mariage de Monſieur.* — *Arnauld de Pompone.* 1671.

Guerre de Hollande. — *Paſſage du Rhin.* — *Conditions propoſées pour la Paix.* — *Comment Louvois s'inſtruiſoit.* — *Louis XIV ſous Valenciennes.* — *Haine du Prince d'Orange.* — *Bataille de Caſſel.* — *Ordre du Tableau.* — *La Valliere & Monteſpan.* — *La Valliere, Carmélite.* — *Ses enfans.* 1672 - 78

Autres attachemens de Louis XIV. — *Amours de Monſieur & du Chevalier de Lorraine.* — *La Connétable Colonne.* — *Filles de la Reine.* — *Montauſier.* — *Madame de Monteſpan & ſes Sœurs.* 1674 - 80.

Naiſſance de Maintenon. — *Son voyage en Amérique.* — *Elle revient en France.* — *Sa jeuneſſe.*

— *Elle entre dans le monde.* — *Son mariage.* — *Sa conduite.* — *Son veuvage.* — *Sa société.* — *D'Albret & Villarceaux.* — *Elle élève les enfans du Roi.* — *Elle vit à la Cour.* — *Bourdaloue & Montmort.* — *Peinture de la Cour.* — *Terre de Maintenon.*

1676 - 81. *Bâtimens.* — *Versailles.* — *Marly.* *Louis XIV, surnommé le Grand.* — *Caractère de Louis XIV.* — *Générosité.* — *Affabilité.* — *Bonté & justice.* — *Son foible pour ses Domestiques.* — *Ses moyens de rendre la Cour nombreuse.* — *Sujet à préventions.* — *Il en revenoit.* — *Sa politesse.* — *Sa ponctualité.* — *Sa sensibilité.* — *Reproche d'orgueil.*

PRÉFACE.

L'OUVRAGE qu'on préſente au Public eſt un aſſemblage de citations, une eſpéce de *Centon* compoſé de paſſages de différens Auteurs, couſus & adaptés de manière à former un tout de parties très-diſparates.

On a conſervé ſcrupuleuſement les expreſſions des Écrivains cités, en les adouciſſant néanmoins & les épurant, tant afin de jetter plus de variété dans le ſtyle, que pour faire connoître les Auteurs par eux-mêmes, & afin auſſi que les voyant, pour ainſi dire, dans leur négligé, chacun puiſſe juger du degré de confiance qu'il leur doit.

Quelques perſonnes ſeroient tentées d'en accorder plus aux Imprimés qu'aux Manuſcrits. C'eſt une objection qu'on nous a faite ſérieuſement. Si on entend par-là que les Manuſcrits ayant été livrés par l'impreſſion a l'examen de la critique, on eſt autoriſé à s'en ſervir plus ſûrement dans la compoſition de l'Hiſtoire, nous répondrons que nous avons nous-mêmes exercé cette critique ſur les Manuſcrits que nous employons. Si on vouloit abſolument qu'ils ne duſſent pas ſervir de fondemens à l'Hiſtoire, avant que d'avoir été imprimés, nous répondrions encore, que de la manière dont nous les préſentons, ſans changemens & en original, on peut les ſoumettre

à toutes les épreuves qu'on jugera propres à les rendre dignes matériaux de l'Hiſtoire, quand on voudra en faire une.

Quant à notre Ouvrage, nous ne haſarderons pas de lui donner le nom d'HISTOIRE; il y entre trop de détails inférieurs à la dignité de ce titre; nous dirons ſimplement : c'eſt LOUIS XIV, c'eſt SA COUR, c'eſt LE RÉGENT. Ce n'eſt pas le Monarque dans ſes Armées, dans ſes Conſeils, dans ſon Adminiſtration : c'eſt LOUIS XIV dans ſa Vie privée, avec ſa Famille, ſes Miniſtres, & ſes Courtiſans. C'eſt SA COUR, c'eſt-à-dire, le portrait, les aventures, le caractère, les mœurs des hommes & des femmes qui l'approchoient :

non pas tous, car il faudroit peindre toute la Nobleſſe du Royaume; mais ceux & celles qui nous ont paru diſtingués de la foule par leurs belles qualités ou leurs ſingularités, les proſpérités & les infortunes, quelquefois de ſimples biſarreries, & juſqu'à des ſaillies & des bons mots. C'eſt enfin LE RÉGENT modelé ſur le ROI ſon oncle, & circonſcrit dans les mêmes limites.

Préface des Mémoires, pag. xl.

Rendons juſtice aux morts, diſoit le judicieux d'Avrigny; *les gens raiſonnable n'y pourront trouver à redire.* Mais chacun a ſa raiſon. Celle du Lecteur ſouvent n'eſt pas celle de l'Auteur. Il faut donc s'attendre à ſe voir juger diverſement. On oſe du moins ſe flatter de

n'être exposé à aucun reproche de prévention, de partialité ou de mauvaise foi. Ceux qui liront tout ce que nous avons lu, pourront nous savoir gré de nos réflexions sur certains faits, & même de nos réticences. Enfin, nous ne nierons pas qu'il ne se rencontre dans les temps, dont nous parlons, des faits applicables au temps présent; les hommes & aussi les femmes sont toujours les mêmes. Tant de gens ressemblent à leurs aïeux! Si c'est en bien, on les en félicite; si c'est en mal, qu'ils se corrigent.

Cet Ouvrage eſt diviſé en quatre époques qui forment chacune un Volume :

Le premier renferme les jours brillans de Louis XIV ;

Le ſecond, les temps heureux de ſa vie, dont le bonheur commençoit à s'altérer ;

Le troiſième, ſes malheurs ;

Le quatrième, la Régence avec des obſervations ſur l'étiquette de la Cour de Louis XIV, ſes finances & ſon caractère politique.

Le caractère italique marque que ce ſont les propres termes de l'Auteur cité.

Les guillemets, que c'eſt ſon ſtyle, ſes expreſſions, ſouvent ſa narration qu'on a abrégé, ou dont on a changé l'ordre.

OBSERVATIONS

SUR LES ÉCRITS,

Cités dans l'Ouvrage intitulé :

LOUIS XIV, SA COUR ET LE RÉGENT.

1. *Mémoires du Duc de* SAINT-SIMON, *Manuscrit*, 7 vol. in-4.°, *contenant deux mille cent deux pages.*

Saint-Simon.

CE n'est cependant qu'un abrégé ; l'original, beaucoup plus volumineux, est dans le Dépôt des Affaires étrangères. M. de Choiseul chargea M. l'Abbé de Voisenon de le réduire, &, comme c'étoit un homme de goût, on peut présumer qu'il n'a rien omis de ce qui s'y trouvoit de curieux & d'intéressant : ainsi on s'est cru dispensé de recourir à l'original qui n'auroit rien appris de plus important. L'éloignement & des occupations qui exigent résidence ont empêché de profiter de l'offre obligeante qui a été faite de communiquer ce Manuscrit, mais sans déplacer.

M. l'Evêque de Senlis, dont on ne ſçauroit trop louer le zèle pour les Sciences, & la complaiſance pour ceux qui les cultivent, a bien voulu faire copier l'exemplaire dont on s'eſt ſervi, & tirer, tant de ſa Bibliotheque que de celles de ſes amis, les autres livres dont on a eu beſoin.

Les faits n'ont, dans ces Mémoires, ni dates ni ſuite. C'eſt préciſément un Recueil par chapitre dont les titres indiquent le ſujet. Il n'y a que le ſixieme Volume, dans une partie duquel les matieres ſont à peu près rangées par ordre, comme ſi l'Écrivain avoit eu deſſein d'eſſayer une Hiſtoire.

On ne peut douter qu'ils ne ſoient du Duc Saint-Simon lui-même. Pluſieurs endroits indiquent qu'il écrivoit les événemens à meſure qu'ils ſe paſſoient ſous ſes yeux, ou qu'il les apprenoit de ceux qui venoient d'en être témoins; & le ſixieme Livre pourroit faire croire qu'il réſolut, dans ſes dernieres années, de raſſembler ces anecdotes ſans liaiſons, & de leur donner une ſuite qui en fit un corps d'ouvrage régulier.

Il en étoit fort capable. M. de Saint-

Simon, Évêque d'Agde, qui l'a connu, & dont nous avons une Lettre sous les yeux, dit que « *à plus de quatre-vingts ans son esprit étoit comme à quarante. Sa conversation enchantereſſe. Il ne vivoit plus depuis bien des années que dans sa Bibliotheque, ne ceſſoit de lire, & n'avoit jamais rien oublié. Le Maréchal de Belle-Iſle diſoit de lui que c'étoit le plus intéreſſant & le plus agréable Dictionnaire* ». Il étoit né en 1675, avoit été élevé par un pere très-régulier. Il fut introduit à la Cour dès l'âge de quinze ans, & juſqu'à ſa mort, arrivée en 1756, il fut toujours lié avec les perſonnes les plus vertueuſes. Comme donc il ne peut y avoir de difficulté ſur l'authenticité de ſes Mémoires, on ne peut en former non plus ſur la vérité des faits. Un homme de ce caractere n'étoit pas capable d'en inventer : tout au plus on peut ne ſe pas fier entiérement à la maniere de les préſenter, qui ſouvent les déguiſe & les altere.

En effet, nous ne diſſimulerons pas que quelquefois ils prennent la teinte de ſon humeur ſévere, & même, on doit le dire, cauſtique & mordante. Quelquefois auſſi il a un peu trop cru ſur parole. Nous

avons donc eu un double travail : le premier, de rectifier certains faits par le témoignage contraire d'Auteurs contemporains ; le second, d'adoucir l'amertume de la critique, d'émousser des traits trop piquans, & de réformer les conjectures hasardées.

Les Mémoires de Saint-Simon commencent à devenir communs. On en a tiré, & on en tire journellement des copies. Il pourroit arriver que quelque Libraire, voyant cet empressement, les fit imprimer. On en a même déjà donné des morceaux dans des Recueils, dont ces Fragmens font le principal mérite. C'est donc le moment de faire paroître un Ouvrage, où on trouvera tout ce que ces Mémoires renferment de curieux & d'intéressant, où les opinions sont discutées, les faits éclaircis, & où l'honneur de quelques familles sera rétabli avant que la multitude des copies, ou même l'impression ayent répandu les imputations flétrissantes (1).

(1) Ce qu'on avoit prévu est arrivé. Pendant que cet Ouvrage étoit à la censure, les Mémoires de Saint-Simont ont paru sous le titre de *l'Observateur véridique*. Paris, Buisson, rue Haute-Feuille,

Quant au ſtyle & à la maniere de Saint-Simon, on en jugera par les morceaux de ſes Mémoires répandus dans cet Ouvrage dont ils ſont la baſe. A la vérité, on les a retouchés & abrégés; mais on a tâché d'en conſerver le caractere original, qui eſt l'ironie mêlée d'un peu de malice. Il ſe plaiſoit aux portraits en contraſte. Si nous avions préſenté la plupart tels qu'il les a laiſſés, on verroit qu'à force de raffiner ſur les termes & de quinteſſentier ſes idées, il devient embrouillé & obſcur. Mais en général, il écrit avec élégance & pureté, en homme franc, loyal & juſte malgré ſes préventions.

On trouvera peut être ſingulier, & on regardera comme une inutilité que nous nous ſoyons aſſujettis à citer les tomes & les pages d'un manuſcrit, puiſque ces choſes doivent néceſſairement changer à chaque copie; mais nous avons fait réflexion que ces copies étant toutes calquées dans le principe ſur un original unique, chacune conſerve vraiſemblablement l'or-

---

3 vol. petit in 8°. On a gardé tout le déſordre du manuſcrit. Les Lecteurs jugeront par nos citations, ſi on en a conſervé l'énergie.

dre primitif, & qu'ainſi un fait trouvé ſervira à faire trouver plus facilement les autres par approximation (1).

Il y a des matieres ſur leſquelles il paroît que Saint-Simon ſe plaît à revenir, par exemple, ſur l'avidité des Courtiſans ſolliciteurs perpétuels de graces pécuniaires : nous n'avons pas jugé à propos d'adoucir ſes ſarcaſmes ; mais ſans leur ôter leur force, nous les rendons moins dangereux en nous abſtenant de nommer les perſonnes. « *On a beaucoup crié contre ceux qui impregnent leurs écrits de la chaleur qui les brûloit. On a eu tort. Cette chaleur eſt ſur-tout néceſſaire quand on parle, quand on écrit pour la Cour. Monteſquieu diſoit des Ruſſes, qu'il falloit les écorcher pour les faire ſentir. Les Courtiſans, les Seigneurs ſont des Ruſſes quand il s'agit des calamités du peuple* ».

Obſervations d'un Républicain, ſur les Syſtêmes d'Adminiſtrations provinciales, par MM. Turgot & Necker, page 117.

(1) Comme il y a des Sommaires à la tête de chaque volume des Mémoires imprimés, on pourra aiſément y recourir pour vérifier nos citations. C'eſt un avantage que nous procure l'imprimé, qui ôtera la fleur de la nouveauté à quelques faits, mais qui probablement ne diminuera pas l'intérêt de notre Ouvrage.

2. Galerie de l'ancienne Cour, ou Mémoires anecdotes pour servir à l'Hiſtoire des regnes de Louis XIV & de Louis XV, 8 vol. *in*-12, *ſans nom d'Auteur ni d'Imprimeur.* Galerie.

Pièces intéreſſantes & peu connues, pour ſervir à l'Hiſtoire & à la Littérature, par M. D. L. P. *Bruxelles*, & à *Paris*, chez Prault, quai des Auguſtins, 1745, 8 vol. *in*-12. Pièces intéreſſantes.

On trouve dans l'un & dans l'autre, mais ſur-tout dans le premier, beaucoup de morceaux aſſez longs des Mémoires de Saint-Simon, que les Rédacteurs ne nomment pas. Nous ne ſommes pas fâchés qu'il y ait déjà quelques parties de ces Mémoires imprimées, afin qu'on puiſſe apprécier notre travail ſur cet Auteur.

3. Mémoire pour ſervir à l'Hiſtoire de Louis XIV, par feu M. l'Abbé DE CHOISY, de l'Académie françoiſe. A *Utrecht*, chez Vande, Water, 1727, 2 vol. *in*-12. Choiſy.

Il fut Courtisan, Voyageur, Prêtre, Missionnaire, Historien, Romancier, & vécut jusqu'à un âge très-avancé. Il nous apprend lui-même comment s'est formé son Ouvrage qui, né, pour ainsi dire, dans la conversation, a dû en conserver le désordre & la Liberté.

Tome I, page 43. « *Voici*, dit-il, *comme je m'y prends pour écrire mes Mémoires. J'écris d'abord tout ce que je fais par moi-même, & tout ce que m'a dit ma mere qui étoit liée avec beaucoup de monde. Ensuite je fais des questions aux gens par les mains de qui les affaires ont passé, & les fais sans empressement avec un air ingénu & de simple curiosité. Je fais parler M. Roze sur le temps du Cardinal Mazarin. J'entretiens M. de Brienne qui a été cinq à six ans Secrétaires d'Etat, & qui, malgré dix-huit ans de retraite, a encore beaucoup d'esprit & de mémoire. Je fais conter à M. de Pontchartrain. J'en ai usé ainsi avec feu Pelisson. Je laisse jaser la bonne femme Du Plessis-Belliere qui ne radote point. J'ai eu cent conversations avec le vieux Maréchal de Villeroy & avec feu M. le Premier. Je tire quelquefois une parole du bonhomme Bontemps; j'en tire douze de Joyeuse, vingt-cinq de Chamarente, qui est charmé qu'on lui aille tenir*

compagnie. Il n'y a rien qui délie si bien la langue que la goutte aux pieds & aux mains.

» *Je me sers de ce que dit l'un pour faire parler l'autre. Je compare les diverses leçons, & quand plusieurs s'accordent sans s'être concertés, je crois que c'est la vérité. Je n'écris jamais que les choses qui se sont passées il y a au moins quinze ans, tous mes amis sont trop bons Courtisans, & n'oseroient rien dire du présent ni de ce qui en approche : mais dès que celà s'éloigne un peu, ils ne font plus mystère de révéler les choses les plus secretes, persuadez qu'il n'y a plus de danger pour eux* ».

Quoique ce passage soit un peu long, on a jugé à propos de le mettre tout entier, parce qu'il montre comment se font les bons Mémoires.

4. Histoire du regne de Louis XIV, surnommé le Grand, Roi de France, par M. Reboulet, Docteur ès Droits. *Amsterdam*, chez Zacharie Chastelain, 1756, 9 vol. *in*-12. Reboulet.

C'est la meilleure Histoire de Louis XIV. L'Auteur est sage, modéré, ni flatteur ni satirique. Son style est pur, clair & coulant.

Il dit de la vie privée ce qu'il en faut dans une Hiſtoire générale, & il donne une connoiſſance ſuffiſante des guerres, des négociations, des affaires intérieures, & des intérêts des Princes relativement à la France.

La Fare. 5. Mémoires de M. L. M. D. L. F. (le Marquis de la FARE), & Réflexions ſur les principaux événemens du regne de Louis XIV. *Roterdam*, 1716, *petit in-8.°*

Ces Mémoires ne vont que juſqu'à 1697. On dit que M. de la Fare s'étoit propoſé Salluſte pour modele. Il peint à la vérité comme lui; mais comme Salluſte auſſi, il eſt ſouvent plus Orateur qu'Hiſtorien.

M. de la Fare étoit de la Cour du Duc d'Orléans. Ainſi on doit le lire avec précaution ſur ce qui regarde la perſonne de Louis XIV.

Siècle de Louis XIV. 6. Le Siecle de Louis XIV, publié par M. DE FRANCHEVILLE. *Leipſick*, 1754, 2 vol. *in-12.*

Perſonne ne diſconviendra que ce ne ſoit un

un Ouvrage très-agréable à lire. On l'a critiqué sur la maniere d'écrire l'Histoire par chapitres, forme très-commode pour un Auteur; sur ce que souvent il a, dit-on, plutôt ajusté les faits aux réflexions, que tiré les réflexions des faits. Enfin, on a trouvé mauvais qu'il ait prétendu être cru sur sa parole, quand il a dit que certains événemens & leurs causes lui avoient été racontés par des personnes de distinction très-instruites, qu'il ne nomme pas. Mais ceci ne pourroit être un grief de quelque importance, qu'autant qu'on auroit droit d'ailleurs de se défier de M. de *Franchville* ou de M. de Voltaire.

7. Mémoires du Duc de Navailles & de la Vallette, Pair & Maréchal de France, & Gouverneur de Monseigneur le Duc de Chartres. *Amsterdam*, chez Jean Malherbe, 1701, vol. *in*-12. Navailles.

Mémoire du Maréchal de Grammont, Duc & Pair de France, donnés au Public par le Duc de GRAMMONT son fils, Pair de France. *Paris*, Michel David, 1716, vol. *in*-12. Grammont

Ces Mémoires, presque tout militaires,

paroiſſent propres à prouver qu'on faiſoit autrefois la guerre d'une manière qui donnoit lieu à ce qu'on appelle *furia Francese*, de ſe développer avec une force que la diſcipline ſymmétrique, obſervée actuellement, ſemble reſtreindre.

Noailles. 8. Mémoires politiques & militaires, pour ſervir à l'Hiſtoire de Louis XIV & de Louis XV, compoſés ſur les pieces originales, recueillies par ADRIEN MAURICE, Duc de Noailles, Maréchal de France, & Miniſtre d'Etat, par M. l'Abbé MILLOT. *Paris*, Moutard, rue des Mathurins, 1777, 6 vol. *in*-12.

Berwick Mémoires du Maréch. de BERWICK, écrits par lui-même. *Paris*, Moutard, rue des Mathurins, 1780, 2 vol. *in*-12.

Vie de Maintenon. Vie de Madame de MAINTENON, Inſtitutrice de la royale maiſon de Saint-Cyr. *Paris*, Buiſſon, rue Haute-Feuille, 1786, vol. *in*-12.

Villars. Vie du Maréchal de VILLARS, &c. écrite par lui-même, & donnée

au Public par M. ANQUETIL, &c. *Paris*, Moutard, rue des Mathurins, 1785, 4 vol. *in*-12.

Nous croyons que les Auteurs ou Editeurs des trois premiers Ouvrages sont encore vivans, & il ne nous convient pas de prononcer sur le mérite du dernier.

9 Mémoires pour servir à l'Histoire de Madame DE MAINTENON & à celle du Siecle passé, par M. DE LA BEAUMELLE. A *Maestricht*, Jean-Edme Dufour, 1778, 6 vol. *in*-12. La Beaumelle.

L'Auteur n'a pas su assez tirer parti des Lettres sur lesquelles il travailloit. Il auroit pu s'enrichir d'un grand nombre de citations très-propres à embellir son ouvrage, & à donner plus d'authenticité à ses faits. Son style est nerveux, un peu sec et haché, ses réflexions tranchantes, & en général judicieuses, excepté quand son zele le provoque contre la Religion Catholique & ses Ministres.

On a mis dans cette édition, au bas des pages, *les remarques critiques de M. de Voltaire*. En les lisant, on a de la peine à n'être pas ému des épithetes dont *le grand homme* a gratifié l'Ouvrage & l'Auteur.

10. Lettres de Madame DE MAIN- Lettres de Maintenon.

TENON. *Maestricht*, chez Jean-Edme Dufour, 1778, 10 vol. *in*-12.

Ces Lettres portent un caractère inimitable d'originalité. On peut dire qu'elles peignent d'après Nature celle qui les a écrites. Le bon sens, la sagesse, le sérieux y dominent. Il y a peu de plaisanteries, & ce peu est plein de sel & bien à sa place. On trouve aussi quelquefois des réflexions jetées sans prétention à la suite des faits, & qui peuvent être citées comme maximes.

Peu de personnes ont connu les devoirs des différens états comme Madame de Maintenon. Evêques, Ambassadeurs, Généraux, Ministres, Princes, Religieuses même, chacun y trouve les siens, non pas tracés exprès, mais la plupart montrés par la seule maniere de présenter les événemens. Les Lettres à ses Directeurs sont pleines de candeur & de simplicité, & on sera toujours surpris qu'elle n'ait jamais laissé échapper un mot qui décele, ou même fasse soupçonner ce qu'elle a été.

On a fait beaucoup *d'esprits*. Celui de Madame de Maintenon, d'après ses Lettres, est encore à faire, & ne seroit ni le moins agréable, ni le moins utile.

Caylus. Le dixieme volume renferme *les Souvenirs de Madame de Caylus*. Ce sont des vrais Souvenirs qui ont cependant assez de suite. On est fâché que la mémoire lui ait manqué après la mort de la Duchesse de Bourgogne, & qu'elle ne se soit pas souvenue de ce qui

s'eſt paſſé du moins juſqu'à la mort de Louis XIV.

11. Recueil des Lettres de Madame la Marquiſe DE SÉVIGNÉ à Madame la Comteſſe de Grignan ſa fille. *Paris*, par la Compagnie des Libraires, 8 vol. *in*-12. Lettre de Sévigné.

Tout le monde lit ces Lettres, les lit & relit toujours avec un nouveau plaiſir. Cependant, comme il ne faut pas qu'il y ait d'Ouvrages ſans défaut, on reproche à Madame de Sévigné de fatiguer à la longue ſes Lecteurs par la perpétuité des aſſurances de tendreſſe qu'elle ne ceſſe de donner à ſa fille.

En effet, elle les répete dans toutes ſes Lettres; mais jamais, on doit en convenir, jamais une maniere de lui dire, *Je vous aime*, ne reſſemble à l'autre, & on eſt ſouvent étonné de voir paroître ce ſentiment au bout d'une phraſe, qui, loin de l'annoncer, n'en paroiſſoit pas ſuſceptible, & de le trouver bien placé. D'ailleurs, il eſt ſûr qu'elle ne comptoit pas que ſes Lettres ſeroient imprimées un jour, & certainement il lui étoit bien permis de dire entre elle & ſa fille ce qu'elle vouloit.

Le ſtyle de ces Lettres eſt lâche, mais ſans redondance; coulant & doux, ſans fadeur. Il y a beaucoup de jolies penſées qui naiſſent du ſujet ſans recherche; quelques

morceaux d'une éloquence naturelle, que de grands Ecrivains ne désavoueroient pas; beaucoup de plaisanteries de société, qui pouvoient faire rire ceux même qui n'en étoient pas; des narrations d'une élégance charmante, des descriptions comme si on avoit les choses sous les yeux; des jeux de mots qui sont malins sans blesser, une ironie fine, point de méchanceté; par-tout enfin, bonté, tendresse, franchise, & un grand fonds de bon sens, de sagesse & de religion.

Une grande utilité qu'on peut retirer de ces Lettres dans la vie privée, c'est de voir comment, en vingt-six ans de temps que ce commerce a duré, depuis 1670 jusqu'à 1696, on change d'inclination & de goût, de maniere de penser & de juger; combien aussi ces affections changent chez les personnes qui nous environnent, les révolutions dans les amitiés, dans les liaisons, dans les fortunes: toutes choses dont on n'auroit jamais pu prévoir les hasards; vrai tableau mouvant, & matiere à réflexions sur la prudence avec laquelle on doit, dès sa jeunesse, choisir non-seulement ses amis, mais encore ses simples connoissances.

Le huitieme volume renferme les Lettres de plusieurs personnes de la société de Madame de Sévigné. Excepté quelques-unes de Madame de Grignan & de M. de Coulanges, on croiroit que les autres n'ont été mises que pour faire valoir les siennes & leur servir d'ombre.

12. Essais dans le goût de ceux de MONTAGNE, composés en 1738 par *l'Auteur des Considérations sur le Gouvernement de France. Amsterdam*, 1785, vol. *in*-12. D'Argenson

Ces Essais qu'on donne à M. d'Argenson, fils du Lieutenant de Police, & Garde des Sceaux, & Ministre des Affaires Etrangeres, ne sont pas *dans le goût de Montagne*. On n'y reconnoît pas le *faire* de ce Peintre des mœurs, & on n'y trouve point l'abandon énergique de notre vieux Moraliste; mais il y a des réflexions justes, des pensées fines, des tableaux bien dessinés, d'un coloris vif & animé; & ce qui rend ces Mémoires intéressans pour l'Histoire, c'est une espece de galerie des Ministres de Louis XIV, chacun, pour ainsi dire, dans l'attitude qui lui est propre.

Il seroit à desirer que ceux dont les cabinets recelent de pareils Ouvrages, les ouvrissent aux curieux capables d'en faire usage. M. de Paulmy, qui a donné ces Mémoires au Public, se proposoit de faire suivre cette production de son oncle, par d'autres, non moins estimables, dont les matériaux sont partie de sa Bibliotheque acquise par Monseigneur le Comte d'Artois.

13. Mémoires de M. ROGER DE RABUTIN, Comte de Bussi, &c. Bussi.

Paris, Aniſſon, 1696, 2 vol. *in*-4°.

Outre ces Mémoires, dont nous avons tiré quelques petits faits, on le croit encore Auteur du moins du premier volume de *l'Hiſtoire amoureuſe des Gaules*, réimprimée en 1754, en 4 vol. *in*-12, ſans nom d'Auteur ni d'Imprimeur.

Langlet Dufrenoi dit à ſon occaſion, que *les ſatires ne ſont pas inutiles en hiſtoire;* mais quand elles ſont auſſi licentieuſes, auſſi déshonorantes que l'*Hiſtoire amoureuſe*, un Auteur qui ſe reſpecte doit toujours craindre de ſouiller ſa plume en les citant.

14. *Nota.* On remet ici pour la commodité du Lecteur, les obſervations qui ont déjà été faites dans *l'Intrigue du Cabinet* ſur les trois Ouvrages qui ſuivent.

D'Avrigny. 1°. Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire Univerſelle de l'Europe, depuis 1600 juſqu'à 1716, par le Pere d'Avrigny, de la Compagnie de Jéſus. *Paris*, chez Guérin & Delatour, rue Saint-Jacques, 1757, 5 vol. *in*-12.

Ils ſont très-judicieux, clairs, brefs, écrits d'une maniere piquante, quelquefois malins, toujours agréables. Les événemens

se suivent par ordre chronologique, & font chacun un tout isolé. On y trouve une excellente critique des Auteurs & des dates, sans aucun mêlange du pédantisme qui a coutume d'accompagner ces sortes de discussions.

2°. Mémoires pour servir à l'Histoire d'Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII, Roi de France, par Madame de MOTTEVILLE, une de ses Favorites, *Amsterdam*, chez François Changuyon, 1723, 8 vol. *in*-12. Motteville.

Le titre de Favorite ne doit pas prévenir contre la véracité de Madame de Motteville. Son attachement pour sa Maîtresse ne l'empêche pas de laisser appercevoir ses défauts; mais elle met dans ses aveux tout le respect & les ménagemens convenables. Outre la suite bien circonstanciée des événemens, on trouve dans ses Mémoires le portrait des hommes & des femmes, leurs mœurs, leurs caracteres, les généalogies, les aventures secretes, les descriptions des fêtes, les modes, & des réflexions très-sensées & très-chrétiennes. Quelques personnes regardent ces Mémoires comme prolixes & minutieux; mais les gens de la Cour, pour lesquels ils paroissent faits, doivent les lire avec plaisir, parce qu'ils y voient revivre leurs

ancêtres dans le coſtume de leur ſiecle, & qu'ils y trouvent matiere à comparaiſon.

Mademoiſelle. 3°. Mémoires de Mademoiſelle DE MONTPENSIER, fille de M. Gaſton d'Orléans, frere de Louis XIII, Roi de France. *Paris*, chez Lebreton, 1728, 6 vol *in*-12.

Ce ſont vraiment *les Mémoires de Mademoiſelle*, car par-tout elle n'eſt occupée que de ſa perſonne. Elle ne parle des événemens publics ou particuliers, que relativement à elle-même. On la blâme d'avoir rempli ſes Mémoires de détails de fêtes, d'ajuſtemens, de modes, d'étiquettes, de préſéances, de généalogies, tous objets qui paroiſſent futiles; mais on doit obſerver que ce ſont les grandes affaires pour les perſonnes de ſon rang.

La Fayette. 15 Hiſtoire de Madame Henriette d'Angleterre, premiere femme de Philippe de France, Duc d'Orléans, & Mémoires de la Cour de France, pour les années 1668 & 1669, par Madame la Comteſſe DE LA FAYETTE. A *Maeſtricht*, chez Jean-Edme Dufour, 1779, vol. *in*-12.

Elle commence par des portraits ſelon

la mode du temps. Son ſtyle eſt noble, périodique, & arrondi. Elle ſe plaît ſur-tout, *dans ſes Memoires de la Cour de France*, à faire contraſter ſes perſonnages, à les retirer de la ſcene, & à les y ramener par des détours qui prolongent l'action, de ſorte qu'on croiroit lire quelque épiſode de *Clélie* & d'*Artamene*, Romans célebres qu'on ſe plaiſoit alors à imiter même en écrivant l'Hiſtoire.

16. Lettres hiſtoriques de M. Peliſſon. Peliſſon.
Peliſſon. *Paris*, chez François Didot, 1729, 3 vol. *in*-12.

L'Editeur dit que pour en donner une juſte idée, il n'y auroit qu'à les intituler : *Journal des voyages & campagnes de Louis XIV, depuis 1670 juſqu'en 1688.*

Le ſtyle en eſt ſimple & purement épiſtolaire ; mais quoique Peliſſon ſe ſoit attaché ſur-tout aux dates, à la deſcription des campemens, des marches, des actions, tant de ſiége que de campagne, ce n'eſt pas un journal ſec. L'Ecrivain l'a nourri de faits, *que des Hiſtoriens Grecs & Romains n'auroient pas*, dit-il, *oubliés*. Tels ſont T. 1, p. 130.
ceux-ci pris au haſard, concernant deux ſoldats ſans nom ; du Régiment du Roi, au ſiége de Maeſtricht en 1673.

« L'un, voyant un Officier renverſé par » terre, lui tend la main droite. Une balle » lui perce le poignet. Sans s'étonner ni » ſe plaindre, il préſente la gauche & le

» releve. Un autre, qu'on emportoit blessé » & couvert de sang, entendant les regrets » de ses camarades qui le plaignoient, leur » dit : *Ce n'est rien, le Régiment a fait son* » *devoir* ».

T. 1, p. 12. C'est ce même Pelisson qui, enfermé à la Bastille pour l'affaire de Fouquet, dont il avoit été confident, s'y amusa à apprivoiser deux animaux également insociables; un Basque morne & triste, qui ne savoit que jouer de la cornemuse, qu'on lui avoit donné pour le servir, & une araignée qui avoit tendu sa toile à la grille de sa fenêtre. Il les mit, pour ainsi dire, en commerce.

Pendant que le Basque jouoit de son instrument, Pelisson posoit des mouches sur le bord de sa fenêtre. Peu-à-peu l'araignée s'accoutuma à connoître ces sons & à sortir de son trou si-tôt qu'elle les entendoit, pour courir sur la proie qu'on lui exposoit. En plaçant cette proie de proche en proche, le Prisonnier parvint, après un exercice de plusieurs mois, à discipliner si bien son araignée, qu'elle partoit au premier signal, pour aller prendre une mouche sur ses genoux jusqu'au fond de la chambre.

T. 1, p. 13. « C'est ainsi qu'il se précautionnoit con» tre les attaques d'un ennemi que la bonne » conscience & le courage ne domptent pas » toujours, c'est-à-dire, contre les attaques » d'une imagination oisive, qui devient le » plus cruel supplice d'un solitaire ». Il

n'avoit avec lui qu'un insecte & un stupide, & il sut en tirer parti. Pour s'amener soi-même à une pareille diversion, il faut plus de constance & de résolution qu'on ne pense.

Louis XIV s'étoit fait suivre dans ses campagnes par Pelisson, qu'il destinoit à écrire son Histoire; mais à voir la timide circonspection du futur Historien dans le récit de certains faits personnels au Roi, à des Princes & à des Seigneurs puissans, on seroit tenté de croire qu'un homme qui auroit été à la Bastille seroit peu propre à écrire l'Histoire.

17. Mémoires de Madame STAAL, écrits par elle-même. *Londres*, 1755, 4 vol. *in*-12. Staal.

Elle se nommoit Mademoiselle de Launay. L'histoire de son enfance & de sa premiere jeunesse est écrite avec une facilité qui plaît & intéresse; l'affaire du Duc du Maine, avec un ton de vérité qui persuade. Ses intrigues amoureuses à la Bastille fatiguent par leur longueur. Son style en général est pur & coulant. Les descriptions sont animées, & les choses plaisantes bien rendues. Sa prose vaut beaucoup mieux que ses vers.

On faisoit alors *des portraits* comme on a fait depuis des *charades*, des *calembourds* & des *synonymes*. Les portraits étoient la pierre de touche des beaux esprits du temps.

A ce titre, Madame Staal fut engagée à faire le sien ; mais sa réputation n'étoit pas apparemment bien intacte, puisqu'on lui demanda comment elle s'y prendroit pour sauver certains traits. *Oh*, répondit-elle, *je me peindrai en buste.* Cependant, malgré sa prudente intention, elle a été quelquefois au-delà.

T. 1, p. 1. Mademoiselle de Launay est un exemple du danger qu'il peut y avoir de donner aux enfans une éducation trop relevée : « Il » m'est arrivé, dit-elle, tout le contraire » de ce qu'on voit dans les Romans, où » l'Héroïne, élevée comme une simple » Bergère, se trouve une illustre Prin- » cesse. J'ai été traitée dans mon enfance » en personne de distinction, & par la » suite je découvris que je n'étois rien, & » que rien dans le monde ne m'apparte- » noit. Mon ame n'ayant pas pris d'abord » le pli que devoit lui donner la mauvaise » fortune, a toujours résisté à l'abaissement » & à la sujétion où je me suis trouvée. » C'est-là l'origine des malheurs de ma » vie ».

T. 2, p. 124. On peut juger de la haine qu'elle avoit pour tout assujettissement par sa manière de penser sur la prison. « Ma vie, dit-elle, y » étoit douce & tranquille. J'y trouvois » même plus de liberté que je n'en avois » dans la Cour de la Duchesse du Maine. » Il est vrai qu'en prison on ne fait pas » sa volonté ; mais aussi on n'y fait pas » celle d'autrui ; c'est au moins la moitié

» de gagné. L'éloignement de toute sorte » d'objets y écarte les desirs, ou l'impos- » sibilité d'en satisfaire aucun, les étouffe » dès leur naissance. Il n'en est pas de » même dans la servitude. Tout s'y offre » & se refuse en même temps à nos sou- » haits. Là encore on est exempt des assu- » jettissemens, des devoirs, des égards de » la Société, & à tout prendre, c'est peut- » être le lieu où on est le plus libre ». Elle voyoit tous les jours à la Bastille le Chevalier de Menil, prisonnier comme elle, & qu'elle aimoit.

18. Annales politiques de feu M. Charles-Irénée CASTELLE, Abbé de Saint-Pierre, de l'Académie Françoise. *Lyon*, chez Pierre Duplain, 1767, 2 vol. *in*-12. Saint-Pierre.

On a dit des Ouvrages de l'Abbé de Saint-Pierre, que c'etoient *les Réves d'un honnête homme*. Celui-ci ne dément pas la qualification. Il est rempli de tant de projets pour inspirer aux Princes l'amour d'une gloire sage, fondée sur le bonheur des peuples, qu'on peut bien dire que c'est un *Réve*. L'Abbé de Saint-Pierre va à la source & aux motifs des actions, mais très-brièvement. On voit qu'il ne s'étend avec plaisir sur les faits, que quand il trouve à en tirer des réflexions utiles. Ce but fait excuser les idées bizarres qu'il présente quelquefois.

Régence. 19. Mémoires de la Régence de Son Alteſſe Royale Monſeigneur le Duc D'ORLÉANS, durant la minorité de Louis XV. *La Haye*, chez Vanduren, 1730, 3 vol. *in*-12.

Comme Hiſtoire, c'eſt un mauvais Ouvrage; comme Recueil, il eſt excellent.

Dangeau. 20. Mémoires du Marquis DE DANGEAU, Manuſcrits, 58 vol. *in*-4°.

Eſſais de d'Argenſon, p. 306. *Tout le monde*, dit M. d'Argenſon, *a entendu parler de ces Mémoires. C'eſt un Journal manuſcrit de la Cour, depuis 1686 juſqu'à 1720. Je les ai lus tout entiers.* Et nous auſſi, nous les avons lus tout entiers, & nous avons trouvé, comme M. d'Argenſon, *qu'ils ſont chargés de beaucoup de détails minutieux, à travers leſquels il ſe rencontre* non pas *beaucoup*, mais quelques *anecdotes intéreſſantes. S'il ne les a pas écrits jour par jour*, dit d'Argenſon, *on ne peut pas douter qu'il ne les ait revus avec ſoin, & on peut dire que, ſi ce n'eſt pas-là une vraie Hiſtoire de la Cour de France pendant trente-cinq ans, ce ſont du moins de bons matériaux pour la compoſer.*

Nous n'avons pas ſi bonne idée de ces Mémoires, qui ſont écrits avec la ſéchereſſe & la timide circonſpection d'un Gazetier. Ils ne nous paroiſſent vraiment utiles que pour les dates ſur leſquelles on peut compter.

A voir dans les Lettres de Madame de Maintenon l'empreſſement avec lequel elle demandoit à M. Dangeau ſes Mémoires, ſon application à les lire dans ſa retraite de Saint-Cyr, à la fin de ſes jours, comme on connoît le bon goût de cette Dame, on ſeroit tenté de les croire importans; mais il faut obſerver que l'intérêt qu'elle y prenoit ne peut pas faire regle pour les autres. Cette Dame y trouvoit jour par jour les événemens qui s'étoient paſſés ſous ſes yeux, & dont elle avoit fait elle-même partie. C'étoit pour elle, en quelque façon, un mémorial de famille, & les moindres faits réveilloient en elle des ſouvenirs chers à ſon cœur, & qui n'ont pas le même avantage pour les Lecteurs les plus curieux. Il ne leur reſte plus que la prolixité qui fatigue, & la monotonie qui dégoûte; mais l'inexactitude eſt d'un grand prix pour ceux qui écrivent

Lettres de Maintenon, ſixieme vol. p. 202, 206, 240, 300, &c.

21. Journal de la Cour de Louis XIV, depuis 1684 juſqu'en 1725, avec des notes intéreſſantes. *Londres*, 1770, *in*-8°.

Journal de la Cour.

C'eſt, à ce que prétend l'Auteur en 174 pages, tout ce qu'on peut tirer des 58 volumes de Dangeau. On attribue encore ces notes à M. de Voltaire. Elles ne ſont la plupart qu'ironiques. En voici un exemple.

Page 98, ſur l'an 1700, 4 Septembre: c'eſt 31 Juillet.

Texte.

« Le matin à la Messe, Madame la Du-
» chesse de Bourgogne devoit tenir un
» enfant avec Monseigneur ; mais le Curé
» de Marly ne trouva pas qu'elle fût en
» habit décent, parce qu'elle étoit en habit
» de chasse. Le baptême fut remis, & on
» approuva le Curé ».

Note.

Observez qu'alors l'habit décent de la Cour étoit d'avoir la gorge & les épaules entiérement découvertes, la chûte des reins bien marquée, les bras nus jusqu'au coude, un pied de rouge sur les joues. L'habit de chasse cachoit tout cela, & les Dames étoient sans rouge ; le Curé avoit raison.

De pareilles notes sont fort instructives !

Les Mémoires de Dangeau nous ont été communiqués par M. le Marquis de Paulmy, dont la nombreuse Bibliotheque étoit pour les gens de Lettres une ressource d'autant plus précieuse, qu'il la connoissoit bien, qu'il en faisoit les honneurs avec complaisance & affabilité, & qu'il étoit fort en état de donner de bons conseils.

On terminera cette nomenclature par une liste d'autres livres qu'on a consultés, & dans lesquels il ne s'est presque rien trouvé d'important sur la matiere qu'on traitoit.

Quincy. Histoire Militaire du regne de Louis-le-Grand, enrichie de plans, &c.

par M. DE QUINCY. *Paris*, 1726, 8 vol. *in*-4°.

Hiſtoire abrégée de Louis XIV, par ROGER-RABUTIN, Comte de Buſſi. *Paris*, Aniſſon, vol. *in*-12.

Mémoires de tout ce qui s'eſt paſſé dans la Chrétienté depuis 1672 juſqu'à 1679, traduits de l'anglois, du Chevalier TEMPLE. *La Haye*, 1692, vol. *in*-12. Temple.

Lettres de Louis XIV à Madame la Comteſſe de Bregy, depuis le 9 Mars 1661 juſqu'au 31 Octobre 1662. Lettres de Louis XIV.

Manuſcrit de M. de Paulmy, *in*-4°. de 616 pages. Elles marquent une grande confiance dans cette Dame. Il s'y loue beaucoup du gouvernement de Mazarin.

Lettres de Madame la Marquiſe DE VILLARS, Ambaſſadrice en Eſpagne ſous Charles II, à la Princeſſe Marie-Louiſe d'Orléans. *Amſterdam*; & *Paris*, chez Michel Lambert, 1762, volume *in*-16. La Marquiſe de Villars.

Portraits. Les Portraits de la Cour, c'eſt-à-dire, du Roi, des Princes, des Miniſtres, &c. *Cologne*, *in*-12 de 91 pages.

Caracteres de la Cour. Caracteres de la Famille Royale, des Miniſtres d'Etat, & des principales perſonnes de la Cour de France, avec une ſupputation abrégée des revenus de cette Couronne, traduits de l'Anglois. *Villefranche*, chez Paul Pinceau, 1703, vol. *in*-12 de 56 pages.

Il contient quarante-huit Portraits aſſez bien faits. M. de Paulmy eſtimoit ce Livre qu'il croyoit rare.

Lettres de Mazarin. Lettres & Mémoires de M. le Cardinal Mazarin, au Roi, à la Reine, à MM. Le Tellier & Lyonne, pendant ſon voyage pour la paix des Pyrénées; manuſcrit *in*-4°. de 457 pages, écriture très-fine.

Les mêmes Lettres ont été imprimées ſous ce titre : *Les Lettres du Cardinal Mazarin, &c. Amſterdam*, 1690, 2 vol. *in*-12;

mais elles sont la plupart tronquées dans l'imprimé, ce qui rend le manuscrit de M. de Paulmy précieux.

22. Fragmens des Lettres originales de Madame Charlotte-Elisabeth de Baviere, veuve de Monsieur, frère unique de Louis XIV, écrites à Son Altesse Royale Monseigneur Antoine-Ulric de Baviere, &c. de 1715 à 1720. *Paris*, chez Maradan, Libraire, rue des Noyers, N°. 33, 1788, 2 vol. *in*-12. Fragmens, &c.

Ces Fragmens paroissent authentiques. Ils ne se renferment pas dans les années depuis 1715 jusqu'à 1720; mais ce sont des réminiscences qui embrassent toute la vie de Louis XIV, sur-tout sa vie privée; mais dans un détail encore plus familier que celui que nous nous sommes permis. Il y a une multitude d'anecdotes plaisantes, curieuses & intéressantes sur tous les Courtisans, personnages & autres. Madame avoit une haine bien envenimée contre Madame de Maintenon, qu'elle dénigre en toutes circonstances. En général elle méprise au moins tout ce qui n'est pas haute noblesse. P. 168, t. 1, elle raconte avec complaisance que par des apostrophes dures & des

menaces, elle avoit fait mourir de chagrin une jeune Allemande, qui, sur des preuves équivoques, se donnoit pour être de la Maison Palatine. Madame aimoit & estimoit infiniment Louis XIV ; cependant elle eut toujours sur le cœur la mésalliance que ce Monarque avoit exigée du Duc d'Orléans son neveu.

Les Philippiques,

Manuscrit.

Satire contre Philippe d'Orléans, Régent de France, partagée en cinq Odes, qui forment un total de 94 strophes, composées chacune de dix vers de huit syllabes à rimes croisées.

Il y a plusieurs de ces strophes dans lesquelles on trouve de la véhémence & de la chaleur ; presque toutes sont remarquables par l'application de la Fable & de l'Histoire employées avec beaucoup d'intelligence, & par des allusions bien amenées. D'autres sont purement historiques, & ce qu'on pourroit appeler de la prose rimée ; mais si cette Satire n'est pas un chef-d'œuvre de poésie comme plusieurs l'ont cru, personne du moins ne disconviendra que ce ne soit un chef-d'œuvre de méchanceté.

On l'attribue communément à la Grange-Chancel, Auteur de quelques Tragédies estimées. Il s'étoit retiré à Avignon, d'où un Espion, nommé Paul, le tira par adresse, & l'amena à Arles, où il fut arrêté, conduit de-là au Château de Tarascon, transféré au bout de quinze jours aux Isles Sainte-Marguerite, d'où il se sauva.

On a débité qu'ayant, après son évasion, repris la plume, un jour qu'il passoit sur le pont de Lyon ou d'Avignon, un inconnu le saisit entre ses bras, se précipita avec lui dans le Rhône, le tint sous l'eau jusqu'à ce qu'il fût étouffé, & se sauva à la nage.

Mais cette vengeance est indigne du Duc d'Orléans, qui n'a jamais été cruel. Voici au contraire ce que m'a rapporté un homme très-digne de foi. « Des Isles Sainte-Marguerite, la Grange-Chancel se réfugia » dans le Comté de Nice. De-là il passa » en Espagne & successivement à la Haye, » revint en France après la mort du Duc » d'Orléans, où il a toujours vécu depuis. » Je l'ai vu bien souvent au Théatre Fran» çois. Il est mort dans sa patrie en Pé» rigord le 27 Décembre 1758, âgé de » quatre-vingt-deux ans ».

Vie de Philippe d'Orléans, Petit-fils de France, 2 vol. *in*-12, *sans date & sans nom d'Auteur ni d'Imprimeur.* Vie d'Orléans.

Pomponius. Les Aventures de POMPONIUS, Chevalier Romain, *in*-12. *Rome*, chez Mornini, 1728.

Il y a à la fin un petit Recueil de Pieces sur la Régence.

Sotermelec. La grande Chronique de SOTERMELEC, *in*-12.

Ravannes. Les Mémoires du Chevalier DE RAVANNES, &c.

Tous Romans sur la Régence, licencieux, calomnieux, & dans lesquels, pour une ligne de vérité, on trouve cent pages de mensonges.

On voit, par cette énumération, que nous n'avons rien négligé pour rendre autant qu'il étoit possible notre travail complet; mais il nous a manqué les *livres vivans*, c'est-à-dire, les conversations de la Cour & de la Capitale, dans lesquelles un Auteur puise les anecdotes agréables, la délicatesse & l'urbanité qui donnent le dernier lustre à son Ouvrage.

LOUIS XIV,

SA COUR,

ET LE RÉGENT.

Il y a peu de Souverains qui ayent eu autant à se louer de leurs sujets, que Louis XIV. Quand il prit en main les rênes de l'Administration, les François, qui, depuis Henri IV, n'avoient été gouvernés que par des Ministres, s'applaudissoient avec transport de l'être enfin par un Roi. Le jeune Monarque devint l'objet chéri de l'attention publique. Un mot de bienveillance, une action dont le but pouvoit être utile ou glorieux,

on se les racontoit avec attendrissement. De la Capitale, l'admiration passoit aux Provinces : et de-là naquirent l'estime, la confiance, le zèle, la fidélité, la soumission des peuples, qui ne se démentirent jamais.

Depuis 1643 que Louis XIV parvint au trône, à l'âge de cinq ans, jusqu'à sa majorité en 1651, c'est l'Histoire de la régence d'Anne d'Autriche sa mere, et de la Fronde. Depuis sa majorité jusqu'à la mort de Mazarin, en 1661, c'est l'Histoire du Cardinal qui absorboit toute l'autorité. Cependant on trouve déjà dans ces deux époques des faits applicables au jeune Monarque, des nuances de caractere, comme qui diroit des traits qui ne sont pas encore la physionomie, mais qui annoncent ce qu'elle sera. D'autres faits ne regardent que sa Cour, et ceux qui l'environnoient; on les recueillera également, parce qu'ils contribueront à

faire connoître le principal personnage, et à délasser quelquefois du sérieux de la grandeur.

Adolescence du Roi & de Monsieur. *Mademoiselle*, t. 4, p. 25. *Choisy*, t. 4, p. 190. *Saint-Simon*, t. 12, p. 84.

Mazarin s'étoit établi Surintendant de l'éducation des deux freres, Louis et Philippe. Il paroît qu'il s'appliqua, de l'aveu de la Reine Mere, à *viriliser* l'un et à *efféminer* l'autre. Louis, d'une taille ayantageuse, souple et vigoureux, réussissoit parfaitement dans ses exercices. Déjà imposant sans dédain, sérieux sans air d'humeur, il attiroit le respect dans un âge où l'on n'a coutume que de plaire. Philippe avoit en aimable tout ce que son frere avoit en majestueux. On lui inspira, on lui souffrit le goût de la parure et des ajustemens de l'autre sexe. La Reine sa mere aimoit à le voir habillé en fille, et permettoit qu'il se montrât ainsi publiquement, entouré de jeunes Courtisans travestis

comme lui. Pour l'aîné, on l'accoutuma de bonne heure *à faire le Roi;* et de peur que la représentation ne l'ennuyât, et qu'il *n'échappât à ses lisieres*, le Cardinal eut soin de l'investir d'amusemens propres à le retenir dans la dépendance.

Famille du Cardinal.

Il avoit fait venir d'Italie sept nieces, avec leurs meres, ses sœurs, Martinozzi et Mancini, toutes par échelons depuis l'extrême enfance jusqu'à la fleur de la jeunesse, afin qu'en grandissant, et à mesure qu'elles s'établiroient, l'une pût remplacer l'autre. Les deux Martinozzi figurerent peu dans ces premieres années de Louis XIV. Déjà formées en arrivant, elles songerent à se marier. Le Prince de Conti, frere du Grand Condé, donna la main à l'aînée, qui devint excellente épouse, bonne mere, et un modele constant de sagesse et de Religion. La cadette, mariée au Prince de Modene, sans avoir les ver

tus éminentes de sa sœur, sut mériter l'estime de la Maison où elle entra.

Des cinq Mancini, la premiere épousa le Duc de Mercœur, et montra assez de belles qualités pour être généralement regrettée, quand elle fut enlevée par une mort prématurée. La seconde, agaçante, pressée de plaire, espéra quelque temps inspirer au jeune Roi une passion qu'elle feignoit de sentir; mais voyant ses efforts inutiles, sans renoncer absolument à sa prétention, elle prit le parti d'un établissement solide, et se maria au Comte de Soissons de la Maison de Savoie. Des deux dernieres, l'une épousa le Duc de la Meillerai, qui prit le nom de Mazarin, l'autre le Duc de Bouillon; mais leur aînée, qui étoit la troisieme, joua dans ce temps un rôle qui nous oblige de la faire connoître.

» Marie Mancini avoit un teint *Motteville t. 4, p. 461*

» brun, tirant sur le jaune, le cou et » les bras longs et décharnés, la bou- » che grande et plate ; mais de » belles dents, une taille haute et » droite, les yeux rudes et sans feu, » mais qui promettoient de s'adoucir » et de s'animer ». Sur ce portrait, tracé par Mad^e. de Motteville, on jugera que ce n'étoit pas un prodige de beauté ; mais enfin, telle que la voilà, avec quatorze ou quinze ans, de l'esprit et une coquetterie précoce, il ne lui fut pas difficile de toucher un cœur neuf, qui, comme on dit, *cherchoit maître*, et de fixer le Roi dans son cercle, que l'oncle auroit bien désiré ne composer que de ses nieces.

Premiere passion du Roi. *Motteville*, t. 4, p. 471. *La Fare*, p. 48.

Mais il fallut bien y admettre des compagnes, et une d'entre elles pensa mettre en défaut les précautions politiques du Cardinal. Elle se nommoit Mademoiselle de la Motte d'Argencour, belle par la régula-

rité de ses traits et par sa fraîcheur, plus belle encore par sa naïveté, ses graces et sa gaîté. Louis, qui avoit déjà l'œil un peu exercé, la distingua bientôt ; il lui marqua des préférences qu'elle recevoit avec une liberté décente, toujours réservée sans être farouche. Par cette conduite, ou naturelle, ou étudiée sans le paroître, Mademoiselle d'Argencour irrita si bien les desirs du jeune Monarque, que dans le transport de sa passion, il lui proposa de l'établir à la Cour malgré le Cardinal, malgré la Reine, auxquels ils sauroit bien résister.

Elle refusa ses offres ; d'autant plus louable en cela, qu'elle avoit une mere peu scrupuleuse, qui se seroit volontiers prêtée à tous les arrangemens. Car elle osa proposer au Ministre, s'il trouvoit bon qu'elle déterminât sa fille à profiter de sa bonne fortune, de tirer d'elle les secrets du Roi, et de les lui communiquer ; connivence

infame, qui fut payée par une belle trahison de Mazarin. Il écouta cette femme ; et les choses particulieres qu'il savoit d'elle, il alloit les redire au Roi, en lui insinuant qu'il les avoit apprises par l'indiscrétion de sa Maîtresse, et par les confidences qu'elle en faisoit à des amies imprudentes, et même à des amans. Cette conduite crue véritable, commença à refroidir le Roi.

Motteville, t. 4, p. 472, 474.

La Reine-Mere acheva par des moyens plus honnêtes. « Elle repré-
» senta à son fils combien en peu de
» temps il s'étoit écarté des sentiers
» de l'innocence et de la vertu. Il en
» convint, et touché d'un vrai sen-
» timent de Chrétien, sans aucune
» considération humaine, il se déter-
» mina à fuir l'occasion du crime.
» Il gémit, il soupira; mais enfin il
» vainquit, et chercha dans les se-
» cours de la Religion, l'augmenta-
» tion des forces dont il avoit be-

» soin ». On laissa quelque temps Mademoiselle de la Motte à la Cour, pour ne pas compromettre le Roi ; mais sous prétexte d'une autre intrigue, vraie ou fausse, on la congédia avec une pension. Elle se retira dans un couvent de Chaillot, où elle passa sa vie heureuse et estimée (1).

Cette inclination inquiéta la Reine et le Cardinal ; mais il étoit bien difficile de tenir un jeune Prince perpétuellement en garde contre les objets tentateurs qui l'environnoient. Cependant les plus aimables, comme il arrive à cet âge, n'étoient pas les plus dangereux. La Beauvais, premiere Femme de Chambre de la Reine, femme d'expérience, et à ne pas se contenter de sentimens, lui tendit

La Beauvais *Motteville t. 5 p. 112 Fragmens t. 1, p. 94.*

(1) Cette Madame de la Motte, qui a été à Chaillot, a préféré au Roi I Duc de Richelieu. *Fragmens, tom. premier, page 98.*

des pieges qu'il n'évita pas. On la chassa ; mais son adresse dans le service la fit rappeler. « Je l'ai vu depuis, dit Saint-Simon, à la toilette » de Madame la Dauphine de Baviere. Quoique vieille, privée d'un » œil, pleurant de l'autre, toute la » Cour lui faisoit merveilles, parce » que de temps en temps elle venoit » à Versailles, où elle causoit tou- » jours en particulier avec le Roi, qui » lui marquoit beaucoup de considé- » ration ; et elle n'étoit pas inutile à » ceux qu'elle vouloit produire ». Sa fille, le contraire de sa mere, pleine de graces et vertueuse, a été depuis Duchesse de Richelieu.

Saint-Simon, t. 1, premiere Partie, p. 12 & 13.

La Beaumelle, t. 2, p. 250.

Premieres armes du Roi.

La galanterie n'empêchoit pas Louis de s'appliquer à acquérir les connoissances et les qualités nécessaires à son rang. Etonné de ses progrès, Mazarin, qui l'avoit approfondi, disoit : *Je trouve en lui de quoi faire quatre Rois et un honnête homme.* Croyoit-il qu'il

fût quatre fois plus difficile d'être honnête homme, que d'être Roi ? Il lui fit faire ses premieres armes assez durement. Point d'équipage; toujours à cheval, même en route ; point de table ; il mangeoit chez le Général. On ne le ménagea pas plus sur les dangers. On le laissoit visiter les tranchées et courir aux escarmouches à travers les balles et les boulets qui tomboient autour de lui, sans qu'il en parût étonné. Il fit sa premiere campagne en 1654, âgé de seize ans, sous le Marquis de Fabert, et la suivante sous Turenne.

Ce fut un homme bien singulier que ce Fabert, qui, de simple soldat, fils d'un Libraire, Echevin de Metz, devint Maréchal de France, et refusa d'être Chevalier de l'Ordre, parce qu'on lui demandoit des preuves de noblesse, qu'on auroit adoptées sous son serment, qu'il ne voulut pas faire. Il passoit parmi les soldats pour

Fabert, *Bassi*, *t.* 2, *p.* 216. *D'Argenson*, *p.* 358.

dur, c'est à dire, rendu invulnérable par charmes et sortiléges, quoiqu'il eût été blessé. Le peuple de Sedan, dont il étoit Gouverneur, le croyoit en commerce avec un Démon qui lui révéloit tout ce qui se passoit, et qui lui avoit procuré sa grande fortune. Il se conduisoit en homme qui n'étoit pas fâché que cette opinion s'accréditât. « Comme il n'étoit pas ignorant, dit d'Argenson, et qu'il connoissoit du moins les anciens Historiens Grecs et Latins, il pouvoit y avoir trouvé que les grands Généraux de l'Antiquité ont quelquefois fait accroire à ceux qu'ils commandoient, qu'ils étoient familiers avec les Dieux, afin de faire davantage respecter leur autorité ». Lorsque le Cardinal fut obligé de quitter la France, il confia à Fabert son argent, ses nieces, et ses pierreries. De retour, il lui confia le Roi, pour prendre de lui les premieres leçons de la guerre.

Courage de Louis XIV. *Bussi*, t. 2, p. 153.

Presque dès l'enfance, Louis XIV a été calomnié. On l'a accusé de montrer trop de circonspection dans les dangers ; mais un trait rapporté par Bussi, prouve qu'il n'en avoit pas assez. » Au siége de Bergues, en 1648, il y » avoit eu une sortie assez vive. Le « Roi y courut ; l'affaire tiroit à » sa fin quand il arriva. Je revenois, » dit Bussi ; le Roi m'arrêta, et tout » en questionnant il avançoit vers la » ville. Les balles des décharges des » ennemis, qui n'étoient pas encore » finies, le passoient de beaucoup. » Cependant il me parloit avec tout » le sang froid d'un brave soldat de » fortune. Le Maréchal du Plessis » poussant à toute bride, me cria en » colere : *Où menez-vous le Roi ? Le* » *Roi est le Maître*, répondis-je, » *c'est lui qui mene les autres. Mais* » *vous voyez bien*, ajouta le Maré- » chal, *que le Roi s'avance trop.* » *J'en conviens*, répliquai-je ; *mais*

» *j'ai eu peur, si je le disois à Sa Ma-*
» *jesté, qu'Elle n'approuvât pas ma*
» *remontrance. Ne vous fâchez pas,*
» *M. le Maréchal*, lui dit le Roi en
« souriant. En même temps il tourna
» bride, et se retira tranquillement ».

Plaisirs de la Cour. *Motteville, 4, p. 423.*

Au retour de ces campagnes, dans lesquelles il se passoit toujours quelques faits à l'honneur du Prince, qu'on se plaisoit à citer, on peut juger comment le jeune Monarque étoit reçu dans une Cour idolâtre, où il ramenoit les plaisirs. Dans sa jeunesse, Louis XIV ne se contentoit pas d'être spectateur des fêtes, il aimoit à y figurer avec ses Courtisans ; par-là elles devenoient plus animées, plus agréables à lui-même et au peuple. La Reine et le Cardinal tiroient une espece de vanité des applaudissemens qu'excitoient toujours, quand il paroissoit en public, son grand air et sa bonne grace. On donnoit des carrousels, on faisoit des

cavalcades, des courses de bagues dont le costume rappeloit le souvenir de l'ancienne Chevalerie. Tout ce qu'il y avoit de plus galant à la Cour, superbement habillé, et monté à l'avantage, passoit et repassoit sous le balcon des Dames. Elles contribuoient par leur parure à la beauté du spectacle, et y jetoient de l'intérêt par les sentimens secrets, et les aventures auxquels les devises des Chevaliers faisoient allusion.

On donnoit aussi fort souvent des bals, tantôt ouverts à tout le monde, tantôt bornés à quelques privilégiés. Pour enhardir le Roi, un peu timide avec les personnes qui ne lui étoient pas familiers, la Reine y avoit laissé introduire une liberté étonnante pour ceux qui se rappeloient la sévérité de l'étiquette sous Louis XIII, et Richelieu son Ministre. Mazarin, bien différent, comme s'il eût voulu faire excuser sa puissance, appeloit

la gaîté auprès du trône, et y joignoit quelquefois une magnificence inconnue en France jusqu'à lui.

Mademoiselle, t. 4, p. 13 & 14.

Mademoiselle rapporte » qu'après » un repas aussi délicatement qu'abon- » damment servi aux principales per- » sonnes de la Cour, de ses apparte- » mens richement et élégamment dé- » corés, il les fit passer dans une » galerie pleine de bijoux, meubles, » étoffes, et tout ce qu'on peut s'i- » maginer de plus joli qui vient de » la Chine, chandeliers de cristal, » miroirs, tables, cabinets de toutes » les manieres, vaisselle d'argent, » senteurs, gants, rubans, éventails; » il y en avoit pour plus de cinq cent » mille livres ». Le Cardinal n'en dit pas dans ce moment la destination; mais on sut, quelques jours après, qu'il en devoit faire une loterie. Les billets furent distribués gratuitement aux personnes choisies entre les plus distingués de la Cour, et chacun

portoit son lot. Cette profusion, qui ne pouvoit être que la suite d'énormes déprédations, ne fut pas généralement applaudie; mais ceux qui avoient eu part au choix, et Mademoiselle qui en avoit fait exclure ceux qu'elle n'aimoit pas, trouverent que rien n'étoit plus galant ni plus honorable (1).

Le Cardinal, accoutumé pendant les guerres civiles à mépriser les satires, n'étoit pas homme à s'en affecter, quand sa puissance fut affermie. On remarqua qu'il ne paroissoit songer qu'à gagner et conserver les bonnes graces de son pupille. Il n'estimoit donc, il ne ménageoit que ceux qui pouvoient lui être utiles pour ce but: les autres, c'est à-dire, les Seigneurs qui prétendoient entrer dans la faveur du jeune Monarque, ou s'y soutenir

Maladie du Roi en 1658. *Motteville*, t. 4, p. 516.

Mademoiselle, t. 4, p. 60---89.

(1) Ceci se passa après le mariage du Roi, car les deux Reines y assisterent.

indépendamment de lui, il leur faisoit sentir qu'on ne lui portoit pas ombrage impunément, et leur donnoit des mortifications qui les engageoient à se retirer, ou il obtenoit du Roi leur disgrace. Aussi, à la moindre apparence de révolution dans sa fortune, il s'élevoit autour de lui une nuée d'ennemis.

Il en fit l'expérience pendant la maladie du Roi à Calais. Ce jeune Prince fut attaqué si vivement, que dès le premier jour on désespéra de sa vie. Il montra dans ce moment critique une fermeté digne d'admiration. Sans témoigner aucun regret pour ce qu'il alloit perdre, Louis ne s'occupa que de l'éternité qui s'ouvroit devant lui, et des devoirs consolateurs de la Religion. Mazarin, qui, content de plaire au Roi, n'avoit jamais eu grande considération pour Monsieur qu'il traitoit en enfant, ni pour ses Courtisans auxquels il mon-

troit peu d'égards, se voyant à veille de dépendre de ceux qu'il avoit dedaignés, commença à les rechercher; mais en attendant leur bienveillance, dont il se flattoit peu, il mit ses effets les plus précieux en sûreté, et pour sa personne, il recourut à la protection du Maréchal de Turenne, et des autres Seigneurs en petit nombre, dont le crédit, fondé sur l'estime publique, pourroit calmer ses alarmes. Elles ne furent pas de longue durée Le Roi se releva aussi promptement qu'il étoit tombé, et le Ministre délivré de ses craintes, eut bientôt dissipé la cabale qui s'étoit proposé de le chasser (1). Les uns furent exilés de Paris, d'autres sim-

(1) A la tête de cette cabale étoient M. de Fiennes, la Princesse Palatine, le Duc & la Duchesse de Brissac, le Marquis de Gersé, le Président Perot, & M. de Choisy. *Voyez Reboulet*, *t.* 3, *p.* 115.

plement de la Cour, d'autres relégués dans leurs terres; et Mazarin, plus maître que jamais, disposa de tout souverainement.

Habitudes du Roi.

L'empire déjà très-absolu qu'il avoit sur son pupille, il le rendit exclusif en écartant jusqu'à l'ombre des favoris, et lui inculquant fortement la résolution de n'en jamais avoir; mais il lui souffroit des inclinations galantes, dont ses nieces étoient l'objet. La Reine, malgré sa régularité, n'y regardoit pas de bien près, persuadée que ce n'étoit qu'un amusement qui passeroit : en conséquence elle permettoit qu'il allât tous les soirs chez la Comtesse de Soissons. Quoique mariée, elle avoit peine à abandonner ses prétentions sur un cœur qu'elle avoit cru posséder. C'étoit elle qui tenoit la petite Cour familiere, où se trouvoit Marie sa sœur, la cause principale de ces assiduités, qui durerent même après le mariage du Roi.

On y pensoit sérieusement ; mais la Reine et le Ministre n'étoient pas d'accord sur le choix entre Marie-Thérese, Infante d'Espagne, et Marguerite, Princesse de Savoye. Anne d'Autriche désiroit l'Infante, par le double avantage d'avoir une bru de son sang, et la paix. Mazarin inclinoit pour la Princesse de Savoye, parce qu'ayant déjà marié une de ses nieces au Comte de Soissons, fils aîné du Prince Thomas, oncle du jeune Duc de Savoye, et n'osant se flatter de mettre sa niece Marie sur le trône de France, il souhaitoit du moins s'en approcher en y plaçant la Princesse Marguerite son alliée. Cependant, afin de ne point paroître croiser les volontés de la Reine, il faisoit semblant de n'être pas fort empressé pour ce mariage, et de ne faire que céder aux instances de la Duchesse de Savoye, qui mettoit tout en œuvre pour y parvenir. Cette Princesse se

Intérêts sur le mariage du Roi.

Motteville, *t.* 4, *p.* 526.

Mademoiselle, *t.* 4, *p.* 80, 89.

flatta d'y réussir infailliblement, si elle pouvoit le traiter elle-même, et elle obtint une entrevue à Lyon, où se rendirent, à la fin de l'année 1658, les deux Cours de France et de Savoye.

Entrevue de Lyon. *Motteville*, *t. 4, p. 551; & t. 5, p. 3.*

Tout se passa d'abord à souhait pour la Duchesse. Quoique Louis eut déclaré qu'il vouloit une femme belle, il ne fut pas choqué du peu d'attraits de la Princesse Marguerite, qui compensoit ce qu'on pouvoit appeller laideur, s'il y en avoit à dix-huit ans, par beaucoup d'esprit, de décence et de dignité. Louis lui marqua de l'estime, et eut auprès d'elle un empressement qui prenoit un air de tendresse. Mais Mademoiselle Mancini, qui accompagnoit son oncle dans ce voyage, assez passionnée, et assez hardie pour se montrer jalouse, obtint du Roi qu'il paroîtroit plus froid auprès de la Princesse. Marie triomphoit de sa victoire, et peut-être

portoit-elle intérieurement ses prétentions jusqu'à la main du Monarque, lorsqu'un événement imprévu vint renverser ses espérances et celles de la Duchesse de Savoye.

Mariage de Savoye rompu.

L'entrevue n'avoit pu être arrangée, sans que la connoissance en parvînt à Madrid. Philippe IV, qui avoit toujours compté sortir quand il voudroit des embarras de la guerre par le mariage de sa fille, jugeant que ce moyen alloit lui manquer, dépêcha Antonio Pimentel, un de ses Conseillers Privés, pour en porter la parole. Il arriva à Lyon le même jour que la Cour de Savoye, et fit sur-le-champ sa proposition. La Reine l'accueillit avec transport, quand elle lui fut apportée par le Cardinal, qui n'avoit peut-être pas la même joie; mais, s'il eut des vues ambitieuses, il sut les sacrifier à l'intérêt public. On sonda le jeune Roi, qui, malgré la premiere impression de la Princesse

Marguerite, malgré sa passion pour Marie, se montra disposé à prendre le parti le plus convenable à lui et à son Royaume. Il ne fut plus question que de se dégager honnêtement de la Cour de Savoye. Anne d'Autriche se chargea d'instruire la Duchesse sa belle-sœur, et de lui faire agréer les motifs de préférence pour l'Espagne, dont la paix si nécessaire aux deux Royaumes etoit le principal. La Duchesse en convint, et n'en pleura pas moins. La Princesse Marguerite, qui n'avoit fait ce voyage qu'à contre-cœur, et pour ne pas désobliger sa mere, souffrit ce coup avec une fermeté qui lui mérita l'estime de tout le monde. Le Duc de Savoye affecta une indifférence qu'il n'avoit pas, et de là peut-être sa conduite équivoque avec Louis XIV pendant tout leur regne. Les deux Cours, en se séparant, se donnerent tous les témoignages d'une sincere amitié, et regagnerent

gagnerent chacune leur capitale, différemment affectées.

On entama aussi-tôt les négociations avec l'Espagne. Elles furent livrées à des subalternes, jusqu'à ce que les premiers Ministres des deux royaumes les jugeasssent assez avancées pour se donner l'honneur de la conclusion. Avant que de partir pour l'isle des Faisans, où devoient se tenir les conférences décisives, le Cardinal eut une mortification, qu'il sut faire tourner à sa gloire. Plusieurs jeunes Seigneurs s'étoient rassemblés pendant la Semaine-Sainte à Roissi, château près de Paris, où ils se permirent des orgies, dont le scandale se répandit. Entre les coupables se trouva Mancini, neveu du Ministre. Sans vouloir écouter aucune priere en sa faveur, il l'exila. Quant à ses complices, qui appartenoient aux meilleures familles du royaume, il se contenta à leur égard de quelques remontran-

Sacrifices du Cardinal.

Motteville; t. 5, p. 12.

ces, et leur fit graces. Les parens de ces jeunes libertins lui eurent obligation de son indulgence pour eux, pendant qu'il montroit tant de sévérité pour son neveu.

Il sacrifia aussi à la bienséance cette même niece Marie, sur laquelle on prétendoit qu'il avoit fondé des espérances gigantesques (1). Comme il

(1) Il paroît par les paroles suivantes, que ce fut plutôt un sacrifice de raison, qu'un sacrifice de bienséance. « *Cette per-* » *sonne*, dit le Cardinal en parlant à Louis » XIV de sa niece, *n'a nulle amitié pour* » *moi, au contraire beaucoup d'aversion,* » *parce que je ne la flatte pas dans sa folie.* » *Elle a une ambition démesurée, un esprit* » *de travers et emporté. Elle méprise tout le* » *monde, n'a nulle retenue dans sa conduite,* » *et est toujours prête à faire mille extrava-* » *gances. On croit que c'est moi qui l'encourage* » *sous main, cette pensée m'accable. Je ne* » *mange ni ne dors, je seche de chagrin et* » *d'inquiétude. Si cela dure, je me mettrai* *sur un vaisseau avec toute ma famille, et*

ne convenoit pas que, pendant son absence, elle restât exposée aux sollicitations d'un prince qu'elle aimoit, et qui conservoit encore pour elle des sentimens réciproques, il l'envoya avec ses sœurs dans un couvent à Brouage dont il étoit Gouverneur. La séparation fut douloureuse, et les adieux touchans. Le Roi ne put retenir ses larmes. « *Vous pleurez* ! lui » dit Marie, avec un air de tendresse » mêlée d'indignation, *vous pleurez !* » *vous êtes Roi, et je pars* » !

La conduite noble et prudente du Cardinal en ces deux occasions, surtout dans la derniere, plut beaucoup à la Reine, qui appréhendoit que la passion du Roi, si elle étoit entretenue par la présence de l'objet, ne pré-

Don Juan d'Autriche. *Mademoiselle*, t. 4, p. 163.

j'irai me cacher dans quelque coin de l'Italie, ou l'on n'entendra plus parler de moi »: iré des lettres écrites de Libourne. Recueil anuscrit, p. 21, 33 et 169.

parât des chagrins à l'Infante sa niece, dont on traitoit le mariage. Privée, pendant de longues guerres, de tout commerce avec sa famille, Anne d'Autriche se faisoit une joie d'en voir quelques rejetons qui lui rappelleroient sa Patrie et son enfance. Agréables réminiscences, sources de douces émotions ! Le premier qui les fit éprouver à la Reine, fut Don Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV. Il profita de la suspension d'armes pour passer des Pays-Bas en Espagne par Paris. Il fut reçu d'Anne sa tante avec une effusion de tendresse préférable aux honneurs que l'*incognito* ne permit pas de lui faire. On remarqua dans son cortége une personne qui n'auroit pas étonné à la Cour de France trois siecles auparavant, et qui peut-être n'étonna pas trop ceux qui réfléchissent. *Une folle* habillée en homme, l'épée au côté, fort laide, les yeux hagards, mais

beaucoup d'esprit. Elle fut d'abord si goûtée, qu'on pria Don Juan de la laisser quand il partit; mais elle dit apparemment des vérités qui la firent haïr, et on la congédia quelque temps après.

Le Cardinal partit pour la frontiere le 26 Juin 1659. Il mena avec lui l'avant-dernier descendant des Courtenai, issus de Louis le Gros. » La fatale merveille de cette bran- » che de la Maison Royale, qui, » dans un si long espace de temps, » n'a pu produire un seul sujet dont » le mérite ait forcé la fortune, est » bien étonnante. On pense que Ma- » zarin voulut sonder celui-ci, et, » s'il l'avoit trouvé capable de ré- » pondre à ses vues, lui donner une » de ses nieces en mariage, et rele- » ver par-là cette famille. Mais le » jeune homme n'eut pas l'esprit de profiter de cette occasion. Il ne songea, pendant tout le voyage, qu'à

Voyage du Cardinal à Saint-Jean-de-Luz. *Motteville*, *t.* 5, *p.* 29. *Mademoiselle*, *t.* 4, *p.* 176. *Saint-Simon*, *t.* 7, *p.* 2 & 3.

» s'amuser avec les Pages et autres » compagnies de son goût, et point » du tout à cultiver les bonnes graces » du Ministre. Mazarin le trouvant » inepte à ce qu'il désiroit, le laissa » retomber dans l'obscurité dont il » vouloit le tirer ».

L'Abbé de Cosnac. *Choisy*, t. 2, p. 99.

Il avoit aussi dans sa compagnie un homme bien différent; l'Abbé de Cosnac, cadet d'une bonne famille du Limousin. En sortant de la maison paternelle, et venant à Paris, mal fait, sans éducation soignée, sans autre ressource que son nom, il avoit dit: *Je ferai fortune*; et il la fit. « Il se » détermina à l'Etat Ecclésiastique; » et s'introduisit, pendant les guer- » res civiles, auprès du Prince de » Conti, que sa taille peu réguliere » avoit fait destiner au même état. » L'Abbé, à vingt-deux ans, s'ingéra » dans les négociations, contribua à » la paix de Bordeaux, et ensuite au » mariage de Conti avec une niece

» de Mazarin : il devint premier » Gentilhomme du Prince, et fort » accrédité auprès du premier Mi- » nistre ; mais il voulut être Evêque ; » pour cela il prêchoit à la Cour, et » faisoit tout ce qui pouvoit aider sa » prétention. Malheureusement il avoit » dans la maison de Conti des en- » nemis qui s'étudioient à le tra- » verser, et qui réussirent même à » indisposer le Prince contre lui. Dans » cet état de choses, l'Evêché de Va- » lence vint à vaquer. Cosnac va trou- » ver le Prince, et le prie de s'inté- » resser pour lui. Conti se montre peu » disposé à s'y prêter. *A moi*, s'écrie » l'Abbé, *à moi, Monseigneur, le* » *dépositaire de vos secrets, vous ré-* » *pondez froidement ! Prenez garde* » *qu'on ne sache que vous m'avez in-* » *certainement répondu, dans une oc-* » *casion où il s'agit de l'établissement* » *du principal Domestique de votre* *Maison.* Et sans lui donner le temps

» de répliquer, il court à l'apparte-
» ment de la Princesse de Conti, qui
» n'étoit pas éveillée. *Qu'on l'éveille*,
s'écrie-t-il, *il s'agit de son honneur.*
» Il fait tant de bruit, que ses fem-
» mes ouvrent. *Levez-vous*, dit l'Ab-
» bé, *il s'agit de sauver l'honneur de*
» *M. le Prince de Conti, le vôtre, et*
» *celui de sa maison. L'évêché de Va-*
» *lence est vacant. Je viens de prier*
» *Son Altesse de le demander pour*
» *moi; mais levez-vous, Madame,*
» *les momens sont chers. M. votre*
» *oncle ne vous refusera pas, s'il*
» *voit que vous savez vous faire éveil-*
» *ler, vous lever en robe de chambre,*
» *ne pas hésiter à servir noblement*
» *vos créatures.* Elle vouloit parler à
» son mari. *Je m'en garderai bien*
» reprit-il, *il s'agit de vous lever et*
» *de passer chez M. le Cardinal.* Elle
» s'y en alla.

» Le Mazarin n'étoit pas un homme
» qui donnât aisément. Il marchand

» avec sa niece, et lui promit un » Evêché de moindre valeur qui va- » quoit aussi. Revenue dans son ap- » partement : *Eh bien* ! lui dit l'Ab- » bé : *Nous avons*, répondit la Prin- » cesse, *à peu près notre affaire ; » mais ce n'est pas Valence* ; et elle » lui conte sa négociation. *Comment*, » réplique t-il, *vous revenez contente, » et n'avez rien obtenu ? Ce n'est plus » mon affaire, c'est la vôtre ; je vous » déclare que c'est l'Evêché de Va- » lence qu'il faut ; et dès que Votre » Altesse sera habillée, elle retourne- » ra achever ce qu'elle a commencé.* En » effet, quelques jours après, l'Abbé » de Cosnac ayant prêché devant la » Reine et toute la Cour, comme il » descendoit de chaire, le Cardinal » s'avança, et lui dit : *Vous nommer » Evêque de Valence après un si beau » Sermon, c'est donner le bâton de » Maréchal de France sur la breche ; » allez en remercier le Roi.*

» Si-tôt qu'il fut nommé, il alla » demander à l'Archevêque de Paris » la Prêtrise. *Volontiers*, répondit le » Prélat. *Je vous prie aussi de me faire* » *Diacre : soit. Sous-Diacre aussi. Oh!* » reprit l'Archevêque, *dites-moi si* » *vous êtes tonsuré, car j'appréhende* » *que dans la disette où vous êtes de* » *Sacremens, il ne faille remonter* » *jusqu'au Baptême.*

» Deux traits peuvent encore caractériser cet homme singulier. Le Duc » de Candale, qui avoit été brouillé » avec l'Evêque, se trouvant un jour » chez lui à Valence en très-nombreuse » compagnie, lui dit comme par reconnoissance de sa bonne réception, » mais en effet pour le piquer : *Au* » *moins, Monsieur, permettez-moi,* » *pour marquer que notre reconciliation est sincere, de vous faire,* » *en présence de tous ces Messieurs,* » *mille excuses des mauvais offices* » *que je vous ai rendus auprès de*

» *M. le Prince de Conti. Je m'en* » *repens, et vous prie de me les* » *pardonner. N'en soyez pas si repen-* » *tant*, répondit le Prélat d'un ton » plus haut; *car je vous les ai bien* » *amplement rendus auprès de M. le* » *Cardinal.*

» L'autre trait date de ce voyage » à Saint-Jean-de-Luz, pendant le- » quel il accompagnoit le Ministre. » Dans une promenade où se trou- » voient plusieurs personnes qui fai- » soient profession publique d'être at- » tachées au Cardinal, la conversa- » tion tourna sur l'Eminence, et » point à sa louange. L'un se plai- » gnoit de son avarice, l'autre de sa » dureté, un troisieme de son peu » d'attention à récompenser ses Ser- » viteurs. Cosnac ne l'épargnoit pas » plus que les autres. Dans le plus » chaud de l'entretien, Cosnac prend » gravement son chapeau, ses gants » et son manteau : *Messieurs*, dit-il,

» *je vous donne le bon soir; je vais*
» *conter à M. le Cardinal ce que vous*
» *et moi en avons dit : car j'aime*
» *mieux pour nous tous qu'il en soit*
» *informé par mes soins, que par quel-*
» *ques-uns d'entre vous que je connois,*
» *qui n'y manqueroient pas :* et il y
» alla. »

Promenade de la Cour dans les Provinces.

Jamais Ministre, ainsi qu'on l'a déjà remarqué, n'a été plus indifférent sur les propos qu'on tenoit de lui. Il s'en amusoit comme les autres, et sur-tout dans ce temps où il étoit tellement au-dessus des satires : vainqueur de tous les obstacles, heureux dans toutes ses entreprises; et prêt à les couronner par la paix et le mariage du Roi.

A mesure que le traité avançoit, la Cour, sur ses avertissemens, se portoit à petites journées vers les parties méridionales de la France, où elle se proposoit de passer l'hyver. Elle marchoit lentement, sans faste,

séjournoit dans les grandes villes, s'arrêtoit dans les châteaux, et jouissoit du spectacle du concours et de la joie des peuples, spectacle que nos Princes auront toujours, et avec plus d'applaudissemens, quand il daigneront faire céder la pompe à l'affabilité.

Entrevue du Roi avec Mademoiselle Mancini.

Le Roi passant auprès de l'endroit où étoient les nieces du Cardinal, voulut voir Marie Mancini, qu'on lui amena. Ces deux amans avoient entretenu quelques temps un commerce de lettres, qu'on interrompit en exilant les entremeteurs. Il y avoit lieu de croire que l'entrevue seroit aussi tendre qu'avoit été la séparation. Cependant il y eut de la part du Roi plus de politesse que d'empressement : soit que l'idée de son mariage le refroidît, soit que la variété des objets qui s'offroient pendant le voyage, fit une diversion défavorable à une inclination déjà un peu usée.

Usages particuliers.

Mademoiselle, *t.* 4, *p.* 193, 232 & 233.

Les usages pratiqués dans les provinces mériteroient bien quelquefois de faire sortir les Grands du cercle de la Cour où ils bornent leur existence. Ces singularités, quand même elles paroîtroient bizarres, pourroient servir à interrompre la monotonie de leurs plaisirs. Mademoiselle rapporte qu'elle vit à Avignon, la nuit du Jeudi-Saint, les Processions, aux flambeaux, des Pénitens blancs, noirs, bleus, violets et gris. » Peu de jours » auparavant, dit-elle, j'assistai à un » bal. Messieurs les Vice-Légats y » dansent ordinairement. Il y avoit » une coutume qu'on ne pratiqua pas » ce jour-là, qui est qu'à chaque » courante, la dame qui la devoit » danser alloit baiser M. le Vice-» Légat à sa place. A ces bals il n'y » a qu'un violon, ou une vielle, ou » un de chaque instrument. Les hom-» mes y sont avec leurs épées au » côté, et leurs manteaux. J'allai,

» continue-t-elle, visiter avec la Reine « les couvens des Religieuses de Perpignan. Celles qui font vie austere » dans ce pays-là sont très-coquettes. » Elles portent des guimpes de Quintin plissé, mettent du rouge, se » fardent, et se font gloire d'avoir » des amans, même mariés. Il y en » eut une qui pria mon Ecuyer de » me la présenter, et de me dire » qu'elle étoit maîtresse d'un homme » que je connoissois. Je fus fort effrayée de ce genre de compliment. » Elle ajouta qu'il y avoit dix ans » qu'elle étoit sa *dévote*, c'est le nom » qu'on leur donne, et qu'elle espéroit que je n'aurois pas moins de » bonté pour elle, qu'elle savoit que » j'en avois pour lui; je ne sus que » répondre ».

Demande de l'Infante.

Pendant ces marchés et contre-marchés de la Cour, le Traité définitif avançoit. La demande de l'Infante fut faite par le Maréchal de

Mémoires de Grammont, t. 2, p. 176, 187, 209.

Grammont, le Seigneur le plus galant de la Cour. Il entra à Madrid superbement vêtu en Courier, ainsi que toute sa suite, et en poste, pour marquer l'impatience de son Maître ». L'Amirante de Castille lui fit » un festin magnifique, mais plus » fait pour les yeux que pour le palais. On y servit sept cents plats » aux armes de L'Amirante. Tous les » mets en étoient safranés et dorés. » Ils furent reportés comme ils » étoient venus, sans que personne » en pût tâter, quoique le dîner » durât plus de quatre heures ».

Ibid. t. 2, p 61. C'étoit le contraste parfait d'un dîner de cérémonie qu'avoit donné quelques années auparavant, au Maréchal, le Comte Egon de Furstemberg. » Les » Electeurs de Mayence et de Cologne s'y trouverent. Le dîner dura » depuis midi jusqu'à neuf heures du » soir, au bruit des timbales et des » trompettes qu'on eut toujours dans

» les oreilles. On y but bien deux » à trois mille santés. La table fut » étayée ; les Electeurs et les autres » conviés danserent dessus ; moi- » même, dit le Maréchal, quoique » boiteux, je menai le branle, et » nous nous enivrâmes tous ».

Mariage du Roi & entrée à Paris.

Pour ne pas démentir la triste fête de l'Amirante, au mariage de l'Infante qui fut célébré à Fontarabie le 3 Juin 1660, tout se passa avec la gravité la plus sérieuse. En France au contraire, il y eut par-tout des réjouissances moins remarquables par la magnificence que par la gaîté franche du peuple. Il parut en général ivre de joie ; mais sur-tout à l'entrée du Roi et de la Reine dans la Capitale. La marche dura toute la journée du 26 Août. Madame Scaron, dont nous aurons tant occasion de parler, confondue pour lors dans la foule, écrivoit le lendemain à une de ses amies, qu'elle avoit été

Mademoiselle, t. 4, p. 249; & t. 5, *Partie premiere.* *Motteville*, t. 5, p. 92.

Lettres de Maintenon t. 1, p. 26.

pendant dix à douze heures tout yeux et tout oreilles ; qu'elle ne croit pas qu'il se puisse rien imaginer de si beau ; et elle ajoute, en femme qui portoit ses pensées au-delà du moment : *La Reine dut se coucher hier au soir assez contente du mari qu'elle a choisi.* Ce qu'il y eut de vraiment magnifique, fut la maison du Cardinal, nombreuse, riche, effaçant par son éclat celle de Monsieur; enfin une pompe Royale que le Comte d'Estrées, ne pouvant l'excuser entiérement, appeloit par accommodement *une fastueuse simplicité.*

Dispositions du Cardinal en faveur de ses nieces, & sa mort. *Motteville*, *t.* 5, *p.* 123, 128, 138. *Saint-Simon*, *t.* 4, *p.* 153.

L'époque de la paix et du mariage doit être regardée comme celle du vrai triomphe de Mazarin. Ce peuple qui l'avoit injurié et chassé, le reçut avec acclamation. Ces Magistrats qui l'avoient proscrit, allerent le complimenter. Sa carriere fut brillante jusqu'à la fin. Trois nieces lui restoient à pourvoir. Il avoit vu des Souverains

les demander. Le Cardinal manqua le moment avec Charles II, Roi d'Angleterre. Il s'étoit proposé pour Marie Mancini pendant les négociations des Pyrénées. Mazarin le remercia, le rechercha quand Charles fut monté sur le trône, en offrant cinq millions de dot, et fut remercié à son tour; mais il eut tout l'honneur du refus avec les Ducs de Savoye et de Lorraine. Ces Princes, désintéressés à l'égard de l'argent, demandoient chacun une place forte limitrophe de leurs Etats, et à leur bienséance. Le Ministre rejeta noblement ces conditions onéreuses à la France, et maria Marie Mancini au Connétable Colonne, avec cent mille livres de rente en Italie, et sa belle maison de Rome : Hortense, la plus belle, au Duc de la Meilleraie, Grand-Maître de la Maison du Roi, à condition qu'il prendroit le nom de Mazarin, avec quinze cent mille livres de rente et

un immense mobilier. Enfin il assura à la derniere une dot suffisante, pour entrer dans la Maison de Bouillon quand elle seroit en âge. Il procura encore de nouveaux avantages à celles qui étoient mariées en France ; à la Princesse de Conti, la surintendance de la Maison de la Reine Mere, et à la Comtesse de Soissons, pareille place auprès de la Reine régnante.

Le Roi ne lui refusoit rien, ou plutôt il suivoit ses volontés avec la docilité d'un pupille, par habitude, ou par reconnoissance des soins que le Cardinal prenoit pour le former ; car on lui rend cette justice, que, si dans l'enfance il ne montra à Louis XIV qu'à *faire le Roi*, à mesure que ce Prince avança en âge, il lui apprit à l'être en effet. Ce fut sa principale occupation pendant le peu de mois qu'il survécut à la paix et au mariage. Il se vit défaillir sans inquiétudes et sans alarmes, et

mourut plus philosophiquement que chrétiennement, le 9 Mars 1661, âgé de 59 ans.

Il laissa des richesses énormes. » Qui ne sera épouvanté, dit Saint-» Simon, des trésors qu'il amassa en » vingt ans d'administration traversée » par deux furieuses proscriptions? Il » fut prouvé en pleine Grand'Cham-» bre, au procès du Duc de Mazarin » contre son fils, pour la restitution » de la dot de sa mere, qu'elle avoit » eu vingt-huit millions en mariage. » Ajoutez à cela les dots de la Du-» chesse de Mercœur, de la Princesse » de Conti, de la Duchesse de Mo-» dene, de la Connétable Colonne, » de la Comtesse de Soissons, et de » la Duchesse de Bouillon; les biens » immenses qui ont fait le partage du » Duc de Nevers; et tous ces trésors » amassés, non dans un temps d'abon-» dance et de prospérité, mais pen-» dant les guerres civiles et étran-

Ses richesses. *Saint Simon, t. 5, p. 247; & t. 1, Part. premiere, p. 2.*

» geres, prolongées jusqu'à une année » avant sa mort. On doit remarquer » aussi qu'il a eu, comme le Cardinal » de Richelieu, la même maison mi- » litaire que nos Rois, des Gardes, » des Gendarmes, des Chevaux-Le- » gers, et Mazarin une compagnie » de Mousquetaires de plus, tous » commandés par des Seigneurs, et » des gens de qualités sous eux ». Saint-Simon croit que ce fut cette fortune étonnante du Cardinal, jointe à son despotisme dans la Cour, qui fit prendre à Louis XIV la résolution que rien n'a jamais pu ébranler, d'*abhorrer* tout premier Ministre, et de ne jamais admettre d'Ecclésiastique dans son Conseil.

1661 - 62. Capacité de Louis XIV. *Saint-Simon*, t. I, p. 2.

Si on en croit ce même Ecrivain, qui exagere plus souvent en mal qu'en bien, « Louis XIV avoit un esprit » au-dessus du médiocre, c'est-à-dire » apparemment plus de bon sens que » de brillant, mais un esprit capable

» de se former, de se rafliner, d'em- 1661-62.
» prunter des autres, sans paroître
» trop les imiter ni s'asservir. Il
» profita infiniment de vivre avec les
» personnes du monde qui en avoient
» le plus et de différentes sortes.
» Quand il commença à régner, ses
» Ministres au dedans et au dehors
» étoient les plus forts, ses Généraux
» les plus habiles de l'Europe. Il
» apprit tout d'eux. La capacité de
» ces hommes instruits et de ceux
» qui se sont formés à leur école,
» étoit due aux mouvemens qui avoient
» agité le Royaume depuis Louis XIII,
» et qui avoient formé quantité de
» personnages illustres. C'est l'effet
» ordinaire des guerres civiles, comme
» l'abâtardissement est celui d'une lon-
» gue paix intérieure. Nos descendans
» verront ce que sera la postérité de
» ces grands hommes.

» La Reine-Mere étoit dévote, Sa société.
» la jeune timide, et paroissoit em-

1661-62.

» barrassée d'une grande Cour ; de
» sorte que tout ce qu'il y avoit de
» plus distingué en hommes et en
» femmes se rassembloit chez la Com-
» tesse de Soissons. Comme Surinten-
» dante, elle demeuroit au Palais des
» Tuileries, y régnoit quand son
» oncle mourut, et y soutint son
» empire par un reste de la splendeur
» du Cardinal, et plus encore par son
» esprit et par son audace. Son apparte-
» ment étoit le centre de la galante-
» rie, des menées et des intrigues.
» On y vivoit, pour ainsi dire, en fa-
» mille, entre gens décorés de titres,
» presque tous parens, amis ou alliés,
» et on n'y recevoit point de gens nou-
» veaux et inconnus, comme on a
» fait depuis. C'est là que le Roi
» prit cet air galant et poli, qu'il
» a si bien su allier toute sa vie
» avec la décence et la majesté.
» On peut dire que sa taille, son
» port, ses graces, sa beauté, et la
» grand

» grande mine qui succéda à sa » beauté, jusqu'au son de sa voix et » sa démarche le distinguoient autant » entre les autres hommes, que le » Roi des abeilles entre elles, et » que, s'il ne fût né que particulier, » il auroit eu également le talent des » fêtes, des plaisirs et de la séduction. 1661 - 64.

L'administration du Royaume fut réglée deux jours avant la mort de Mazarin, d'après ses indications et ses conseils, et la machine étoit déjà montée quand Harlai de Chanvalon, Président de l'assemblée du Clergé, étant venu demander au Roi à qui il s'adresseroit désormais pour les affaires, il lui répondit, *à moi.* « Louis XIV en » effet eut toujours la prétention de gou- » verner par lui-même, et il y réussit, si » c'est gouverner par soi-même que de » n'écouter que ses Ministres, ne voir » que par leurs yeux, et s'interdire ainsi » tout autre moyen de connoître la vé- » rité, quand ils ont intérêt de la cacher. Son gouvernement. *Motteville*, t. 5, p. 157. *Saint-Simon*, t. 6, p. 1 et 2. *Choisy*, t. 1, p. 106, 112.

1661-62. Ses Ministres.

Il en eut d'abord trois : Le Tellier pour la guerre, Lionne pour les affaires étrangeres, et Fouquet pour les finances, dont il étoit Surintendant. On n'a pas manqué de faire leur portrait. « Michel Le Tellier, dit » Choisy, que les Historiens postérieurs ont copié, étoit bel homme » et agréable, d'un esprit facile, » timide dans les affaires de sa famille, entreprenant et courageux » dans celles de l'Etat. Assez ferme » à suivre un plan, cependant plus » propre aux secondes places qu'à » la premiere. Craignant fort de se » faire des ennemis, peut-être parce » qu'il étoit lui-même ennemi très- » dangereux. Il étoit doux et insi- » nuant, grand prometteur, régulier » et civil dans le commerce de la vie, » où il ne jetoit que des fleurs. C'é- » toit aussi tout ce qu'on pouvoit es- » pérer de son amitié. Sa modestie » paroît dans un conseil qu'il donna

Choisy, t. 1. p. 107.

Le Tellier.

» au Roi, au sujet du Chancelier » Seguier. Ce Magistrat eut le désir » d'être fait Duc et Pair. Le Tellier » consulté dit au Roi : Ces grandes » dignités, Sire, ne conviennent *pas* » *aux gens de robe, il est de la poli-* » *tique de ne les accorder qu'à la vertu* » *militaire.* Louvois, fils aîné de Le » Tellier, n'a jamais pu par ses ser- » vices effacer de l'esprit de son Maî- » tre ce petit mot que son pere » avoit lâché sans penser aux con- » séquences (1). 1661 - 62.

» Hugues de Lionne, Gentilhomme » Dauphinois, étoit très-instruit des » intérêts des Princes, adroit négo- » ciateur, mais trop connu pour tel » par les Ministres étrangers, qui se » défioient de lui et le craignoient. » Il ne travailloit ordinairement que » pressé par les circonstances, et De Lionne.

(1) Le Chancelier Seguier, malgré cette nontrance, fut fait Duc et Pair de Ville- nor.

1661-62. » faisoit tout lui-même avec une ha-
» bileté & une supériorité sans égale :
» d'ailleurs sacrifiant sans ménage-
» ment sa fortune, sa santé, et
» jusqu'à sa paresse, au jeu, à la bonne
» chere et aux autres plaisirs.

Fouquet. » Nicolas Fouquet, que sa dis-
» grace a rendu fameux, avoit un
» esprit pénétrant et aisé, beaucoup de
» goût pour les Belles-Lettres et les
» Arts, encore plus pour la volupté,
» la volupté la plus effrénée. Il faisoit
» semblant de travailler seul dans son
» cabinet à Saint-Mandé, sa maison
» de campagne, et pendant que toute
» la Cour étoit dans son anti-cham-
» bre, louant le travail infatigable
» de ce grand homme, il descendoit
» par un escalier dérobé dans un petit
» jardin, où des Nymphes que je
» nommerois bien, si je voulois le
» dit Choisi, venoient lui tenir com-
» pagnie au poids de l'or. C'étoit
» le plus grand, le plus hardi de

» dissipateurs, ce qu'on nomme vul-
» gairement *un bourreau d'argent.*
» Madame de Motteville tranche le
» mot, et dit, *un grand voleur.*

1661-62.

Le Roi travailloit tous les jours avec ses trois Ministres, ou ensemble, ou séparément. Il se levoit vers les huit heures, prioit Dieu, s'habilloit, faisoit des lectures de livres ou de mémoires, et un déjeûner succinct; paroissoit à dix heures, tenoit Conseil, et en sortoit à midi, alloit à la Messe : ce qui restoit du temps jusqu'au dîner, il le donnoit au Public, ou aux Reines dans leur appartement; après le repas, il demeuroit assez souvent long-temps avec la Famille Royale. Venoit ensuite le travail particulier avec quelques-uns des Ministres, des audiences dans lesquelles il écoutoit fort patiemment, recevoit les placets, et rendoit les réponses à des jours marqués. Le reste de l'après-midi se passoit en conver-

Journée du Roi.

Motteville, t. 5, p. 137. *Lafare*, ch. 2. *Choisy*, t. 1, p. 51 & 143. *Mademoiselle*, t. 4, p. 136; t. 5, p. 54.

1661-62. sations chez les Reines, ou chez la Comtesse de Soissons, au jeu toujours modéré et jamais de pur hazard, à la promenade ou à la Comédie, selon la saison, sans que cet ordre fût jamais dérangé que les jours de chasse ou de divertissemens extraordinaires. Le souper étoit son répas de préférence ; il le prolongeoit, et le faisoit suivre quelquefois de danses et de petits bals.

1662 63. Son penchant à la galanterie. Ils n'étoient pas difficiles à former, parce qu'il y avoit à la Cour des Filles d'honneur, titre, disoit un malin, difficile à soutenir dans ce pays. Cette troupe vive et folâtre étoit sous la garde de la Duchesse de Navailles, Dame d'honneur de la jeune Reine. Elle devoit sa place au Cardinal Mazarin. Quelques droits contestés entre elle et la Surintendante la brouillerent avec la Comtesse de Soissons. Celle-ci, qui, non plus que ses autres sœurs, n'avoit pas marqué la moindre

Madame de Navailles. *Navailles*, *p.* 207. *Caylus*, *p.* 83.

sensibilité à la mort du Cardinal, s'avisa de reprocher à Madame de Navailles, qu'en résistant à la niece, elle se montroit ingrate envers l'oncle. » *Madame*, lui répondit celle-ci, *si* » *M. le Cardinal pouvoit revenir au* » *monde, il seroit plus content de mon* » *cœur que du vôtre.* 1662-63.

Dans ce poste, la vigilance de la Dame d'honneur avoit sans cesse à combattre contre les ruses des jeunes Seigneurs, sans pouvoir trop compter d'être secondée par celles qu'elle défendoit. Du nombre de ces filles peu enclines à la résistance, étoit Mademoiselle de la Motte-Houdancourt, une des Filles de la Reine. La Comtesse de Soissons l'instruisoit, et la formoit à plaire au Roi, autant pour conserver par elle son crédit auprès du Monarque, que pour mortifier la Dame d'honneur. La Motte-Houdancourt.

» Madame de Navailles s'alarma » de quelques démarches qui mar- *Motteville, t. 5, p. 189, 97, 74, 77.*

1662 63.

» quoient de la part du Roi un dessein formé de s'introduire dans son » bercail. Elle lui en parla comme » une Chrétienne et une honnête » femme. D'abord il ne montra pas » d'avoir ces petites harangues désagréables, ensuite il en parut mal » satisfait ; mais ce fut d'une maniere si polie, qu'elle ne crut pas » devoir craindre sa colere. Mais enfin » le désir de la victoire, et le dépit » que l'opposition fait naître dans » l'ame des hommes, et particuliérement des Souverains, se firent » fortement sentir dans le cœur du » Roi. Il insinua à la Duchesse de » Navailles qu'elle s'exposoit au péril » de lui déplaire, et lui fit défendre » par Le Tellier de se mêler de la » conduite des Filles de la Reine. On » lui proposa même par son ordre, » plusieurs manieres de s'accommoder » aux volontés du Roi, avec quelques honnêtes apparences. Elle ré-

» pondit au Ministre, que ce ne se- 1662-63.
» roit pas satisfaire à ses obligations
» que de cesser de faire son devoir,
» et que tant qu'il plairoit à Sa Ma-
» jesté de lui laisser sa charge, elle
» en feroit la fonction le mieux qu'il
» lui seroit possible.

» Le Roi alors se fâcha tout de
» bon, et lui dit qu'elle devoit crain-
» dre ce qu'il pouvoit faire contre
» elle, et se retenir de lui désobéir,
» par la considération de ses propres
» intérêts. *J'y ai bien songé, Sire,*
» répondit-elle; *je vois tous les mal-*
» *heurs que la perte de vos bonnes*
» *graces peut me causer*; *c'est de Votre*
» *Majesté que mon mari et moi tenons*
» *toute notre considération et notre for-*
» *tune, lui la Lieutenance des Chevaux-*
» *Légers et le Gouvernement du Ha-*
» *vre, moi la place de Dame d'hon-*
» *neur. Votre Majesté peut nous les*
» *ôter*; *mais cette privation ne peut*
» *changer la résolution que j'ai prise de*

1662 63.

» *satisfaire au devoir de ma conscien-*
» *ce. Je vous en conjure, Sire*, ajouta-
» t-elle en se jetant à ses pieds; *cherchez*
» *ailleurs que dans la Maison de la*
» *Reine qui est la vôtre, les objets*
» *de vos plaisirs et de vos inclinations.*
» Le Roi gronda et fut chagrin; mais
» le lendemain, Madame de Na-
» vailles étant dans la chambre de la
» Reine-Mere, il s'approcha d'elle,
» et lui tendit la main, d'un air doux
» et favorable, comme s'il lui eût
» demandé la paix. Il fit cette action,
» continue Madame de Motteville,
» non seulement en grand Prince
» qui sait se vaincre lui-même, mais
» en honnête homme trop raisonna-
» ble pour refuser son estime à qui la
» méritoit ».

Ce repentir ne passa pas le moment; le Roi continua ses entreprises. Il y étoit encouragé par les railleries de la Surintendante, qui appeloit la Dame d'honneur une *fanfaronne de*

vertu, et se moquoit de la patience du Monarque à souffrir les entraves qu'on mettoit à ses plaisirs. Ces picoteries agaçoient l'amour-propre du Roi. Croyant suivre les conseils d'une amie, il se laissoit aller aux inspirations d'une ambitieuse, qui ne cherchoit qu'à détruire l'autorité de sa rivale. « Sort ordinaire » des Grands, s'écrie Madame de » Motteville, qui, outre qu'ils ont, » comme les autres hommes, à com» battre les passions qui se fortifient » dans leur propre cœur, ont encore » à résister aux passions de ceux qui » les approchent.

1662 63.

» Dans la perplexité où se trouvoit » Madame de Navailles, ne voulant » pas se conduire par ses seules lu» mieres, elle alla consulter un » homme pieux et savant, qui lui dit » qu'elle étoit obligée de perdre tous » ses établissemens plutôt que de man» quer à son devoir par aucune com-

1662-63. » plaisance criminelle. Je la vis dans » ces circonstances, continue Madame » de Motteville, je fus témoin de son » trouble et de son inquiétude. Ce » ne fut pas sans répandre une grande » abondance de larmes, et sans » souffrir l'agonie où la mettoit la » cruelle alternative de tout perdre, » ou manquer à son devoir, qu'elle » se résolut de suivre le conseil le » plus dangereux pour ce monde ». Une fois déterminée, elle n'hésita plus, et sans écouter aucune considération humaine, elle fit fermer, par des grilles de fer, toutes les issues qui pouvoient laisser au Roi des entrées clandestines dans l'appartement des Filles d'honneur.

Cette hardiesse n'eut pas alors les suites que Madame de Navailles appréhendoit ; le roi se contenta de lui ôter le gouvernement des Filles, et de le donner à la Surintendante. Quelques Courtisans trouvèrent que

la Dame d'honneur n'avoit pas assez ménagé le Roi, dont elle divulguoit les foiblesses par les précautions publiques qu'elle prit. D'autres soutenoient qu'elle devoit, comme elle le fit, tout sacrifier, politique et ménagemens, aux obligations de sa place. Mais s'il y eut diversité sur la justice rigoureuse de l'action, tout le monde s'accorda sur la droiture de l'intention. Il n'en fut pas de même du zele inconsidéré de la Maréchale Du Plessis, à l'occasion d'une crainte que laissa entrevoir la Reine-Mere, qu'il ne se formât une liaison entre son fils et Mademoiselle de Ponts, sa niece : de Fontainebleau où étoit la Cour, elle l'enleva brusquement, et la conduisit à Paris. Cet excès de précaution, que la Reine n'avoit pas demandé, fut attribué au désir de se donner l'air d'une grande régularité, et généralement blâmé, parce qu'il

1662 - 63.

1662-63.

compromettoit, sans cause suffisante, l'honneur du Roi, et celui d'une fille de condition qui n'avoit besoin que de quelque avertissement.

La Valiere. *Motteville, t. 5, p. 216. Saint-Simon, t. 6, p. 6. La Fare, p. 46. Choisy, t. 1, p. 147.*

Dans le temps même que ces fantaisies passageres amusoient le Roi, il étoit sérieusement occupé de Mademoiselle de la Valliere : cette La Valliere si touchante, si intéressante, si tendre et si honteuse de l'être, qui auroit aimé Louis, quand il n'auroit été qu'un simple particulier, et qui lui sacrifia en gémissant son honneur et ses justes scrupules. On dit qu'il prit ce goût vif pour elle à l'occasion de la confidence qu'elle faisoit dans un bosquet, à une de ses compagnes, des émotions qu'excitoit en elle la présence du Roi dont elle ne pouvoit arracher l'image de son cœur. Louis, qui se promenoit par hasard dans ces lieux, l'entendit. Il trouva dans cette aventure ce qu'il

cherchoit depuis long-temps, la certitude d'être aimé pour lui-même, et il s'attacha à elle. 1662-63.

Mais sans adopter ni rejeter cette origine un peu romanesque, d'une passion qui eut tant de suites, il suffit de connoître les personnages, pour juger qu'elle devoit éclore » Mademoiselle de la Vallier étoit aimable, » et sa beauté avoit de grands agrémens par l'éclat de la blancheur et » de l'incarnat de son teint, par le » bleu de ses yeux qui avoient beaucoup de douceur, et par la beauté » de ses cheveux argentés, qui augmentoit celle de son visage ». Choisy applique à l'ensemble de sa personne ce vers :

Et la grace plus belle encor que la beauté.

Le Roi étoit de son côté le plus bel homme de son Royaume. Il vouloit être aimé, et elle aimoit. Dans ces dispositions, sans recourir à des

1662-63. aveux fortuits, le silence parle, et deux cœurs sont bientôt d'intelligence. De plus ils se trouverent dans des circonstances propres non seulement à déterminer un attachement, mais encore à en faciliter les progrès.

Monsieur & Madame. *La Fayette*, t. 1. p. 42 & 58. *Motteville*, t. 5, p. 177. *Mademoiselle*, t. 6, p. 41. *Choisy*, t. 1, p. 151. *D'Argenson*, p. 378.

Philippe d'Orléans, appelé *Monsieur*, venoit d'épouser Henriette d'Angleterre. Il avoit fort désiré ce mariage, peut-être comme il désiroit toutes les cérémonies, même les funebres : » *Car*, » dit Madame de la Fayette, *le miracle* » *d'enflammer le cœur de ce prince n'é-* » *toit réservé à aucune femme* ». Si quelqu'une eût pu se flatter d'y réussir, c'étoit certainement la jeune Henriette. » Sans être une beauté par- » faite, elle étoit, par ses manieres » et son enjouement, tout-à-fait ai- » mable ; on ne la quittoit pas sans » être content de ses propos obli- » geans et de son honnêteté. Elle » avoit infiniment de graces, s'ha- » billoit et se coiffoit d'un air qui

» convenoit à toute sa personne : de » maniere qu'on la louoit de bonne » foi sur sa belle taille, quoiqu'elle » l'eût bien gâtée ». 1662-63.

Le Roi, qui l'avoit dédaignée dans son enfance, lui trouva, quand elle fut devenue sa belle-sœur, des goûts si assortis aux siens, qu'il en fit sa compagnie ordinaire. Comme il tenoit sa Cour tantôt chez elle, tantôt chez la Comtesse de Soissons, toutes deux se lierent d'une amitié étroite. La jeune Reine n'étoit pas de leurs amusemens. Attachée à la Reine-Mere qu'elle ne quittoit pas, dévote, plus retirée qu'il ne convient à une Reine de France, elle étoit, pour ainsi dire, avare de la personne du Roi; elle auroit voulu le posséder seule, et elle souffroit plus de le voir dans les divertissemens entouré d'autres femmes, qu'elle n'y prenoit de plaisir.

Ce fut chez Madame que le Roi vit d'abord Mademoiselle de la Val-

liere; elle se nommoit de la Baume
1662-63. le Blanc, étoit fille du premier Maître-d'hôtel de Madame, femme de Gaston. Sa mere, devenue veuve, épousa Saint-Remi, premier Maître-d'hôtel de Monsieur, qui introduisit sa belle-fille dans la maison d'Henriette, dont elle fut reçue Fille d'honneur. Etant à Blois, dans la Cour de Gaston, elle fut recherchée en mariage par un Bragelogne. Le Roi craignoit pour cela de n'avoir pas eu les prémices de son cœur, et lui en montroit quelquefois de la jalousie.

Ils se connurent dans le temps de la plus grand intimité de Madame avec la Comtesse de Soissons, et lorsque leurs deux sociétés réunies marchoient d'un pas égal sous l'étendard d'une joie poussée jusqu'à l'étourderie. Rendez-vous, tête à tête, petits jeux, promenades nocturnes, repas tardifs nommés *Media noche*; on se permettoit tout, sans songer

que la bienséance interdit souvent aux Grands, comme aux autres, même ce qui n'est pas mal. La Reine-Mere gémissoit de ces libertés, en parloit à son fils et à Madame sa belle-fille, qui traitoient ses réflexions de surannées. Monsieur montroit des soupçons, se fâchoit, et on en tenoit compte. Cependant » ces deux » Royales personnes, dit Madame » de la Fayette, firent des réflexions, » et convinrent que pour s'épargner » les harangues de la Reine-Mere, » se mettre à l'abri des incartades » de Monsieur, et tromper la curio- » sité du Public, le Roi feindroit » d'être amoureux d'une des filles de » Madame. En conséquence de cette » résolution, dans un petit Conseil » auquel la Comtesse de Soissons fut » appelée, après avoir passé plusieurs » jeunes personnes en revue, on as- » signa au Roi Mademoiselle de la » Valliere, qu'on croyoit simple,

1662. 63.

1662-63

» parce qu'elle étoit naïve, facile à » conduire, parce qu'elle étoit douce » et accommodante, et qu'on ne la » trouvoit pas assez belle pour faire » craindre, si Louis prenoit de l'in- » clination pour elle, de ne pas » pouvoir la rompre quand on vou- » droit ».

Mais ce récit, dans lequel on remarque le penchant de Madame de la Fayette à trouver par-tout de l'intrigue, est bien moins vraisemblable que celui des autres Ecrivains. Selon eux, Madame et la Comtesse de Soissons prirent long temps pour elles les assiduités du Roi, qu'elles ne devoient qu'au désir de trouver la Valliere, qu'il rencontroit chez elles. Ainsi, quand elles le voyoient ordonner des fêtes, des tournois, des carrousels, des ballets, y prendre lui-même un rôle, s'empresser d'y briller, elles ignoroient que c'étoit pour obtenir un coup d'œil approbateur d'une fille

de leur suite. Si elles le trouvoient toujours dans leur société galant et enjoué, et s'il se plaisoit à dire des choses agréables à toutes les jeunes personnes du cercle, ces deux Dames ne savoient pas que c'étoit afin d'arriver sans soupçon à l'objet de sa tendresse, qui démêloit la ruse et lui tenoit compte intérieurement de ce qu'il avoit dit d'agréable aux autres. Lorsqu'enfin il se montroit le plus généreux des Princes, qu'il distribuoit aux compagnes de la Valliere, tantôt des rubans, des plumes, de jolies bagatelles, tantôt des dentelles, des diamans, des ajustemens de prix, la Princesse et la Comtesse ne se doutoient pas que c'étoit pour faire accepter à cette fille quelque présent important qu'il avoit l'art de lui faire tomber à son tour comme par hasard, et qu'elle n'auroit pas reçu, s'il elle n'y avoit été enhardie par l'exemple des autres.

1662-63.

1662 - 63.

Elle fut long-temps à se tenir dans les bornes de cette réserve, qu'elle auroit bien voulu ne jamais franchir. Toute recueillie en elle-même, et dans sa passion, elle étoit plus attentive à songer à ce qu'elle aimoit, qu'à lui plaire. Point d'ambition, point de vues. Il fallut que le Roi s'apperçût par hasard qu'elle avoit un frere dont il pouvoit faire la fortune. » Il remarqua, dans une revue, » qu'elle sourioit amicalement à un » jeune homme qui, de son côté, l'a- » voit saluée d'un air de connoissance. » Le soir même, le Monarque demanda » d'un ton sévere et irrité, quel » étoit ce jeune homme. Elle se trou- » bla d'abord, puis enfin répondit » que c'étoit son frere. Louis s'en » étant informé, lui fit des graces » distinguées, et ce fut le pere du » premier Duc de la Valliere ». Avec ce désintéressement, on peut juger comment elle reçut les offres du Surin-

tendant Fouquet, qui, épris de ses charmes, et ignorant son intelligence avec le Roi, lui fit dire qu'il avoit vingt mille pistoles à son service. On croit que cette proposition, dont Louis fut instruit, hâta la perte de ce téméraire. 1662 - 63.

» Fouquet étoit d'une bonne famille de Bretagne. Son pere avoit » été Maître des Requêtes sous » Louis XIII, et employé par Richelieu, comme un homme qui » veut faire sa fortune à quelque prix » que ce soit. Il mourut trop tôt pour » recueillir le fruit de son dévouement. » Son fils épousa une femme qui lui » apporta du bien. Il en acheta une » charge de Maître des Requêtes, et » ensuite celle de Procureur-Général « du Parlement de Paris, pendant » la guerre civile de 1650. Il s'étoit » rendu, dans cet emploi considérable, » au Cardinal Mazarin, et cela, secondé des services de l'Abbé son

Fouquet. *Bussi*, t. 2, p. 128. *Mademoiselle*, t. 4, p. 157, 164. *Choisy*, t. 1, p. 137, 162. *Reboulet*, t. 3, p. 212, 306, 364. *La Fare*, ch. 2. *Saint-Simon*, t. 6, p. 6. *La Fayette*, t. 1, p. 64. *Motteville*, t. 5, p. 226.

1662 - 63.

» frere, l'avoit fait Surintendant des » Finances ».

On dit que le Cardinal, en mourant, donna de fâcheuses impressions de lui à Louis XIV; et il n'y a rien d'étonnant, après ce qu'il savoit des deux freres. L'Abbé, intrigant, audacieux, se mêloit de tout, brouilloit les familles, faisoit battre les hommes, diffamoit les femmes et les filles. Cependant on le ménageoit, même après en avoir été insulté, parce qu'il étoit homme d'esprit, et de ressource en plus d'un genre. Il lui est arrivé, Madame de Châtillon ayant été chez lui, pendant son absence, prendre des lettres qu'il ne vouloit pas lui rendre, d'aller chez elle à son tour, pendant l'absence de la Duchesse, faire perquisition, tout bouleverser, et ne trouvant pas ce qu'il cherchoit, casser les glaces, briser les porcelaines, jeter les meubles par la fenêtre, au grand scandale

dale de tout le voisinage : et ils se raccommoderent. » *Qui auroit dit à* » *l'Amiral de Coligny*, observe Ma- » demoiselle, *la femme de votre pe-* » *tit-fils sera insultée par un abbé nou-* » *veau venu de Bretagne, et il n'en* » *sera rien ? Il ne l'auroit pu croire.* » *Un siecle amene bien des change-* » *mens à la Cour, comme ailleurs* ».

1662 - 63.

Autre imprudence du même homme. Jusque dans l'anti-chambre du Cardinal, il ne put contenir sa fougue contre son frere. » Ils s'étoient » brouillés, et ils se dirent publi- » quement tout ce que leurs enne- » mis pensoient dans le cœur. L'Abbé, » entre autres choses, reprocha à son » frere qu'il avoit dépensé quinze millions à Vaux, qu'il donnoit plus de pensions que le Roi, qu'il achetoit tous ceux qui vouloient se vendre, à quelque prix que ce fût, et qu'il avoit envoyé tantôt trois, tantôt quatre mille pistoles

1662 - 63.

» à des Dames qu'il nomma tout haut. » Le Surintendant, piqué au vif, re- » procha ironiquement à l'Abbé ses » dépenses excessives pour faire l'a- » gréable auprès de Madame de Châ- » tillon, et cela fort inutilement ». L'Abbé, bouillant de colere, entra chez le Cardinal, et lui conta en détail ce qui venoit de se passer. Quinze millions dépensés à Vaux, des trois et quatre mille pistoles envoyées à des Dames, sans ce qu'on ne disoit pas, ne devoient pas donner au premier Ministre une idée bien avantageuse du dépositaire des trésors du Royaume; et il auroit certainement prévariqué, si, laissant, en mourant, cet homme en place, il n'avoit pas averti le Roi.

Louis XIV se conduisit à l'égard de Fouquet avec beaucoup de sagesse et de bonté; il lui fit entendre qu'il n'ignoroit pas ce qui s'étoit passé.

» Mais je l'oublie, dit-il, et je con-

» tinuerai à me servir de vous, » pourvu que vous vous comportiez » fidélement. Je veux connoître l'état » des Finances de mon Royaume, » comme le point le plus important » du Gouvernement. Il n'y a que » vous qui puissiez m'en instruire ; » je vous conjure de le faire sans » déguisement ». Il finit en lui insinuant qu'il seroit difficile de lui en imposer, et que s'il le faisoit, il s'en repentiroit. 1662 65.

Retiré chez lui, Fouquet réfléchit sur ce que le Roi venoit de lui dire, et consulta ses amis touchant le parti qu'il avoit à prendre. Tous lui dirent que le procédé du Roi montroit un homme indulgent, mais ferme ; qu'ils lui conseilloient de marcher droit avec lui, et qu'il seroit peut-être infiniment dangereux de le tromper : mais le Surintendant ne fut pas de leur avis. Il ne pouvoit se persuader qu'un Prince de vingt ans se

1662-63

captiveroit pendant plusieurs heures de la journée à repasser des comptes et des calculs, matiere seche, occupation aride qui le dégoûteroit bientôt; que, s'il arrivoit qu'il s'y obstinât, Fouquet se flattoit qu'avec son expérience, il lui seroit aisé de dérouter un homme tout neuf dans ce genre de travail, et de le faire renoncer.

Il y auroit peut-être réussi, si le Roi ne s'étoit assuré de Colbert, que Mazarin lui avoit donné comme un homme d'ordre, exact, clair-voyant, en qui il pourroit prendre une entiere confiance. Le jeune Monarque lui communiquoit le soir les états qu'il avoit reçus le matin du Surintendant. Colbert lui en montroit les vices, et lui en expliquoit la perfide adresse : il lui faisoit voir que par-tout la dépense étoit exagérée, et la recette diminuée, afin de se conserver les moyens de continuer ses profusions. Le len

demain, le Roi faisoit au Surintendant des observations, de ces observations d'un homme à demi-instruit, tant pour montrer à Fouquet qu'il ne perdoit pas son objet de vue, que pour essayer si, à force de tentavives, il ne l'ameneroit pas à être sincere, et toujours il le trouvoit fidele à son plan de déguisement. 1662-63.

Cette épreuve dura plusieurs mois, Fouquet trompant, Louis paroissant trompé, et Colbert l'empêchant de l'être. Voilà ce qu'il a plu à quelques défenseurs de Fouquet d'appeller la trahison de Colbert, pendant qu'il auroit été véritablement traître au Roi et au royaume, s'il n'eût pas éclairé ce Prince. La question seroit de savoir s'il n'auroit pas dû avertir Fouquet, afin de le ramener à son devoir; mais ce seroit beaucoup exiger d'un homme qui aspire à la place. Le reproche de trahison pourroit tomber plus justement sur une autre

1662-63. action de Colbert, ou du moins sur la maniere d'y réussir : c'est qu'on prétend qu'il se fit ami de Fouquet, pour l'engager à vendre sa charge de Procureur-Général du Parlement de Paris, de peur qu'elle ne fût un obstacle au parti déjà pris de le faire juger par une Commission.

Ne pourroit-on pas penser aussi que Louis XIV s'écarta de la droiture, qui doit être la base de toutes les actions d'un Roi, en recevant, dans les dispositions où il étoit, une fête du Surintendant, à Vaux ? Car Choisi dit qu'il vouloit le faire arrêter » *au* » *milieu des haut-bois et des violons,* » *dans un lieu qui se pouvoit dire une* » *preuve parlante de la dissipation* » *des Finances* ». Mais la Reine Mere s'y opposa, et Fouquet fut instruit de ce dessein par un billet de Madame du Plessis Bellierre, son amie, qu'il reçu au milieu de la fête. Elle étoit si magnifique, » que le Roi en fut sur

» pris, *et le Surintendant*, continue » Choisy, *fut surpris de sa surprise*». Ils se regarderent, s'entendirent resterent un moment interdits, se remirent, et continuerent à jouer une scene de dissimulation, l'un de contentement, l'autre de tranquillité, toutes deux également fausses. 1662.

Il ne tint pas à la Reine-Mere que le malheur de Fouquet ne passât pas la disgrace. Elle conservoit un fond de bonté pour le Surintendant, par reconnoissance des services qu'il avoit rendus, étant Procureur-Général, à la fin de la Fronde, en *rognant* les prétentions des Chefs, et les forçant de se contenter des offres de la Cour. Ceux-ci, par vengeance, se réunirent contre lui, quand ils le virent sur le penchant de sa ruine. Colbert en forma un parti, dont Madame de Chevreuse fut l'organe. De là la liaison entre la famille de Colbert et la Maison de Luynes. Dans un voyage

1662 - 63.

que la Reine fit à Dampierre, chez cette Duchesse, son ancienne amie, elle se trouva tellement accablée de sollicitations, qu'elle abandonna le malheureux. Sa perte fut résolue, il ne fut plus question que des moyens.

On a blâmé, plaisanté même Louis XIV, des précautions qu'il prit pour s'assurer du Surintendant, comme si elles avoient été en lui l'effet d'une frayeur puérile, indigne d'un Souverain; mais il faut observer qu'on lui avoit fait le Surintendant très-dangereux par ses correspondances et ses projets. On lui donnoit beaucoup de partisans en Bretagne, lieu de sa naissance, partisans très-chauds, très-emportés, capables de soulever la Province au premier ordre de sa part. Il avoit acquis Belle-Isle, l'avoit fortifiée, et y travailloit encore. C'étoit, disoit-on, pour s'y cantonner contre le Roi, ou le rendre le prix de l'asyle qu'il iroit chercher chez les Anglois.

De plus, presque toute la Cour recevoit de lui des présens ou des pensions, depuis le plus petit jusqu'au plus grand. Un Prince qui commence à régner, et qui ne connoît pas encore les hommes, peut s'imaginer que ceux qui reçoivent, engagent leur reconnoissance. Il n'est donc pas ridicule que le jeune Monarque ait pris tant et de si grandes précautions, quoique l'événement ait fait voir qu'elles étoient inutiles. 1661-63.

La premiere fut de faire filer des troupes en Bretagne, sous prétexte de mouvemens séditieux dont on étoit menacé, à l'occasion d'un don gratuit que le Roi demandoit. La seconde, d'y aller lui-même et d'y attirer Fouquet. Il avoit la fievre; mais il passa par-dessus sa maladie, pour montrer au Roi son crédit dans la Province; persuadé qu'il en tireroit le double avantage d'effacer Colbert, et peut-être de le ruiner, en persuadant

1662-63. qu'il étoit plus nécessaire que lui. Ils allerent ensemble par la Loire dans des bateaux différens. Les Courtisans les voyant voguer à l'envi, disoient *l'un coulera l'autre à fond*; mais presque tous croyoient que le naufrage regardoit Colbert. La troisieme précaution fut de tout préparer pour s'emparer de Belle-Isle, même par force, s'il étoit nécessaire. La quatrieme enfin, au milieu de tant de gens gratifiés par le Surintendant, de choisir si bien son monde, qu'il ne put être averti, et de donner des ordres si précis et si bien combinés, que rien ne manquât.

Arrivé à Nantes, qui étoit le but du voyage, le Surintendant, qui n'étoit pas apparemment sans inquiétude, se logea au bout de la ville, dans une maison fort éloignée du château. On sut depuis qu'il y avoit dans cette maison un conduit souterrain aboutissant à la Loire, et au

bout une barque toute équipée, approvisionnée et pourvue de Rameurs excellens, capables de franchir tous les obstacles, et de le rendre en peu de temps à Belle-Isle. Il avoit aussi sa poste particuliere, c'est-à-dire, des Courriers placés aux côtés de la grande route, avec des relais disposés de maniere que, sans pouvoir être vu ni prévenu, il auroit gagné tel lieu de sûreté qu'il auroit voulu. Cette poste lui servoit ordinairement pour les nouvelles ou rendez-vous de plaisirs qui demandoient célérité ou secret, et il la négligea dans la circonstance la plus importante de sa vie.

Sans doute il ne se croyoit pas si près du danger. » *Je me fie au Roi*, » disoit-il à ses amis qui le pressoient » de se sauver, *je me fie au Roi. Je* » *lui ai représenté que sous M. le* » *Cardinal, j'ai fait bien des choses* » *par l'ordre exprès du Ministre, dont*

1662. 63. » *je n'ai point de décharge, et le Roi* » *ma promis que je ne serois jamais* » *recherché à ce sujet. Il a souhaité* » *que je me défisse de ma charge de* » *Procureur-Général, je l'ai sacrifiée* » *à ses desirs, et j'en ai fait porter dans* » *ses coffres le prix, qu'il a agréé.* » *Il y quelques jours encore, je lui* » *ai avoué que dans les états de* » *Finance qu'il me demandoit, les* » *premiers mois de son regne, je n'ai* » *pas toujours été exact, mais que* » *depuis que j'ai reconnu qu'il vouloit* » *véritablement s'instruire et tout sa-* » *voir par lui-même, j'ai été fidele et* » *sincere. Il m'a paru content de cette* » *libre confession de ma part, et je* » *me flatte que je n'ai rien à en crain-* » *dre* ». Dans cette prévention, on avoit beau lui dire qu'on voyoit du mouvement au Château, qu'il y avoit du mystere, que le Roi travailloit seul, qu'il donnoit des ordres, que sûrement la liberté de quelque Grand

étoit menacée, il répondoit : » *Je* 1662-63.
» *n'appréhende rien, cela regarde* » *Colbert* ».

Mais enfin, le 5 Septembre 1661, en sortant du Château où s'étoit tenu le Conseil, on l'assure positivement qu'il va être arrêté. Il quitte précipitamment sa chaise, se jette dans une autre, et déjà il se perdoit dans la foule, lorsqu'Artagnan, Commandant des Mousquetaires, qui avoit l'ordre, le saisit au détour d'une rue : il le fait monter dans un carrosse, et le mene, sans s'arrêter ni jour ni nuit, au Château d'Angers. Sa femme et ses enfans sont conduits à Limoges, et on expédie des Couriers avec des ordres pour faire mettre le scellé dans toutes ses maisons. Un de ses gens, présent à son enlévement, va joindre à deux lieues un des relais particuliers dont nous avons parlé, et fait si bonne diligence, qu'il en porte la nouvelle à Paris à ses amis, douze

1662-63. heures avant le Courier expédié à la Reine-Mere. On auroit pu, pendant cet intervalle, soustraire bien des papiers, sur-tout dans sa maison de Saint-Mandé, où étoient les plus intéressans. L'Abbé Fouquet, homme d'expédition, vouloit que, sans s'amuser à les trier, on mît le feu à la maison, et qu'on anéantît bons et mauvais, jusqu'au moindre brouillon. Madame du Plessis Bellierre, confidente du Surintendant, s'y opposa; elle étoit persuadée que dans l'espece d'anxiété où elle l'avoit vu en partant pour Nantes, il n'avoit pas manqué de se défaire de tout ce qui pouvoit nuire à lui ou aux autres : et elle se trompa.

Le Surintendant avoit la mauvaise habitude de garder toutes les lettres qu'il recevoit; projets, demandes, remercîmens, propositions, billets galans : on devine enfin ce qui pouvoit se trouver en ce genre dans le

cabinet d'un dispensateur des Finances, ambitieux, prodigue et voluptueux. Quantité de personnes furent compromises par la lecture que le Roi en fit avec sa mere; » *car il y en avoit* » *peu à la Cour*, dit Madame de » Motteville, *qui n'eût sacrifié au veau* » *d'or. Il fut par-là révélé que bien* » *des filles et des femmes qui passoient* » *pour sages, ne l'étoient pas. Et on* » *vit que ce ne sont pas toujours les* » *hommes les plus aimables qui ont* » *les meilleures fortunes, et que c'est* » *avec raison que les Poëtes ont fait* » *la fable de Danaé et de la pluie d'or.*

1662-63.

» Il n'y eut d'abord aucune modé» ration dans les jugemens qui se por» terent sur Fouquet, car les malheu» reux ne manquent jamais de crimes. » On disoit qu'il révéloit les secrets » de l'Etat aux Anglois, qu'il vouloit » se faire, par leur aide, une Souve» raineté de Belle-Isle, et du Duché » de Penthievre qu'il avoit acheté.

1662-63. » Ses défenseurs disoient au contraire,
» qu'à la vérité il avoit eu dessein
» d'y bâtir une ville, d'en rendre le
» port sûr, pour y attirer tout le
» commerce du Nord, priver Ams-
» terdam de ce trafic, et rendre par-
» là un grand service à la France.
» En effet, son génie élevé et capa-
» ble de grands desseins donnoit assez
» de vraisemblance à ce projet. Ce
» qui lui fit le plus de tort, fut une ins-
» truction dans laquelle il ordonnoit
» ce que ses amis, qu'il nommoit l'un
» après l'autre, devoient faire en cas
» qu'il fût arrêté : on la trouva à
» Saint-Mandé, derriere un miroir,
« toute couverte de poussiere, comme
» un papier méprisé et abandonné.
» C'étoit une rêverie, mais qu'il avoit
» autorisée de quelque apparence de
» vérité en la conservant. Or, comme
» ce qu'il demandoit à ses amis étoit
» des crimes de lese-Majesté, il les
» mit tous dans le cas d'avoir besoin

» de la clémence du Roi, qui pou- 1662-63.
» voit croire qu'il n'avoit pas ainsi
» assigné à chacun son poste, sans
» leur consentement ». Cette imprudence, qui mit dans l'embarras beaucoup de personnes, aigrit d'abord les esprits contre lui; mais, comme il n'avoit jamais été méchant, insensiblement l'indignation se changea en pitié, sur-tout quand on vit que ses ennemis s'acharnoient à le décrier dans le public, pendant qu'une Chambre de justice, érigée à l'Arsenal, lui faisoit son procès à la rigueur.

Avec le Surintendant, avoit été ar- M. Pelisson.
rêté Pelisson, homme de Lettres, son premier Commis et son ami. Tous deux furent transférés à la Bastille. De sa prison, Pelisson trouva moyen de faire percer dans le public des apologies si bien écrites, si sages, si touchantes, qu'elles firent revenir beaucoup de personnes en faveur de Fouquet. On reconnut le style,

1662 63. et l'Auteur fut resserré plus étroitement. Dans cet état, et malgré la gêne où il étoit retenu, on rapporte qu'il vint à bout de rendre un service essentiel à son Bienfaiteur. Il savoit quelques secrets dangereux, renfermés dans des papiers dont il avoit eu connoissance. Il appréhenda que le Surintendant, interrogé sur ces secrets, et ignorant que ces papiers avoient été détruits, ne fît des aveux qui auroient pu lui être préjudiciables. Dans cet embarras, il imagina de révéler lui-même aux Juges quelque chose de ces secrets. Comme il ne se montroit qu'imparfaitement instruit, ils ne purent, d'après lui, faire à l'accusé que des questions incertaines, qui le firent résoudre à nier les faits qu'on lui opposoit. La procédure sur cet article fut portée jusqu'à la confrontation; c'est ce que Pelisson désiroit. Il paroît devant Fouquet, et répete ce qu'il avoit avancé. Le Surintendant,

consterné de l'infidélité de son ami, hésitoit ; mais Pelisson, reprenant la parole d'un ton ferme et élevé, lui dit : « *Vous ne nieriez pas si hardi-* » *ment, si vous ne saviez que ces pa-* » *piers ont été brûlés* ». Ce fut un coup de lumiere pour le malheureux, qui, par l'ingénieuse adresse de Pelisson, évita de faire un aveu qui auroit pu le perdre (1).

1662-63.

Le procès dura plus de deux ans. Ce qui arriva aux Charost, pere et fils, prouve l'animosité qu'on y mit. C'est aussi une preuve des complaisances auxquelles sont assujettis les Souverains eux-mêmes. » Le Comte de Cha- » rost étoit un brave Gentilhomme, à » qui le Duc de Sulli fit épouser sa fille

Charost. *Saint-Simon, t. 1, premiere Partie, p. 23 ; & t. 3, p. 172.*

(1) Ce trait ne se trouve pas dans les Auteurs les plus authentiques ; mais il est si accrédité, qu'on a cru ne le devoir pas omettre. D'ailleurs, s'il n'est pas vrai, on désire qu'il le soit.

1662-63. » L'Escolopier, Président à Mor-
» tier, fort riche, pour augmenter sa
» fortune, qui étoit très-mince; mais,
» ce qui vaut mieux, il se trouva
» homme de mérite, et se distingua
» fort dans les guerres d'Henri IV,
» où il eut toujours des emplois con-
» sidérables. Il s'attacha à Richelieu,
» comme ce Cardinal vouloit qu'on
» lui fût dévoué, c'est-à-dire, jusqu'à
» se reconnoître sa créature : cette
» protection lui valut la charge de
» Capitaine des Gardes du Corps.
» Mazarin, qui se piquoit d'aimer et
» de protéger tous ceux qui avoient
» été particuliérement attachés à Ri-
» chelieu, rechercha l'amitié du
» Comte de Charost, et le mit en
» grande considération auprès de la
» Reine-Mere, et ensuite auprès
» du Roi, qui le regarderent tou-
» jours comme un homme de tête,
» de valeur et d'une fidélité à toute
» épreuve. Il se fit un principe de

» se tenir uni à tout ce qui avoit
» tenu au Cardinal de Richelieu, qu'il 1662.63.
» appeloit toujours son Maître, et dont
» il avoit force portraits qu'il mon-
» troit volontiers, quoique cela ne fût
» pas fort agréable à la Reine-Mere.

» Il avoit beaucoup dépensé, tenoit
» un grand état, et n'auroit pas voulu
» déchoir ? c'est pourquoi il maria
» son fils, reçu Capitaine des Gardes
» en survivance, à la fille unique du
» premier lit de Fouquet, qui étoit
» alors à l'apogée de la puissance.
» La chûte du Surintendant fit un
« grand changement dans les affaires
» de Charost ; mais elle n'en fit pas
» dans sa faveur auprès du Roi, dont
» il obtint, en 1662, un tabouret de
» grace pour sa belle-fille, malgré la
» disgrace de son pere. Les deux
» Charost n'en perdirent rien de leur
» considération et de leur familiarité
» auprès du Roi et de la Reine ;
« qui aimoient et estimoient le pere

1662-63. » comme un ancien serviteur fidele » et incorruptible, sentimens qui influoient sur le fils.

» Ni l'un ni l'autre ne cachoient la » vive impression que faisoit sur eux » le malheur de Fouquet. Ils ne se » gênoient ni dans leurs discours, ni » dans leurs démarches en faveur du » prisonnier. Cette liberté qui sembloit autorisée par la faveur constante du Roi, donna à penser à » Le Tellier et Colbert, artisans de » la ruine du Surintendant; ils appréhenderent de ne pouvoir la consommer tant que ces deux hommes conserveroient la charge qui » leur donnoit un accès libre auprès » du Roi. Ils en parlerent à Louis XIV, » lui remontrerent pendant le cours » du procès, que le crédit de ces deux » hommes pourroit ralentir le zele » des Juges; et après la condamnation de Fouquet, ils ne cesserent » de faire leurs efforts pour les éloi-

» guer du Roi, dans la crainte qu'ils » ne réussissent à faire rentrer en » grace le Surintendant. 1662 - 63.

» Les deux Ministres ne s'aimoient » pas, mais ils s'entendoient à mer- » veille sur cet objet ; et ils revin- » rent si souvent à la charge, au » contraire les Charost continuerent à » faire une si belle défense, que le » roi, *tiraillé*, pour ainsi dire, des deux » côtés, et fatigué de l'attaque des » uns et de la résistance des autres, » ne put s'empêcher de faire apper- » cevoir qu'il se trouveroit bien sou- » lagé, si, par quelque moyen hon- » nête, la charge de Capitaine des » Gardes pouvoit passer en d'autres » mains : mais trop sûr de la fidélité » des possesseurs, et trop accoutumé à » une sorte de déférence pour le pere, » il ne put se résoudre à les en dé- » pouiller. Ce fut donc aux Minis- » tres à recourir à la négociation,

1662-63.

Saint Simon, t. 1, premiere Partie, p. 23.

» et ils eurent permission de leur faire
» un pont d'or.

» Charost, vieux routier de Cour, » sentit bien qu'à la longue il ne leur » résisteroit pas, et qu'il seroit forcé » alors de faire avec dégoût, et pour » ce qu'on voudroit, une chose qu'il » pouvoit faire maintenant avec agré- » ment et profit en imposant la loi. » Il se prêta donc à un traité qui fut » conclu à ces conditions, qu'il céderoit » sa charge, et son fils la survivance » à M. de Duras, qui lui en rendroit » le prix, et que M. de Charost au- » roit pour rien la Lieutenance-Géné- » rale unique de Picardie, Boulonnois » et Pays reconquis, avec le com- » mandement en chef dans la Pro- » vince, et son fils la survivance de » tout cela, et le gouvernement de » Calais. Ces deux morceaux valoient « quatre-vingt mille livres de rente. » Il fut en même temps stipulé

» que

» que le pere et le fils seroient faits » Ducs à Brevet ; c'est une dignité » qui est sans rang et sans succession, » inventée sous François Premier, et » renouvelée par Mazarin, qui la » donnoit assez libéralement. Il ar- » riva de cette générosité, dit Saint- » Simon, ce que le Cardinal avoit » prédit ; c'est qu'il en fit tant, qu'il » étoit honteux de l'être, et honteux » de ne l'être pas ». 1662. 63.

Outre ces avantages dont nous venons de parler, » Charost voulut deux » choses du Roi, au quel il s'adressa » directement, et il les emporta. » L'une fut un billet entiérement » écrit et signé de la main de Sa » Majesté, portant parole et pro- » messe expresse de ne point créer de » Pair de France, pour quelque cause » que ce pût être, sans faire Charost » pere et fils, et sans les faire avant » tout autre, en sorte qu'ils auroient » le rang d'ancienneté sur celui et

1662. - 63. » ceux qu'il voudroit créer. L'autre » fut un *Brevet d'affaires* au pere et » au fils, c'est-à-dire, de moindres en- » trées que celles de premier Gen- » tilhomme de la chambre, mais » beaucoup plus grandes que toutes » les autres.

» Cette voie si rare et si précieuse » d'un accès continuel et familier au- » près du Roi, n'étoit pas le compte » des deux Ministres, qui l'auroient » bien empêché s'ils l'avoient pu ; » mais Charost brusqua ce dernier » point du Roi à lui, comme le *vin* » *du marché*, sans lequel, disoit-il, » il ne pouvoit le conclure de bon » cœur, ni quitter, ainsi que son fils, » une charge qui les approchoit jour- » nellement du Roi, sans s'assurer le » droit de n'en être pas éloignés. Ce » Brevet et la promesse furent dans » Charost un trait de fort habile hom- » me, et un effort extrême de con- » sidération de la part du Roi, qui

» n'a jamais donné d'autre promesse » d'aucune grace par écrit (1) «.

1663. - 64.

La diversité d'opinions fut grande entre les Juges de Fouquet. Les uns le crurent digne de mort, les autres à peine d'une flétrissure. On ne le trouva pas coupable de crime capital, si ce n'en est pas un que d'abuser de

Condamnation de Fouquet. *Choisy*, t. 2, p. 226.

(1) Madame de Sévigné écrit à sa fille, le 9 Mars 1671, comme la nouvelle du jour, ce qui regarde les Charost, la vente de la charge de Capitaine des Gardes, les deux Duchés, &c. Si les motifs de ces événemens sont tels que Saint-Simon les raconte, il s'ensuivroit que les ennemis de Fouquet ont conservé dix ans leur haine, ce qui n'est ni impossible, ni même fort extraordinaire.

Nous croyons la date de Madame de Sévigné la plus sûre ; cependant nous avons placé ici ces faits, pour donner plus de suite à la narration, et la rendre plus complette, liberté que nous prendrons quelquefois pour les faits dont la date n'est pas essentielle.

1663 - 64.

son état, et de prodiguer l'argent des peuples pour son ambition et ses plaisirs. Les Juges n'étant guidés par aucune Loi touchant le genre de punition que mérite un pareil abus, adopterent la plus douce. Par Arrêt du 20 Décembre 1664, ils le condamnerent à un bannissement perpétuel, avec confiscation de tous ses biens. Les Ministres ne furent pas contens d'un jugement qui n'exterminoit pas le coupable qu'ils redoutoient, et apparemment ne s'en cacherent pas, puisqu'ils donnerent lieu à cette réponse tranchante de Turenne. On blâmoit devant lui l'emportement de Colbert contre Fouquet, et on louoit la modération de Le Tellier : *Effectivement*, dit-il, *je crois que M. Colbert a plus d'envie qu'il soit pendu, et que M. Le Tellier a plus de peur qu'il ne le soit pas*

Phelyppeaux de Pont-Chartrain.

» Ils montrerent leurs mécontentemens à plusieurs des Juges, sur-tout

» à Phelyppeaux de Pontchartrain ; » comme il n'étoit pas riche, et qu'on » lui connoissoit l'envie de s'avancer, » ils comptoient sur lui ; mais sa pro- » bité fut inflexible aux menaces et » aux promesses. Fouquet, dont il » n'avoit jamais rien eu, trouva en » lui un intrépide défenseur. Aussi la » vengeance des Ministres le pour- » suivit-elle toute sa vie. Son désir » étoit de faire tomber à son fils sa » charge de Président en la Chambre » des Comptes, et il n'en put jamais » avoir l'agrément. De sorte que ce » fils demeura dix-huit ans Conseiller » aux requêtes du Palais, sans espé- » rance de s'avancer ». Le Roi ser- vit la haine de ses Ministres, peut- être sans la partager. Ils lui repréſen- terent que la sûreté de l'Etat courroit des risques, si le Surintendant restoit libre, parce qu'il pourroit en porter les secrets chez l'Etranger. Pour éviter cet inconvénient, qui n'étoit pas cer-

1663-64. *Saint Simon, t. 1 seconde Partie, p. 59.*

1664-65. tain, le Roi commua la peine du bannissement en une prison perpétuelle, et le malheureux Fouquet fut condamné à traîner une vie d'ennui et d'amertume dans la citadelle de Pignerol. La charge de Surintendant fut supprimée ; et Colbert, homme sévere, mis à la tête des Finances, sous le titre de Contrôleur-Général, commença à faire regretter la douceur de Fouquet ; mais Colbert, dur pour les Courtisans avides, Colbert, dont l'œil perçant, le regard austere, *le pli de front* étoient si redoutables à ceux qui l'abordoient, procura au peuple une remise de trois millions sur les Tailles. Cette action faite à propos donna une grande idée de son administration, et attira au Monarque des remercîmens qui chatouillerent doucement son cœur très-sensible à la louange.

1664-65. La Valliere à s. Cloud. Louis éprouvoit encore un autre genre de sensibilité, qui faisoit en

même temps son plaisir et son tourment. Il avoit enfin arraché à la fragile la Valliere des preuves d'amour, dont les effets ne marquoient que trop sa foiblesse. Loin d'en être glorieuse, comme il arrive quelquefois à ses semblables, elle se cachoit, et se gênoit au point de s'être souvent exposée à mourir, pour écarter les soupçons. Les angoisses, les combats, le désespoir de cette Amante désolée, dans ses momens de repentir, qui étoient fréquens, rendoient pénible le triomphe de son séducteur. Il étoit aussi sans cesse fatigué par les reproches de sa mere. La jalousie timide de la jeune Reine, ses regards languissans, ses soupirs étouffés n'étoient pas ce qui l'embarrassoit le moins. On avoit fait l'impossible pour cacher à Marie-Thérese ce fâcheux secret, cependant elle le devinoit; mais deux aventures lui en donnerent la certitude.

1664-65. *Choisy*, t. 1, p. 152. *Motteville*, t. 5, p. 330. *Mademoiselle*, t. 5, p. 142, 143.

1664.65.79 La Valliere figura personnellement dans l'une. Soit dépit conçu de quelques attachemens passagers que Louis se permettoit, soit scrupule plus fort qu'à l'ordinaire, elle se déroba un jour de la Cour, et alla s'enfermer dans un couvent à Saint-Cloud. Le Roi ne l'eut pas plutôt appris, que, sans vouloir écouter les représentations de sa mere, il se jette sur le premier cheval qu'il trouve, et court au grand galop la chercher. Il se fait ouvrir les portes, lui parle, la détermine et l'entraîne avec lui. Cette fille, qui, dans ses plus grands désordres, n'oublia jamais qu'elle commettoit le mal, et espéra toujours en faire pénitence, tournant vers la Religieuse qui ouvroit la porte, ses yeux baignés de larmes, lui dit en soupirant : » *Adieu, ma* » *Sœur, vous me reverrez bientôt* ».

Fausse lettre. *La Fare, ch.* 3. L'autre aventure, plus compliquée, causa un grand trouble dans la Société ordinaire du Roi. C'étoit toujours le

cercle de Madame et de la Comtesse de Soissons, composé de ce qu'il y avoit de plus galant à la Cour. On remarquoit entre les hommes, le Comte de Guiche, fils du Maréchal de Grammont, et Du Bec-Crepin, Marquis de Vardes; le premier attaché à Madame; le second à la Comtesse de Soissons, qui toutes deux, disoit-on, les payoient de retour. Louis se plaisoit toujours dans cette compagnie; mais il y venoit plus rarement, depuis que la Valliere, qui fuyoit le grand monde, le retenoit à ses côtés. Ces Dames se fâcherent de ce qu'elle leur déroboit ainsi le Roi, et résolurent de le lui enlever à leur tour. Pour y réussir, elles imaginerent de donner à la jeune Reine connoissance des infidélités de son époux. Elle ne manquera pas, supposoient-elles, d'aller faire ses plaintes à la Reine-Mere; toutes deux réunies harceleront le Roi: ou il renvoyera la Val-

1664-65. *Motteville*, *t.* 5, *p.* 305, 362, 369, *La Fayette*, *t.* 1. *p.* 82, 119, 126. *Mademoiselle*, *t.* 5, *p.* 141 & 168.

1664. 65. liere pour avoir la paix, ou cette fille, honteuse de mettre la désunion dans la Famille Royale, impatientée des mortifications qu'on lui fera essuyer, se retirera d'elle-même, et le Roi nous reviendra.

Ce beau dessein conçu, le Marquis de Vardes compose une lettre comme écrite par le Roi d'Espagne à sa fille. Le Comte de Guiche la traduit en Espagnol. La Comtesse de Soissons fournit l'enveloppe d'une véritable lettre venue d'Espagne, qu'elle avoit ramassée exprès dans la chambre de la Reine, et se charge de la placer de maniere qu'elle tombe nécessairement sous la main de cette Princesse; mais soit que les mesures fussent mal prises, ou par un hasard inévitable, le paquet est trouvé par la Molina, premiere Femme de chambre de la Reine. Surprise d'une pareille rencontre, elle l'examine, croit appercevoir que l'adresse et le cachet

sont contrefaits, et soupçonnant qu'il pouvoit receler quelque mystere dangereux, elle le porte au Roi sans le montrer à sa maîtresse. 1664-65.

On peut juger de l'étonnement du Roi; il passe en revue toute sa Cour, et cherche dans sa tête quels sont les téméraires. Ne pouvant se fixer à personne, il appelle Vardes, homme d'esprit qui avoit sa confiance, et se met de nouveau à examiner avec lui. L'Amant de la Comtesse de Soissons, suivant qu'ils en étoient convenus, hésite d'abord, et enfin jette les soupçons sur Madame de Navailles, Dame d'honneur de la Reine, à qui la Surintendante en vouloit toujours. » Rappelez-vous, dit » au Roi le perfide Confident, que » cette femme n'a cessé de s'oppo- » ser aux goûts et aux inclinations de » Votre Majesté. N'avez-vous pas » remarqué qu'elle affecte un attache- » ment exclusif pour la Reine votre » épouse? que quand celle-ci est triste, Disgrace de Navailles.

1664-65. » la Reine-Mere et Madame de Navailles se regardent, se font des » gestes de compassion ; qu'elles paroissent l'inviter à se soulager en » leur contant le sujet de ses peines, » et qu'il semble que le secret leur » pese à elles-mêmes. Je vous avouerai » même que derniérement Madame » la Comtesse parlant par votre ordre » à la Reine pour la tranquilliser au » sujet de Madame de la Valliere, » l'a trouvée plus instruite qu'elle » ne l'auroit cru. D'où lui peuvent » venir ces lumieres, sinon de la » Dame d'honneur qui ne la quitte » pas ? et puis, qui auroit fourni l'en- » velope, sinon elle encore, qui a dans » l'appartement un accès assidu et jour- » nalier ? Quand à la lettre, rien de » si aisé que de la faire composer » ou traduire par quelqu'un qui sache » l'Espagnol ; il n'en manque pas à » la Cour ». Le Roi, qui conservoit un fond de ressentiment contre la

Dame d'honneur, ne fut pas difficile à persuader, ni lent à châtier. Sans écouter les prieres de sa mere, qu'il croyoit trompée ou de connivence, il priva le Duc et la Duchesse de Navailles de toutes leurs charges, et les relégua dans leurs terres. 1664-65.

Mais la perfidie ne resta pas longtemps impunie. Rarement la bonne intelligence dure entre les méchans. Il se forma une multitude d'intrigues dans cette Société. Madame montra trop de bonté pour le Comte de Guiche. On en rendit Monsieur jaloux, car il ne l'auroit pas été de lui même. Il exigea que ce prétendu rival sortît du Royaume. Pendant son absence, Vardes, qu'il avoit laissé dépositaire de ses intérêts auprès de Madame, voulut aller sur ses brisées; elle ne l'écouta pas. Piqué de ce mépris, il manqua insolemment à la Princesse: elle s'en plaignit au Roi, qui le fit mettre à la Bastille. La Comtesse de Sois- Punition des coupables.

1664-65. sons fut très-piquée contre Madame, de ce qu'elle l'a privoit d'un homme dont la présence lui étoit chere, et quand il fut sorti de prison, elle l'enhardit à braver encore la Princesse. Il se mêla dans tout cela des rapports faux ou exagérés, qui donnerent de nouveaux soupçons à Monsieur, et firent une seconde fois exiler le Comte de Guiche, à la priere de Philippe. Le Chevalier de Lorraine, audacieux Favori de ce Prince, fut exilé à son tour, à la priere d'Henriette, et enfin l'époux consentit à laisser revenir le Comte, pour que l'épouse ne s'opposât pas au retour du Chevalier. Madame de la Fayette a fait de ces intrigues une espece de Roman très-embrouillé, dont voici la conclusion. Madame ne pouvant plus souffrir les discours malins de Vardes et de la Comtesse, qui la brouilloient perpétuellement avec son mari, et furieuse de leurs manieres outrageantes, au

hasard de ce qui pouvoit lui en arriver, alla révéler au Roi tout le manége de la lettre. Louis lui pardonna en faveur de sa franchise. Le Comte de Guiche, qui s'étoit laissé entraîner par l'empire que Madame avoit sur lui, en fut quitte pour un exil de quelques années, peine à laquelle il étoit accoutumé : la Comtesse de Soissons, malgré l'ancienne amitié du Roi, eut ordre de ne plus paroître à la Cour, punition grave pour une Surintendante de la Maison de la Reine. Mais Vardes, le perfide Vardes, qui avoit plus d'âge et d'esprit que ses complices, qui, loin de se prêter à leur folie, auroit dû les ramener à la raison, qui avoit été le principal artisan de la fourberie, qui avoit abusé de la confiance de son Maître, et fait tomber sur des innocens le châtiment qu'il méritoit, fut envoyé dans un cachot de de la Citadelle de Montpellier, d'où il ne sortit long-temps après,

1664-65.

1664-65. que pour passer le reste de sa vie en exil.

Cependant le Roi ne rappela pas le Duc et la Duchesse de Navailles, quoique la Reine-Mere l'en priât au lit de la mort : il se contenta de le nommer Commandant du pays d'Aunis, de la Rochelle et de Brouage; et quelques années après, il le fit Maréchal de France, sans qu'il s'y attendît, ni qu'il le demandât.

Chandenier. *Saint-Simon, t. 1, première Partie, p. 102.*

Le Marquis de Chandenier, l'aîné de la maison de Rochechouart, et neveu du Cardinal de la Roche-Foucault, disgracié sous Mazarin, eut aussi de la justice de Louis, sans l'avoir sollicité, un adoucissement à la persécution qu'on lui faisoit éprouver ». Il étoit » un des quatre Capitaines des Gar- » des, homme haut, plein d'hon- » neur, d'esprit et de courage. Ces » qualités apparemment offusquerent » le Cardinal, et dans une occasion » où les prérogatives des Capitaines

» furent attaquées, quoique les trois
» autres les soutinssent avec lui, lui 1664-65
» seul eut ordre de se défaire de sa
» charge, et d'en recevoir le prix,
» qui fut fixé arbitrairement. Il re-
» fusa l'un et l'autre; mais le Duc
» de Noailles n'en fut pas moins ins-
» tallé dans sa place, l'argent con-
» signé chez un Notaire, et lui sommé
» de le retirer en donnant sa démis-
» sion. Il étoit pauvre; on espéra que
» la nécessité vaincroit ce qu'on ap-
» peloit son opiniâtreté : après quel-
» ques mois d'attente, elle lassa la
» Cour, qui l'envoya prisonnier au
» Château de Loches, au pain du Roi,
» comme un criminel; et on arrêta
» tout son petit revenu, pour le for-
» cer de recourir à l'argent de l'ache-
» teur, et à se démettre. La Cour
» se trompa. M. de Chandenier vé-
» cut du pain du Roi, et de ce que
» les Bourgeois de Loches lui en-
» voyoient à dîner et à souper dans

1664-65. » une petite écuelle qui faisoit le tour
» de la ville. Jamais il ne se plaignit,
» jamais il ne demanda ni son bien
» ni sa liberté. Près de deux ans se
» passerent ainsi, après lesquels la
» Cour, honteuse d'une violence si
» peu méritée, plus encore d'être
» vaincue par ce courage qui ne se
» pouvoit dompter, relâcha ses re-
» venus, et changea sa prison en
» exil, où il a été bien des années,
» et toujours sans daigner rien de-
» mander. Il en arriva comme de la
» prison, la honte fit révoquer son
» exil. Il eut permission de revenir
» à Paris, où il vécut en Philosophe
» Chrétien, borné à un petit nom-
» bre d'amis. Je l'ai vu souvent avec
» un grand respect, dit Saint-Simon,
» dans une très-simple et très-jolie
» retraite qu'il s'étoit faite à Sainte-
» Génevieve; il y passa les dernieres
» années de sa vie dans une grande
» piété. On se servit de ces dispositions

» religieuses pour lui faire un juste » scrupule sur ses dettes, qu'il ne te- » noit qu'à lui de payer en recevant » l'argent de sa charge. Il y consentit » à la fin, et même à voir M. de » Noailles, auquel il avoit imputé, » peut-être mal à propos, une partie » de ses peines. Il mourut très-âgé, » dans la retraite qu'il s'étoit choisie, » fort détaché du monde, qu'il con- » noissoit bien (1) ». 1664-65.

Si les Rois n'avoient auprès d'eux que des hommes d'une vertu sévere, fut-elle même opiniâtre, et s'ils savoient les goûter, ils ne seroient pas exposés aux défiances qui environnent le trône et qui les tourmentent. On remarqua que depuis l'aventure de la lettre, Louis XIV, trompé par ceux qu'il honoroit de son amitié la plus intime, devint si soupçonneux, qu'il

Caractere défiant de Louis XIV. *Saint-Simon*, *t.* 6, *p.* 7, 73, 100. *Caylus*, *p.* 6.

(1) Dangeau marque le remboursement reçu par Chandenier en Novembre 1677.

1664-65. commença à croire plus difficilement à la probité, et que sur-tout les gens d'esprit, d'un caractere décidé, lui faisoit ombrage. » Avoir » le cœur haut, dit Saint-Simon, » se sentir, se respecter, être instruit, » tout cela lui devint suspect, non- » seulement dans ses Courtisans, » mais encore dans ses Généraux et » ses Ministres, desquels cependant » ces qualités devroient être exigées, » comme plus nécessaires à eux qu'à » d'autres.

» Il renforça alors l'air imposant » que la Nature lui avoit donné, » sans pourtant rien diminuer de la » politesse qu'il tenoit de sa mere, et » qui fut toujours extrême. Il ne resta » de familiers auprès de lui, que ceux » qui l'avoient dompté par l'âge et par » l'habitude, qu'il n'avoit pas choisis » ni approchés, mais qui se trouve- » rent en place. Encore falloit-il qu'ils » eussent une sorte d'esprit qu'il ne

» craignît pas. Tels étoient Vivonne, » premier Gentilhomme de la Cham- » bre, homme à saillies, amusant, » sans méchanceté ni malice, en- » tendant bien la plaisanterie et s'y » prêtant de bonne grace; Crequi, » dans la même charge, dont la vie, » toute occupée de plaisirs, de bonne » chere et du plus gros jeu, rassu- » roit le Roi dans l'habitude de fa- » miliarité qu'il avoit avec lui; du » Lude, aussi premier Gentilhomme, » et que son goût exclusif pour les » modes, le bel air, la galanterie et » la chasse, rendoit aussi peu redouta- » ble que les deux premiers. Louis » s'accommodoit d'eux, et d'un petit » nombre d'autres qui leur ressem- » bloient; mais point de Favoris, si » ce n'est le Duc de la Roche-Fou- » cault, fils du Frondeur, pour le- » quel il marqua toujours une estime » et une amitié de préférence ».

1664-65.

Il eut aussi de l'*engouement*: car

Lauzun.

1664-65. *Saint-Simon*, t. 5, p. 319.

c'est ainsi qu'on croit devoir qualifier son penchant pour Peguilin, depuis Duc de Lauzun. « C'étoit, dit Saint-» Simon, qui se plaît aux portraits » en contraste, c'étoit un petit hom-» me blondasse, bien fait dans sa » taille, de physionomie haute et d'es-» prit, mais sans agrément dans le » visage, plein d'ambition, de ca-» prices et de fantaisies, envieux de » tout, jamais content de rien, voulant » toujours passer le but, sans Lettres, » sans aucun ornement dans l'esprit, » naturellement chagrin, solitaire, » sauvage, fort noble dans toutes ses » façons, méchant par nature, en-» core plus par jalousie, toutefois » bon ami quand il vouloit l'être, » ce qui étoit rare, volontiers enne-» mi même des indifférens, habile » à saisir les défauts, à trouver et à » donner des ridicules, moqueur im-» pitoyable, extrêmement et dange-» reusement brave, heureux Cour-

» tisan selon l'occurrence, fier jus- 1664-65.
» qu'à l'insolence, et bas jusqu'au va-
» letage; et pour le résumer en trois
» mots, tels que ses actions le
» peindront, le plus hardi, le
» plus adroit et le plus malin des
» hommes ».

» Peguilin, d'une bonne Maison de Lauzun & Monaco.
» Gascogne, riche comme ont cou- *Saint-Simon*, *t.* 5, *p.* 301.
» tume de l'être les cadets de ce *Choisy*, *t.* 1. *p.* 129.
» pays, débarqua de sa province chez
» le Maréchal de Grammont, cousin-
» germain de son pere. Ce Maré-
» chal étoit alors dans la plus grande
» considération à la Cour, dans l'in-
» time confidence de la Reine-Mere
» et du Cardinal Mazarin, et avoit
» le Régiment des Gardes et la sur-
» vivance pour le Comte de Guiche,
» son fils. Celui-ci, la fleur des bra-
» ves, le Favori des Dames, et le
» plus avant dans les bonnes graces
» du Roi et de la Comtesse de Sois-
» sons, introduisit chez elle Pegui-

1654-65. » lin, son cousin. Il se fit en peu de » temps tellement goûter du Roi, que » ce Prince lui donna son Régiment » de Dragons en le formant; bien- » tôt après, il le fit Maréchal de » Camp, et enfin il créa pour lui » la charge de Colonel général des » Dragons ».

Son premier pas dans la carriere de la galanterie fut marqué par une rivalité entre lui et le Roi. Il ne faut pas que cette idée de rivalité avec un Roi en impose, comme s'il alloit être question d'aventures fort extraordinaires. En ce genre, celles du Monarque et celles du dernier de ses sujets se ressemblent assez. C'est donc le jeune Peguilin, amoureux bien traité de Madame de Monaco, sa cousine, fille du Maréchal de Grammont. Elle n'étoit pas plus cruelle à Louis XIV. Le cousin soupçonne ce commerce, et n'épargne rien pour s'en assurer. Ce cadet de Gascogne donne

donne à une Femme de chambre trois mille pistoles, afin qu'elle le mette à portée de satisfaire sa curiosité et sa vengeance. Sur les indications de cette femme, il arrive à une porte secrete de l'appartement de Madame de Monaco, où il trouve la clef, qu'il tourne et jette loin de lui. Il se cache dans un cabinet, voit venir le Roi conduit par Bontemps, jouit de son embarras quand il ne trouve pas la clef, de sa recherche infructueuse, des vains efforts de la Dame pour ouvrir, de leur conversation plaintive à travers la porte, de leurs conjectures, de leurs regrets, et enfin de leurs adieux, qui ne furent pas tels qu'ils se l'étoient promis. Quelques jours après, Lauzun rencontre, à Saint-Cloud, Madame de Monaco, assise auprès de Madame, sur le parquet, parce qu'il faisoit chaud, et une main renversée le dessus contre terre. Il passe, saute, va, revient entre toutes les Dames à

1664-65.

1664-65. et tourne si bien, qu'il appuie son talon dans la main de sa cousine, fait une pirouette et se sauve. La douleur fut extrême : mais quoiqu'elle vît bien que c'étoit un fait exprès, en femme prudente et expérimentée, elle ne dit rien, de peur que le bruit n'excitât des recherches qui auroient pu la compromettre.

1664-66. Mort de la Reine-Mere. *Motteville*, t. 5. Une personne bien nécessaire pour contenir cette jeunesse peu discrette dans les bornes de la bienséance, Anne d'Autriche, manqua au Roi et à la Cour en 1666. Elle mourut le 20 Janvier. Depuis trois ans sa santé s'altéroit. Une humeur vicieuse qui circuloit dans ses veines, s'étoit fixée sur le sein, et avoit produit un cancer. Cette maladie, si redoutable par les douleurs qui l'accompagnent, par celles des remedes, par l'infection qui en est une suite, fut affreuse pour la Reine, qui craignoit aussi excessivement les mauvaises odeurs,

qu'elle aimoit les bonnes. Elle étoit aussi d'une délicatesse singuliere sur tout ce qui la touchoit. On avoit de la peine à lui trouver de la batiste assez fine pour lui faire des chemises et des draps. Le Cardinal Mazarin la plaisantant sur ce défaut, lui disoit que, *si elle étoit damnée, son enfer seroit de coucher dans des draps de toile de Hollande.* 1664-66.

Elle avoit éprouvé bien des vicissitudes dans sa vie; tantôt tourmentée par un Ministre impérieux, et pour lors l'objet de la compassion des peuples; tantôt outragée par ce même peuple devenu frondeur et mutin. Malgré ces excès, qui auroient dû l'aigrir contre la Nation, toujours Française au fond du cœur, elle fit la guerre à l'Espagne comme si elle ne l'avoit pas aimée; aussi eut-elle la satisfaction de voir la Nation détrompée rendre justice à ses qualités estimables.

1664-66. Anne d'Autriche passa les dernieres années de sa vie dans le calme de la vertu, uniquement occupée à faire le bien et à le procurer. Ses aumônes, sur-tout, étoient très-abondantes. Pendant sa maladie, elle montra la plus grande patience. Les personnes qui l'approchoient ne s'appercevoient de ce qu'elle souffroit que par des mouvemens involontaires; et trouvoient toujours sur son visage le sourire de la bienveillance. Elle s'acquitta des devoirs de la Religion avec une ferveur qui édifia toute la Cour. Le Roi, la Reine, Monsieur et Madame ne la quitterent pas, et jusqu'au dernier moment elle fit connoître par ses regards attendris, combien ces soins assidus lui étoient agréables. Les larmes de ses enfans la consoloient. Elle ne montra quelque attachement à la vie que pour eux, et elle fit bien sentir que le sacrifice de la Royauté n'étoit pas ce qui lui coûtoit le plus

Qu'est-ce qu'une Couronne, quand on meurt ? 1664-66

Le Roi la regretta sincérement et avec raison. Aucune femme n'a porté plus loin les attentions maternelles. Malgré les embarras que lui donnoient les guerres civiles pendant l'enfance de son fils, elle ne se déchargea sur personne de ce qu'elle pouvoit faire elle-même. Elle présidoit aux leçons du premier âge, y joignoit des instructions particulieres, veilloit assidûment à ne point souffrir auprès de lui des personnes capables de lui faire prendre des habitudes vicieuses. Reboulet remarque qu'elle eut beaucoup de peine à le corriger de celle de jurer (1). Elle n'en eût pas moins à lui faire perdre ce qu'elle appeloit

Reboulet, t. 3, p. 361.

(1) Autrefois, dit Madame dans ses Fragmens, on juroit à tous propos à la Cour ; le feu Roi a fait cesser cela. Il abhorroit cette habitude. *Fragmens, t. 1, p. 77.*

1664-66. *la sécheresse* qu'il tenoit de son pere; et elle réussit à lui donner, sinon la douceur de caractere et l'aménité qu'elle possédoit plus qu'aucune autre de son sexe, du moins cette fleur d'urbanité qui le rendoit, quand il vouloit, le plus aimable des Monarques. Tout en lui inspirant des sentimens nobles et élevés, elle l'accoutumoit à ne se pas laisser éblouir par l'éclat de la Couronne; elle grava dans son cœur un respect sincere pour la Religion, qu'il révéra toujours, lors même qu'il s'éloignoit de ses principes. Heureuse, si elle avoit pu modérer la fougue de sa passion voluptueuse, qui ne fit au contraire que s'accroître, et l'entraîna dans des égaremens pires que les premiers!

1666-70. La Valliere, Montespan. *Motteville*, *t.* 5, *p.* 330, 340. *Mademoiselle*, *t.* 5, *p.* 141, 148.

Pendant que Louis XIV pleuroit la Reine sa mere, l'amour essuyoit ses larmes, préparoit de nouvelles peines à son épouse, et en même temps la vengeoit de la Valliere. Ce n'étoit

plus cette fille timide, qui n'osoit se montrer et croyoit que chaque regard qui tomboit sur elle étoit un reproche. Moins à la vérité par goût que pour obéir à son Amant, et par tendresse pour ses enfans, elle avoit accepté le titre, le rang et les honneurs de Duchesse. Mademoiselle de Blois et M. de Vermandois s'élevoient publiquement sous ses yeux. Elle étoit de la Cour de la Reine, et, soit imprudence, soit passion, elle n'avoit pas toujours pour cette Princesse les déférences qu'elle lui devoit. Mademoiselle rapporte que » la Rei-
» ne, suivant le Roi dans un voyage
» sur les frontieres, avoit défendu
» que personne la précédât, afin
» d'avoir le plaisir d'arriver la pre-
» miere auprès de son époux. Au
» mépris de ces ordres, la Valliere
» quitta la ligne derriere la Reine,
» et fit aller son carrosse à travers
» champs, pour arriver auprès du Roi

1666-70. *Caylus*, p. 54, 56, 103. *La Fare*, ch. 5. *Saint-Simon*, t. 4, p. 77. *Sevigné*, t. 11, p. 44.

T. 5. p. 237.

1666-70.

» avant elle. Marie-Thérese, outrée » de colere, vouloit l'envoyer arrêter ; » mais on lui en fit sentir les con- » séquences, et on parvint à l'ap- » paiser en blâmant la Favorite comme » elle le méritoit : *Pour moi*, dit une » de ses Dames, *Dieu me garde d'être » Maîtresse du Roi; mais si j'étois as- » sez malheureuse pour cela, je n'au- » rois jamais l'effronterie de paroître » devant la Reine* ». Et cette Dame qui parloit ainsi en présence de la Reine et de Mademoiselle qui le rapporte, étoit Madame de Montespan.

Il est possible que ce propos ne fut pas hypocrisie de sa part, et qu'elle parlât alors comme elle pensoit. Saint-Simon rapporte » que » quand elle s'apperçut des disposi- » tions du Roi en sa faveur, elle en » avertit son mari; qu'elle lui assura » qu'une fête que le Roi donnoit étoit » pour elle ; qu'elle le pressa et le » conjura avec les plus fortes instan-

» ces de l'emmener dans ses terres » de Guyenne, et de l'y laisser jus- » qu'à ce que le Roi l'eût oubliée ». 1666 · 70.

Madame de Caylus ne nie ni n'assure cette confidence de Madame de Montespan à son mari. Elle dit seulement » qu'il n'auroit tenu qu'à lui d'emme- » ner sa femme, et que le Roi, quel- » que amoureux qu'il fût, auroit été » incapable, dans les commencemens, » d'employer son autorité pour la re- » tenir; mais que le mari, bien loin » d'user de la sienne, ne songea d'a- » bord qu'à profiter de l'occasion pour » son intérêt et sa fortune, et qu'il » ne marqua ensuite du mécontente- » ment et du dépit, que parce que » le Roi ne lui accordoit pas ce qu'il » vouloit ». Tout ce qu'on peut con- clure de ces deux récits, c'est que, si la vertu de Madame de Montespan combattit, si elle fit des efforts, ils ne furent ni violens, ni de longue durée.

Elle étoit fille du Duc de Morte-

1666-70. mart, et se nommoit Mademoiselle de Tonnay-Charente, lorsqu'elle épousa le Marquis de Montespan. Par la faveur dont il jouissoit auprès de Monsieur, il obtint pour sa femme une place de Dame du Palais. » Elle fut » quelque temps à la Cour, sans que » le Roi fît attention ni à sa beauté » qui étoit parfaite, ni à son esprit; » il étoit pourtant difficile d'en avoir » plus qu'elle, plus de fine politesse, » des expressions singulieres, une » éloquence, une justesse qui lui » formoit un langage naturel, mais » délicieux, qu'on a depuis appelé, » comme par proverbe, *la langue* » *des Mortemart*, parce que c'etoit » un talent commun dans sa famille ». Elle le tenoit plutôt de son pere, qui étoit un homme de plaisir, que de sa mere, qui étoit dévôte, et même un peu revêche. Madame de Caylus rapporte que son mari, fatigué de ses remontrances éternelles, lui fit un jour un

reproche applicable aux femmes qui ont comme elle le malheur de rendre la dévotion peu aimable. Elle trouvoit mauvais qu'il allât s'amuser avec ses amis, qu'elle appeloit une société de D... » *Mes Di*.. lui dit-il, *Ma-* » *dame, sont de meilleure humeur* » *que votre bon Ange* ». 1666-70

Madame de Montespan se fit une habitude de rester avec la Reine le soir, pendant qu'elle attendoit le Roi. Il s'accoutuma insensiblement à causer avec elle, quand il rentroit. Elle étoit mordante, caustique, agréable conteuse, contrefaisoit plaisamment; talent dangereux, mais qui aiguisent la conversation. On fut quelque temps à croire que le Roi ne la recherchoit que pour ces agrémens. La Reine s'en amusoit, et n'avoit pas le moindre soupçon, parce que Madame de Montespan avoit toujours montré beaucoup de vertu, et qu'elle étoit même des dévotions de

1666-70. cette Princesse. Mais le public malin n'en jugeoit pas de même.

» On s'apperçut, dit Mademoiselle, que le Roi lui avoit donné » l'appartement de Madame de Montausier, qui n'étoit séparé du sien » que par quelques degrés; que souvent elle quittoit le jeu de la Reine, » ou la promenade, pour aller s'enfermer dans sa chambre; que le » Roi disparoissoit en même temps, » et alloit aussi s'enfermer dans la » sienne ». Sans doute la Valliere ne fut pas des dernieres à porter son jugement sur cette conduite. On ne sait si elle en fit des plaintes. Un cœur navré n'éclate guerre qu'en sanglots. Mais si elle forma des projets de vengeance, ce ne fut que contre elle-même. Une seconde fois elle quitta la Cour, et s'enferma dans le couvent des Filles de Saint-Marie, à Chaillot. Louis n'alla pas, comme à Saint-Cloud, la chercher lui-même,

Il lui envoya Colbert et Lauzun ; Colbert, qu'il supposa avoir du crédit sur son esprit, parce qu'il étoit chargé du soin de ses enfans ; Lauzun, apparemment parce qu'il étoit singuliérement doué du talent de la persuasion. Ils réussirent en effet, et la ramenerent. La Valliere reprit des chaînes dont elle sentit alors la pesanteur sans pouvoir encore les haïr, et elle continua de les traîner douloureusement à la cour, jusqu'au moment où, par un effort généreux, elle vint à bout de les rompre. 1666-70.

Ces intrigues se passoient à Saint-Germain que le Roi habitoit, à Versailles qu'il bâtissoit, et dans ses voyages sur la frontiere de Flandre. Il y étoit appellé par la guerre qu'il avoit entreprise contre l'Espagne, à laquelle il demandoit plusieurs grands fiefs des Pays-Bas, comme succession dévolue de plein droit à la Reine son épouse, par la mort de Phi-

Le Roi devant Lille. *Choisy*, t. I, p. 19, 23, 29.

1666-70. lippe IV, son pere. Le Conseil de Madrid s'opiniâtra dans son refus, et Louis, en deux ans, conquit tous ces pays, qu'il annexa pour toujours à sa couronne.

L'événement le plus distingué de cette guerre, est le siége de Lille, que le Roi fit en personne. Le Comte de Brouai, Gouverneur, envoya lui demander où étoit son quartier, pour ne pas tirer dessus. *Par-tout*, répondit le Roi. » Il s'exposa beaucoup. Un » Page de la grande Ecurie fut tué » derriere lui dans la tranchée. Un » soldat le voyant exposé à ce péril, » le prit brusquement par le bras, » et le retira en arriere en lui disant : » *Est-ce là votre place* ? Le vieux » Charost croyant s'appercevoir qu'il » hésitoit, lui ôta son chapeau garni » de plumes, et trop remarquable, lui » mit le sien sur sa tête, et se pen- » chant vers son oreille, lui dit : » *Sire, le vin est tiré, il faut le boire.*

» Le Roi l'entendit, demeura dans » la tranchée, et lui en sut toujours » gré depuis ». 1666 - 70.

Tous les jours le Gouverneur, sachant qu'il n'y avoit pas de glace au camp, en envoyoit au Roi. Il dit une fois au Gentilhomme qui venoit la présenter : *Priez M. le Gouverneur de m'en envoyer un peu davantage. Sire*, répondit gravement l'Espagnol, *il la ménage, parce qu'il espere que le siége sera long, et il appréhende que Votre Majesté n'en manque.* Et il tire sa révérence. *Dites à M. Brouai*, lui crie Charost, *qu'il n'aille pas faire comme le Gouverneur de Douai, qui s'est rendu comme un coquin. Etes-vous fou, Charost*, lui dit le Roi? *Comment, Sire?* repliqua-t-il, *le comte de Brouai est mon cousin.*

Il paroît que c'est aux Espagnols que nous devons ces raffinemens de politesse que nous n'aurions pas pu imaginer dans l'animosité de nos

1666-70. guerres civiles. Le Maréchal de Grammont rapporte qu'au siége de Lerida, en 1647, » le Gouverneur, Don Antonio Briz (1), d'autant d'expérience » que de valeur, et d'une politesse » achevée, envoyoit tous les matins » des glaces et de la limonade au » Prince de Condé, et après des » sorties très-chaudes et très-meurtrieres, on ne manquoit pas de voir » sortir des fortifications les deux » petits mulets du gouverneur, chargés de glaces et d'eau de canelle pour » nous rafraîchir et nous délasser des » fatigues du jour ». Cette guerre, commencée en 1666, finit en 1668, par le glorieux traité d'Aix-la-Chapelle.

1668-70. En 1669, le Duc de Mazarin quitta la Cour. Saint-Simon a jugé à propos d'en conserver la mémoire, et nous l'imiterons. Rarement il se rencontre

Le Duc de Mazarin.

Saint-Simon, *t.* 2, *p.* 40.

(1) Le Comte de Grammont le nomme D. Gregorio Brice.

des êtres aussi singuliers. » Je l'ai vu, » dit notre auteur, c'étoit un grand » et gros homme, qui marquoit de » l'esprit, et j'ai su de ceux qui ont » vécu avec lui, qu'il en avoit beaucoup, et, de plus, agréable ; qu'il » étoit de la meilleure compagnie, » fort instruit, magnifique, du goût, » de la valeur, gracieux, affable et » poli dans le commerce, dans l'intime familiarité avec le Roi, qui » n'a jamais pu cesser de l'aimer et » de lui en donner des marques, quoi » qu'il ait fait pour en être oublié.

1668 . 70.

» Fils du Maréchal de la Meilleraye, et très-riche par lui-même, » le Cardinal Mazarin le choisit » pour mari d'Hortense, la plus belle » de ses nieces, et pour être héritier » de son nom et de sa fortune. Son » pere, homme de mérite quoiqu'intime ami du Cardinal, résista long-» temps à sa volonté. Il disoit que » ces grands biens lui faisoient peur,

1668 - 70.

» & que leur immensité écraseroit
» sa famille. Le fils eut vingt-huit
» millions, auxquels il joignit les
» Gouvernemens de Bretagne, Nan-
» tes, Brest, le Fort Louis, Saint-
» Malo, celui d'Alsace, de Brisack,
» de Befort, et le grand Baillage
» d'Hagueneau, qui seul valoit trente
» mille livres de rente, le Gouverne-
» ment de Vincennes, et enfin la
» charge de grand-Maître de l'artillerie.
» Il fut Lieutenant-Général dès 1654,
» et il auroit pu être de bonne-heure
» Maréchal de France; mais la piété,
» toujours si utile, et si propre à faire
» valoir les talens, gâta tous ceux qu'il
» tenoit de la Nature et de la for-
» tune par le travers de son esprit.

» M. de Mazarin fit courir le
» monde à sa femme avec le dernier
» scandale. Il devint ridicule et in-
» supportable au Roi, par les visions
» qu'il prétendoit avoir, et qu'il alloit
» lui raconter sur ses maîtresses. Re-

» tiré dans une de ses terres, il y
» devint la proie des faux dévots
» et des béats, qui profitoient de ses
» foiblesses et puisoient dans ses mil-
» lions. Il mutila les plus belles sta-
» tues, barbouilla les plus beaux ta-
» bleaux de ses châteaux, pour pré-
» venir les mauvaises pensées dans
» ceux qui auroient pu les voir. Il
» faisoit des loteries de ses domes-
» tiques, en sorte que le cuisinier
» devenoit intendant, le frotteur se-
» crétaire, et ainsi du reste, parce
» que le sort, selon lui, marquoit
» la volonté de Dieu. Le feu prit au
» château où il demeuroit; chacun
» accourut pour l'éteindre, et lui de
» chasser ces coquins qui s'opposoient
» à la volonté de Dieu.

1668 - 70.

» Son plaisir étoit qu'on lui fît des
» procès, parce qu'en perdant, il
» cessoit de posséder un bien qui ne
» lui appartenoit pas, et en gagnant,
» il le gardoit en sûreté de conscience.

1668 - 70.

» Il désoloit les officiers de ses terres » par les détails minutieux où il vou- » loit entrer, et les absurdités qu'il » commandoit. On n'en citera que » cet exemple. Il défendit aux fem- » mes et aux filles de ses dépendan- » ces de traire les vaches. Il vouloit » faire arracher les dents de devant » à ses filles, parce qu'elles les avoient » belles, et qu'il appréhendoit qu'elles » n'y prissent trop de complaisance.

» Les dernieres années de sa vie, » il ne faisoit qu'aller de châteaux » en châteaux, et cet homme qui » n'avoit pas pu garder sa femme vi- » vante, se faisoit par-tout accom- » pagner de son corps qu'il avoit fait » apporter d'Angleterre. Il ne con- » serva à la fin que le Gouvernement » d'Alsace, et deux ou trois autres pe- » tits, et il vint ainsi à bout de dis- » siper tant de millions. Je l'ai vu, » continue toujours Saint-Simon, » lorsqu'il fut fait Chevalier de l'Or-

dre en 1688; depuis ce temps, il » ne fit que trois ou quatre appari- » tions très-courtes à Paris et à la » Cour, où le Roi le recevoit tou- » jours avec un air d'amitié et de » distinction marquée. M. de Maza- » rin avoit plus de quatre-vingt ans » quand il mourut. Ce ne fut une » perte pour personne, tant le travers » d'esprit, porté à un certain point, » pervertit les plus excellentes choses. 1668-70.

En quittant la Cour, le Duc de Mazarin voulut se défaire de la charge de Grand-Maître de l'Artillerie. Lauzun en eut vent, et alla la demander au Roi, qui la lui promit, mais sous le secret, et lui fixa le jour du Conseil des Finances pour le déclarer. Ici on va voir l'importance d'un mot en affaires, et le prix d'une minute. » Ce jour arrivé, Lauzun va attendre » le Roi dans la piece qui précédoit » celle du Conseil. Il y trouve Nyer, » premier Valet de chambre en quar- Lauzun à la Bastille. *T. 5, p. 321.*

1668-70. » tier, qui lui demande amicalement
» pourquoi il vient. Lauzun, sûr de
» son affaire, croit s'acquérir cet
» homme en lui apprenant ce qui
» va être déclaré en sa faveur. Nyert
» lui en fait compliment, regarde
» sa montre comme par réflexion,
» s'apperçoit, dit-il, qu'il a encore
» le temps d'exécuter un ordre pressé
» que le Roi lui a donné, et court.
» Il quitte Lauzun, monte quatre à
» quatre les marches d'un petit esca-
» lier, au haut duquel étoit le ca-
» binet de travail de Louvois, et lui
» dit en deux mots ce que Lauzun
» vient de lui apprendre.

» Louvois haïssoit Lauzun, ami de
» Colbert son rival; il en craignoit
» la faveur et les hauteurs dans une
» charge qui avoit tant de rapports
» nécessaires avec son Département
» de la Guerre. Il embrasse Nyert, le
» renvoye promptement à son poste,
» se charge de quelques papiers pour

» lui servir d'introduction, descend, » trouve dans cette piece Lauzun et » Nyert. Celui-ci fait l'étonné de ce » que Louvois paroît vouloir entrer, » et lui représente que le Conseil » n'est pas fini. *N'importe*, répond » le Ministre, *j'ai quelque chose de* » *pressé à dire au Roi*, et il entre. » Le Roi va à lui, le tire dans » l'embrasure d'une fenêtre, et lui » demande ce qu'il veut. 1668-70.

» *Sire*, dit-il, *je sais que Votre* » *Majesté va déclarer M. de Lauzun* » *Grand-Maître de l'Artillerie, et* » *qu'il attend cette faveur au sortir* » *du Conseil. Votre Majesté est pleine-* » *ment maîtresse de ses graces et de* » *ses choix; mais je crois de son ser-* » *vice d'oser lui représenter l'incom-* » *patibilité qui est entre M. de Lau-* » *zun et moi. Votre Majesté le con-* » *noît haut et absolu. Il voudra tout* » *changer dans l'Artillerie sans* » *consulter. Cette charge a une* » *connexion si nécessaire avec le*

1668 - 70.

» *Département de la Guerre, qu'il*
» *est impossible que le service s'y*
» *fasse quand il y aura une mésintel-*
» *ligence déclarée entre le Grand-*
» *Maître et le Secrétaire d'Etat, et*
» *le moindre inconvénient sera que*
» *Votre Majesté soit tous les jours im-*
» *portunée de nos prétentions récipro-*
» *ques, dont il faudra qu'elle soit*
» *juge à tout moment.* Le Roi, très-
» piqué de voir son secret su par celui
» auquel il vouloit principalement le
» cacher, réfléchit un moment, dit
» à Louvois, *Cela n'est pas encore*
» *fait*, et va se rasseoir au Conseil.
» On sort; Lauzun se présente. Le
» Roi passe et ne dit mot. Vingt fois
» dans la journée, Lauzun se montre
» avec affectation, et le Roi de
» garder le silence. Lauzun en parle
» enfin au petit coucher. Le Roi ré-
» pond froidement : *Cela ne se peut*
» *encore, je verrai.*

» Quelques jours s'étant écoulés,
» Lauzun se procure une conversation
» particulière

» particuliere avec le Roi, et après » quelques demandes et répliques, » somme audacieusement le Monar- » que de sa parole. Le Roi répond » qu'il en est dégagé, parce qu'il n'a » promis la charge que sous le se- » cret, auquel Lauzun a manqué. Là- » dessus, celui-ci s'éloigne de quel- » ques pas, tourne le dos au Roi, » tire son épée, en casse la lame sous » son pied, et jure que jamais il ne » servira un Prince capable de lui » manquer si *vilainement* de parole. » Le Roi tenoit sa canne, il la jette » par la fenêtre : *Je serois fâché*, dit- » il, *d'en avoir frappé un homme de* » *qualité*, et il sort. Lauzun sort » aussi, crie comme un fou qu'il est » perdu, et en effet est arrêté le len- » demain, et conduit à la Bastille. 1668-70.

» Il fait d'abord mille extravagan- » ces, laisse croître sa barbe, tient des » propos d'insensé. Ensuite, comme » s'il fût revenu à lui-même, il s'ac-

1658-72. » cuse seul de son malheur, trouve
» que le Roi a été trop indulgent,
» ne regrette ni sa charge ni sa li-
» berté, mais seulement la perte de
» ses bonnes graces. Ces discours rap-
» portés au Roi par Guitry, qu'il es-
» timoit, le touchent. Il venoit de
» donner l'Artillerie au Comte du
» Lude, qui, pour la payer, avoit
» vendu sa charge de premier Gen-
» tilhomme de la Chambre au Duc
» de Gêvres, Capitaine des Gardes.
» Celui-ci laissoit la sienne vacante.
» Le Roi la fait offrir à Lauzun dans
» la Bastille. Le prisonnier, voyant ce
» subit et inespéré retour du Roi,
» reprend assez d'audace pour espérer
» d'en tirer un meilleur parti, et re-
» fuse. Le Roi ne se rebute pas.
» Guitry va prêcher son ami à la
» Bastille, et obtient enfin à grande
» peine qu'il aura la bonté d'accepter.
» Il passa donc subitement de la Bas-
» tille au premier poste de confiance,

» salua le Roi, prêta serment, et » se trouva mieux que jamais établi » à la Cour, qu'il ne tarda pas à étonner par de nouvelles aventures encore plus extraordinaires (1)».

1668-70.

La Reine; Madame de Montespan.

Ce qui doit le plus surprendre dans ce retour de faveur du Roi, c'est que Lauzun étoit très-mal avec Madame de Montespan, qui jouissoit alors du plus grand crédit. Elle partageoit au moins avec la Valliere le cœur de Louis. Tout le monde le savoit. Il n'y avoit que la reine qui ne vouloit même pas s'en douter. Elle fit à ce sujet à Mademoiselle cette confidence : » *J'ai* » *reçu par la poste une lettre qui m'ap-* » *prend que le Roi est amoureux de* » *Madame de Montespan, et qu'il* » *n'aime plus la Valliere. Je n'en* » *crois rien. Il est aussi marqué que* » *c'est Madame de Montausier qui*

Mademoiselle, t. 5, p. 151.

(1) Lauzun fut fait Capitaine des Gardes en 1669. *Dangeau.*

1668-70.

» *conduit cette intrigue, et rien n'est* » *oublié de ce qui peut me le persua-* » *der*». Elle envoya la lettre du Roi, et les donneurs d'avis, quels qu'ils fussent, manquerent leur coup.

L'Evêque de Valence; libelles.

Choisy, *t.* 2, *p.* 99, 124, 132. *Reboulet*, *t.* 4, *p.* 70. *Mademoiselle*, *t.* 5, *p.* 170.

Outre ces Ecrivains de lettres, il y avoit des Faiseurs de libelles, d'autant plus dangereux, que leurs satires, écrites d'un style agréable, donnoient de la vraisemblance aux aventures déhonorantes qu'elles renfermoient. Le Comte de Bussi Rabutin fut mis, en 1669, à la Bastille, *pour son Histoire amoureuse des Gaules*, et n'en sortit bien des années après, que pour passer sa vie en exil. Un autre libelle, intitulé : *Les Amours du Palais Royal*, donna à Madame des inquiétudes très-alarmantes, qui furent calmées par l'activité officieuse de l'Evêque de Valence.

Nous l'avons laissé dans la Maison de Conti, aux prises avec une cabale puissante, mais contre laquelle il se

soutenoit fermement, par l'ascendant qu'il avoit pris sur le Prince. Il se permettoit de lui dire des vérités utiles, qui le rendoient formidable aux flatteurs. Choisy nous a conservé un trait de cette franchise rare auprès des Princes. » Conti, d'une taille plus que » suspecte, voulut un soir se masquer » avec Vardes, l'homme le mieux » fait de France, et quelques autres » semblables. L'Evêque, son premier » Gentilhomme, aussi sensible aux » ridicules que pouvoit se donner son » Maître, qu'à l'altération de sa » santé, lui remontre que les veilles » lui sont contraires, que d'ailleurs il » n'aura pas de plaisir, parce qu'il » sera reconnu. Le Prince ne s'habille » pas moins, et prêt à sortir avec sa » troupe, entre l'Abbé de Roquette, » doucereux patelin, le modele de » Tartuffe. Il s'adresse à Conti com- » me s'il le prenoit pour le Marquis » de Vardes, et le prie de lui mon-

1668 - 70.

1668-70. » trer le Prince. Ce jeu dura quelque » temps. A la fin, l'Evêque de Valence » perdant patience, lui dit : *Allez*, » *M. de Roquette, vous devriez* » *mourir de honte ; et quand Son Al-* » *tesse fait une mascarade pour se di-* » *vertir, elle sait bien que la taille de* » *M. de Vardes et la sienne sont dif-* » *férentes* ». Cette rude apostrophe eut son effet. Le Prince se démasqua, sortit néanmoins, mais revint une demi-heure après se coucher.

Soit que cette franchise déplut, soit par d'autres raisons, l'Evêque fut obligé de quitter la maison du Prince. Quand on forma celle de Monsieur, le Cardinal Mazarin, qui tiroit à l'argent, et qui savoit que le Prélat en avoit, lui proposa la charge de premier Aumônier. La Reine même lui montra qu'elle le désiroit. » *Votre* » *Majesté me fait trop d'honneur*, » lui dit-il ; *mais la Cour des Princes* » *qui ne sont pas Rois est trop ora-*

» *geuse. J'en viens d'essuyer les bou-* 1668-70.
» *rasques chez M. le Prince de Conti;*
» *et si votre Majesté me laisse le maî-*
» *tre de décider, je voudrois être au*
» *Roi, ou demeurer comme je suis.* La
» Reine ne prit pas cette réponse pour
» un refus. *Vous y songerez,* lui dit-
» elle. En effet il y eut, quelques
» jours après un démêlé d'enfans
» entre le Roi et son Frere. Monsieur
» y montra de la fermeté. L'Evêque,
» qui le sut, alla trouver le Cardinal,
» et lui dit : *Monseigneur, j'ai songé*
» *à ce que Votre Eminence m'a fait*
» *l'honneur de me proposer. Je crai-*
» *gnois que Monsieur ne fût qu'un*
» *joli Prince; mais je vois qu'il y a*
» *en lui de quoi faire un homme. De*
» *tout mon cœur j'entre à son service.*
» Il étoit donc premier Aumônier
» de Monsieur, quand M. de Louvois
» apporta au Roi la satire intitulée :
» *Les Amours du Palais Royal,*
» dont on venoit de lui envoyer de

1668-70. » Hollande le premier exemplaire.
» Madame s'y trouvoit cruellement
» traitée, et sa prétendue passion pour
» le Roi racontée au long : d'ailleurs
» parfaitement bien écrit. Le Roi
» crut que Madame devoit en être
» informée, afin de prendre des me-
» sures à l'égard de Monsieur, en cas
» qu'il en eût connoissance. Henriette
» fut pénétrée de douleur, et ne sa-
» chant à quoi se déterminer, elle fait
» appeler l'Evêque de Valence. En le
» voyant : *Je suis perdue*, lui dit-elle,
» *mon pauvre Valence. Tenez, lisez*;
» *lisez toutes ces fausses horreurs*
» *que Monsieur ne croira que trop*,
» *et puis quand même je serois jus-*
» *tifiée avec lui, le serois-je avec le*
» *Public, à qui on ne peut cacher*
» *cette fable* ? Le Prélat la console,
» la rassure par la fausseté des cir-
» constances, et parvient à la tran-
» quilliser pour ce jour.

» Le lendemain, Madame n'ayant

» que lui à qui elle pût s'ouvrir, » l'envoye chercher. On lui répond » qu'il est à Paris, de Paris qu'il est » à la campagne pour huit jours, on » ne sait où. *Que votre ami prend » mal son temps pour se divertir !* » disoit la triste Henriette à Madame » de Saint-Chaumont, leur commune » confidente ; *je me suis ouverte à » lui de la chose du monde la plus » importante. Je ne puis en parler » qu'à lui, et il s'absente.* On le cher- » che inutilement chez tous ses amis » pendant dix jours. Enfin il paroît » le onzieme, tire de ses poches et » de dessous sa soutane trois cents » exemplaires en feuilles : *Tenez, Ma- » dame*, lui dit-il, *il n'en sera plus » parlé, brûlez-les vous-même.* Il lui » raconte qu'au sortir de la conver- » sation avec elle, il est parti pour » la Hollande, et que moyennant » deux mille pistoles, il a tiré du » Libraire tous les exemplaires, à deux 1668 70.

1668-70.

» près, dont l'un avoit été envoyé à
» M. de Louvois, et l'autre au Roi
» d'Angleterre. L'Evêque en garda
» un pour lui, qu'il montra à l'Abbé
» de Choisy : *Mais*, dit-il, *j'ai pro-*
» *mis de le brûler avant de mourir.*
» Et sans doute, remarque l'Abbé, il
» l'aura fait (1). Madame se sentit
» parfaitement soulagée; le Roi loua
» cette généreuse vivacité de l'Evêque,
» mais ne lui en parla pas ».

Bons conseils de l'Evêque de Valence, & sa disgrace.

Choisy, t. 3, p. 138.

Le Prélat ne trouvoit pas dans Monsieur ce qui l'avoit déterminé à se donner à lui : il auroit voulu qu'il eût aspiré à la gloire des armes, et

(1) Ainsi ce ne peut être la satire obscene et mal écrite, qui, sous ce titre, *La Princesse*, *ou les Amours de Madame*, se trouve dans le second volume de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, 5 vol. in-12, qui ne contiennent que des intrigues romanesques et impures. Les Ecrivains qui, pour être exacts, s'imposent l'obligation de tout lire, sont quelquefois à plaindre.

à entrer dans les Conseils; et qu'il eût eu assez de fermeté pour emporter ce qu'il auroit désiré. Quant à la gloire des armes, lorsqu'il se trouva à portée d'en acquérir, il fit, à l'instigation de son premier Aumônier, tout ce qu'il falloit. Celui-ci le secondoit bien. Dans la petite guerre des Pays-Bas, il l'accompagnoit aux occasions, se trouvoit avec lui dans la tranchée, jettoit de l'argent aux soldats, guidoit le Prince dans les questions à faire aux Officiers, et dans les rapports à faire au Roi. Celui ci, étonné un jour de la capacité de Monsieur, lui dit, du ton d'un homme piqué et jaloux : » *D... mon frere,* » *qui vous en a tant appris ? Qui* » *donc*, lui dit-il un autre fois, *vous* » *a engagé à vous tant tourmenter* » *à l'armée ?* Il répondit, peut-être » trop naïvement : *C'est l'Evêque de* » *Valence. Son conseil,* repartit Louis, » *n'étoit pas trop obligeant pour moi;*

1668-70.

1668-70. » *mais il ne vous conseilloit pas* » *trop mal pour vous* ». On laisse à deviner en quoi l'exhortation faite au frere du Roi de remplir à la guerre les devoirs de sa naissance et de son rang, pouvoit être désobligeante pour le Monarque.

L'Evêque ne réussit pas mieux à faire entrer Monsieur au conseil. Le Prince le demanda, fut refusé, et n'osa insister. Comme les donneurs d'avis auprès des Grands sont en quelque maniere garans du succès de leurs propositions, Monsieur se plaignit aigrement de ce que son premier Aumônier l'avoit embarqué à se faire refuser. Il en eut beaucoup d'humeur contre lui. Philippe voyoit aussi avec peine que le Prélat étoit toujours en querelle avec le Chevalier de Lorraine son favori; que dans les dissentions, qui étoient très-fréquentes entre lui et Madame, il se montroit plus porté pour sa fem-

me. Enfin le Chevalier, que la fa- 1668-70.
veur de l'époux rendoit quelquefois insolent à l'égard de l'épouse, ayant été exilé à la priere de la Princesse, le Prince s'en prit à l'Evêque, qui passoit pour le conseiller d'Henriette, l'obligea de se défaire de sa charge et de quitter sa maison.

Le disgracié s'échappa en rodomontades, et affecta de narguer le Prince, en restant à Paris et à la Cour malgré lui. Monsieur s'en plaignit au Roi, qui l'exila dans son Diocese, charmé peut-être de trouver cette occasion d'éloigner un homme capable d'inspirer à son frere des desirs élevés qu'il ne vouloit pas satisfaire. Madame fut très-fâchée de son absence. Dans plus d'une circonstance embarrassante elle auroit désiré le consulter mieux qu'on ne peut faire par lettres; mais la défense de sortir de son Diocese étoit positive, et il n'osoit l'enfreindre. Il le risqua ce-

1668 - 70.

pendant une fois, sur les instances pressantes et réitérées de la Princesse, et il paya bien cher sa complaisance.

1670. L'Evêque de Valence en prison. *Choisy*, t. 2. p. 158.

Les Hollandois avoient été fort effrayés des succès du Roi dans les Pays-Bas. Tremblant pour eux-mêmes, ils sonnerent l'alarme dans toute l'Europe. Il résulta de leurs efforts une ligue, dont la puissance redoutée du Roi le détermina à la paix d'Aix-la-Chapelle, qui, quoique glorieuse pour la France, étoit cependant un sacrifice. Ces Républicains s'en applaudirent avec ostentation. Il sortit de leurs presses des écrits ironiques, assez mortifians pour la vanité de Louis XIV. Ce n'étoit pas l'ouvrage des Etats, mais ils ne les réprimoient pas. Le Roi en fut vivement choqué, et résolut de les punir avec éclat. Il fut question de désunir la ligue qu'ils avoient formée pour leur défense, et sur-tout d'en

détacher le Roi d'Angleterre, qui étoit le membre principal. Louis résolut d'y employer Madame, sœur de ce Roi, dont elle étoit fort aimée. La négociation de la Princesse fut un grand mystere, auquel son époux ne fut pas admis, parce qu'on craignoit son indiscrétion, et dont Louvois fut exclus de la part de Madame, à qui son caractere brusque et hautain déplaisoit. 1670.

L'Evêque de Valence lui auroit été fort utile dans cette circonstance. Elle le manda. Choisy dit que « c'é-» toit pour le consulter sur des me-» sures à prendre avec son frere, tou-» chant le rétablissement de la Reli-» gion Catholique en Angleterre (1), » où elle désiroit que le Prélat la sui-» vît *incognito* ». Quel qu'ait été le

(1) On trouve quelque indice de ce projet dans l'Oraison funebre d'Henriette par Bossuet, *seconde partie*, *p.* 91.

1670. motif de Madame, que le Prélat lui-même n'a jamais su, elle lui dépêcha un dernier courier chargé d'une lettre qui commençoit ainsi : » *Vous* » *ne m'aimez donc plus, mon pauvre* » *Evêque, puisque vous me refusez* » *une consolation dont je ne puis me* » *passer* ». Supposant ensuite qu'il avoit, comme il étoit vrai, obtenu la permission de s'absenter de son diocese pour aller dans sa famille, elle lui traçoit ainsi sa marche : » *Vous vous* » *rendrez à Saint-Denis pour le jour* » *du service de ma mere. Vous des-* » *cendrez chez un Officier de ma* » *bouche, qui y demeure. L'Office* » *sera long, je me trouverai mal; on* » *me transportera dans cette maison,* » *et j'y conférerai avec vous* ».

Ne pouvant résister à une invitation si pressante, l'Evêque part publiquement, comme s'il alloit en Limousin. Dans les montagnes d'Auvergne, il quitte la route, se déguise,

et prend celle de Paris avec la Marck son neveu. Malheureusement il tombe malade à Gien. Son neveu lui persuade, malgré une grosse fievre, de gagner Paris, et le loge dans une maison très-écartée, où il le croit bien caché (1). Les suppots d'Esculape sont mandés, et pendant qu'entre leurs mains il subissoit toutes les opérations de la Médecine, se présente un Officier de Police avec ses Archers, qui l'arrêtent comme faux monnoyeur. Il se récrie sur l'erreur; l'Officier insiste, et l'Evêque est obligé de lui déclarer ce qu'il est. Il va en faire son rapport au Ministre. On lui répond de retourner, et d'exécuter une autre fois ses ordres sans tant raisonner. L'Officier s'apperçoit bien qu'on veut être trompé. Il saisit le 1679.

(1) Dans une petite rue aboutissante à la rue Saint-Denis, chez un tireur d'or, au cinquieme étage.

1670. prétendu faux monnoyeur, et le mene au Châtelet.

Le dénouement de la comédie ne tarda pas. L'Evêque envoya chercher les Agens généraux. Ils rapporterent au Roi ce qu'ils avoient vu. » *L'Evêque* » *de Valence au Châtelet*, s'écria-t-il » avec un air de surprise, *cela est* » *impossible. Il est ou dans son Dio-* » *cese*, *ou en Limousin* ». Cependant à la fin il voulut bien le croire, et donna des ordres pour le faire sortir. Son exil dans son diocese fut changé moins agréablement pour lui. Il fut envoyé à l'isle Jourdain, où il resta quatorze ans, au bout desquels le Roi et Monsieur le reçurent bien, et il fut transféré à l'archevêché d'Aix, où il montra, ainsi qu'à Valence, tous les talens d'un excellent Evêque (1). Il a toujours attribué ce mauvais tour à

(1) Ce morceau que nous abrégeons, est un des meilleurs des Mémoires de Choisy. *Voyez t. 2, p. 104.*

Louvois, qui s'en prenoit à lui de l'aversion de Madame. On doit observer que cette Princesse fut avertie par le neveu de l'Evêque, assez à temps pour lui sauver le plus désagréable de l'affront. Avec le crédit qu'elle avoit alors auprès du Roi, auquel elle étoit nécessaire pour la négociation d'Angleterre, elle auroit pu adoucir l'amertume de l'insulte, en le garantissant d'un second exil. Elle ne le fit pas. » Après *cet exemple*, dit Choisy, *sacrifiez-vous pour les Princes* ».

1670.

Madame partit avec le Roi, qui avoit annoncé depuis quelque temps un voyage sur les côtes de Picardie. Le prétexte étoit de faire voir à la Reine les villes que le Roi avoit réunies à la France comme héritage de cette Princesse. L'escorte pouvoit passer pour une véritable armée, dont le Roi avoit donné le commandement au Comte de Lauzun, avec le titre

Voyage de Madame. *Reboulet*, *t.* 4, *p.* 152. *Mademoiselle*, *t.* 6, *p.* 197.

1670. de Général. Il étoit convenu que le Roi d'Angleterre, sachant sa sœur si près de lui, l'inviteroit à passer la mer, et qu'elle acheveroit ainsi le traité commencé pour le détacher de la Hollande.

Le voyage se fit avec plus de magnificence que de plaisir. La Reine montroit une aigreur assez excusable, forcée d'avoir à ses côtés Mesdames de la Valliere et de Montespan, à qui elle savoit bien qu'étoient destinées les attentions de son époux, lors même qu'elles paroissoient s'adresser à elle. Madame fut presque toujours malade, chagrinée par son mari, qui ne lui pardonnoit pas le mystere qu'on lui avoit fait, et dont il étoit alors instruit, ni quelques légéretés ou imprudences qu'il ne cessoit de lui reprocher. La plus contente des Princesses étoit Mademoiselle, revenue depuis peu à la cour, d'où elle avoit été réléguée dans ses terres, non pour n'avoir pas voulu épouser le Roi de

Portugal, mais pour s'en être vantée. Elle voyoit à chaque moment celui que son cœur préféroit à des couronnes (1). On sait que cet amant fortuné étoit le comte de Lauzun. Son commandement lui fournissoit l'occasion de se montrer souvent à elle, et à elle les moyens de le confirmer, par des attentions flatteuses, dans la persuasion d'une passion dont il se doutoit déjà. 1670.

Selon les arrangemens pris, Madame passa de Calais à Douvres. Connoissant le tempérament inflammable de Charles II, on la fit accompagner par Mademoiselle de Keroualle, très-belle Bretonne, dans l'espérance que ses charmes faciliteroient la négocia- Ducheſſe de Portſmouth. *Sévigné, t. 3, p. 76, sous le 11 Novembre 1675.*

(1) J'ai vu, en 1744, sur une cheminée du château de la Ville d'Eu, son portrait en grand. Auprès d'elle étoit un Amour qu'elle regardoit tendrement. Il tenoit une balance, dont l'un des bassins étoit chargé d'un sceptre et d'une couronne, l'autre d'un cœur enflammé qui l'emportoit.

1670. tion de la princesse, espece de ruse qu'on sauroit bien qualifier entre particuliers. Madame de Sévigné rapporte sur cette personne une anecdote instructive pour ses semblables. » Keroualle, dit-elle, n'a été trompée » sur rien. Elle avoit envie d'être la » maîtresse du Roi, elle l'est..... » Elle a un fils qui vient d'être re- » connu (1), et à qui on a donné deux » Duchés. Elle amasse des trésors, » et se fait aimer et *respecter* de qui „ elle peut. Mais elle n'avoit pas „ prévu trouver en chemin une jeune » Comédienne, dont le Roi est en- „ sorcelé. Elle n'a pas le pouvoir de » l'en détacher un moment..... La » Comédienne est aussi fiere que la » Duchesse de Portsmouth ; elle la » morgue... lui dérobe souvent le » Roi, et se vante de ses préférences.

(1) Le Duc de Richemond descend de ce fils. Il a en France le Duché d'Aubigny.

» Elle est jeune, folle, hardie, dé- 1670.
» bauchée, et plaisante : elle chante,
» elle danse, et fait son métier de
» bonnefoi. Elle a un fils, elle veut
» qu'il soit reconnu. Voici son rai-
» sonnement. Cette Demoiselle, dit-
» elle, fait la personne de qualité. Elle
» dit que tout est son parent en
» France. Dès qu'il meurt quelque
» Grand, elle prend le deuil. He bien !
» puisqu'elle est de si grande qualité,
» pourquoi s'est-elle fait C . . . . ? Elle
» devroit mourir de honte. Pour
» moi, c'est mon métier. Je ne me
» pique pas d'autre chose. Le Roi
» m'entretient ; je ne suis qu'à lui
» présentement. J'en ai un fils, je pré-
» tends qu'il doit être reconnu, et il
» le reconnoîtra, car il m'aime autant
» que sa Portsmouth. Cette créature,
» continue Madame de Sévigné, tient
» le haut du pavé, et décontenance
» et embarrasse extraordinairement la

1670.

» Duchesse. Voilà de ces originaux » qui me font plaisir ».

Mort de Madame.

La Fayette, t. 1, p. 154. *Mademoiselle*, t. 6, p. 227.

A l'aide de Mademoiselle de Keroualle, ou par son ascendant sur son frere, Madame réussit parfaitement dans son traité. Elle revint satisfaite et en meilleure santé ; mais la malheureuse Princesse portoit dans son sein le germe de la maladie cruelle qui l'enleva bientôt, ou bien la main exécrable qui devoit la précipiter dans le tombeau, préparoit déjà son crime.

Bossuet, *Oraison funebre.* *Hénault*, *sur* 1670.

Henriette arriva au commencement de juin 1670, et le 29 éclata subitement, à Saint-Cloud, sa demeure, ce cri effrayant : *Madame se meurt*, et huit heures après : *Madame est morte*. Le mal se déclara par des douleurs affreuses, au moment qu'elle achevoit de boire un verre d'eau de chicorée, et sa premiere exclamation fut qu'elle étoit empoisonnée. . . Elle se rétracta cependant, quand son

Confesseur

Confesseur lui fit connoître le danger et sans doute l'injustice du soupçon que cette inculpation vague alloit occasionner. Mais en considérant ce qui se passa pendant la courte durée de sa maladie, et immédiatement après, on ne sait que conjecturer. 1670.

Mademoiselle, qui y courut des premieres avec le Roi, rapporte des circonstances qui sont précieuses. » En » arrivant à Saint-Cloud, dit-elle, » nous ne trouvâmes quasi personne » qui parût affligé. Monsieur sembloit » fort étonné. Nous vîmes Madame » sur un petit lit qu'on avoit fait à » sa ruelle, toute échevelée : elle » n'avoit pas eu assez de relâche pour » se faire coiffer de nuit, sa chemise » dénouée au cou et aux bras, le vi» sage pâle, le nez retiré; elle avoit » la figure d'une morte. On causoit, » on alloit et venoit dans cette cham» bre, on y rioit, comme si elle » avoit été dans une autre état. La ma-

1670. » lade voyoit avec peine cette tran-
» quillité de tout le monde. Le Roi
» voulut raisonner avec les Médecins.
» Ils ne savoient que lui répondre.
» Valot avoit décidé que c'étoit une
» colique, qui passeroit en peu de
» temps. Les autres n'osoient parler
» autrement. *Mais*, disoit le Roi,
» *on ne laisse pas ainsi périr une per-*
» *sonne sans aucun secours*. Ils se re-
» gardoient, et ne disoient mot ».

D'Argenson, p. 291. Ce détail dénote, sinon une mort procurée, du moins une mort précédée de bien peu de mesures propres à la prévenir. M. d'Argenson raconte dans ses Essais, qu'entre les Officiers de bouche d'Henriette, il y en eut un qui se trouva assez riche après sa mort, pour ne pas désirer comme les autres d'entrer au service de la seconde femme de Monsieur ». » Comme celle-ci, lisant » la liste de ces Officiers, et voyant que » celui-ci manquoit, en témoignoit de » l'étonnement, et demandoit s'il étoit

» mort : Oh non, dit Monsieur ; mais
» je compte qu'il ne vous servira ja- 1670.
» mais. On a remarqué, ajoute le
» même Ecrivain, que cet homme
» ne parloit jamais de Monsieur, que
» jamais il n'alloit au Palais Royal
» ni à Saint-Cloud. On prétend même
» qu'il se troubloit, quand on par-
» loit devant lui de son ancienne
» Maîtresse (1) ».

Enfin, les Médecins qui assisterent à l'ouverture du corps, ne s'accorderent point sur l'état des parties nobles, que les uns trouverent saines, et les autres viciées autrement qu'elles ne devoient l'être par une maladie : contradiction très-favorable aux jugemens que se permet la malice humaine dans ces occasions. D'un autre

(1) Madame, seconde femme de Monsieur, donne comme un fait certain, dans beaucoup d'endroits de ses Fragmens, qu'Henriette fut empoisonnée. *Voy. t.* 2, *p.* 222.

1670. côté, on a pu remarquer qu'Henriette étoit languissante depuis quelque temps. Des accidens survenus dans ses grossesses, des plaisirs pris sans ménagement, avoient épuisé son tempérament. Ajoutez ses chagrins domestiques, la jalousie de Monsieur, l'insolence de ses Favoris, peut être des remords qui n'ont pas besoin de grandes fautes pour naître dans les belles ames. Ces causes réunies ont pu occasionner l'irruption subite d'un mal longtemps caché, et qui se seroit montré plus fort que les remedes, quand même ils auroient été administrés.

Louis XIV donna moins de larmes à sa belle-sœur, qu'on n'en auroit attendu de leur union. Monsieur borna sa tristesse aux cérémonies du deuil, selon son caractere, qui lui faisoit attacher une grande importance à ces sortes de choses. Le reste de la Cour pleura, et le Public regretta sincérement une Princesse de vingt-

six ans, douée, au rapport de l'Evêque de Valence, cité par Hénault, de toutes les qualités propres à la faire aimer » D'un esprit solide et délicat, » elle mêloit dans toute sa conversa- » tion une douceur qu'on ne trouvoit » pas dans les autres personnes Roya- » les. On eût dit qu'elle s'appro- » prioit les cœurs, au lieu de les laisser » en commun, par ce je ne sais quoi » qui fait que l'on plaît. Les délicats » convenoit que chez les autres il » étoit copié, il n'étoit original » qu'en Madame. » Elle laissa deux Princesses; l'une, mariée ensuite au Duc de Savoie, fut heureuse; l'autre, comme nous le verrons, a retracé les charmes et le malheur de sa mere. 1670.

A peine Madame fut-elle morte, que le Roi proposa sa place à Mademoiselle. Elle l'avoit désirée autrefois; mais l'amour en ce moment étouffoit l'ambition dans son cœur. L'Histoire ressemble au Roman dans Mademoiselle, Lauzun. *Mademoiselle*, t. 7, p. 60. *Sévigné*, t. 1, p. 20 *Mémoires de Maintenon*, t. 2, p. 25.

1670. les Mémoires de cette Princesse, lorsqu'elle dépeint l'espece de magie dont se servit Lauzun pour l'enchanter; tendresse simulée, témérités, repentirs, défiances, respect, délire, propos sages, espérances, dépits : enfin, une complication de moyens » qui abou» tirent à un dénouement *dont on ne* » *trouve qu'un exemple dans les sie*» *cles passés*, dit Madame de Sé» vigné; *encore cet exemple n'est-il* » *pas juste* (1) ». Elle le raconte, ce dénouement, d'une maniere qui fait encore partager l'étonnement du moment.

» Je m'en vais vous mander «, écrit-elle à M. de Coulanges, bel esprit du temps, fameux par ses jolies chan-

(1) Apparemment l'exemple de Marie d'Angleterre, sœur de Henri VIII, qui devenue veuve de Louis XII, se remaria trois mois après au Duc de Suffolc, qu'elle avoit aimé auparavant.

sons, » je m'en vais vous mander la » chose la plus surprenante, la plus » merveilleuse, la plus miraculeuse, » la plus triomphante, la plus étour- » dissante, la plus inouie, la plus » singuliere, la plus extraordinaire, » la plus incroyable, la plus impré- » vue, la plus grande, la plus petite, » la plus rare, la plus commune, » la plus éclatante, la plus secrette » jusqu'aujourd'hui, la plus brillante, » la plus digne d'envie. Une chose » que nous ne saurions croire à Pa- » ris, comment le croiriez-vous en » Province? Une chose qui se fera Di- » manche, où ceux qui la verront » n'en croiront pas leurs yeux. Une » chose qui se fera Dimanche, et » qui ne sera peut-être pas faite » Lundi. Je ne puis vous la dire, » devinez-la ».

1670.

Après quelques plaisanteries de société, elle continue : » Hé bien! il » faut donc vous la dire. M. de Lau-

1670. » zun épouse Dimanche au Louvre :
» devinez qui ? Je vous le donne en
» quatre, je vous le donne en six,
» je vous le donne en cent. Voilà,
» dit Madame de Coulanges, qui
» est bien difficile à deviner ; c'est
» Madame de la Valliere. Point du
» tout, Madame. C'est donc Made-
» moiselle de Rets ? Point du tout.
» Vous êtes bien provinciales. Ah !
» vraiment nous sommes bien simples,
» dites-vous ; c'est Mademoiselle Col-
» bert. Encore moins. C'est assurément
» Mademoiselle de Crequy. Vous n'y
» êtes pas. Il faut donc à la fin vous
» le dire ; il épouse Dimanche, au
» Louvre, avec la permission du Roi,
» Mademoiselle... Mademoiselle, la
» grande Mademoiselle, Mademoi-
» selle, fille de feu Monsieur, Ma-
» demoiselle, petite-fille de Henri IV,
» Mademoiselle, d'Eu, Mademoiselle
» de Dombes, Mademoiselle de
» Montpensier, Mademoiselle d'Or-

» léans, Mademoiselle, cousine ger- 1670.
» maine du Roi, Mademoiselle, le
» seul parti de France qui fût digne
» de Monsieur. Voilà un beau sujet
» de s'écrier, ajoute la Nouvelliste,
» si vous le faites, si vous vous
» mettez hors de vous même, si vous
» dites que cela est faux, qu'on se
» moque de vous, que voilà une
» belle raillerie, que cela est bien
» fade à imaginer; si enfin vous nous
» dites des injures, nous trouverons
» que vous avez raison; nous en avons
» fait autant que vous ».

Dans la lettre suivante, elle nous donne le détail de l'aventure, dans sa maniere, qu'on trouvera peut-être un peu familiere pour l'Histoire; mais qui rassemble du moins toutes les circonstances, et les met sous les yeux comme si on y étoit. » Ce qui
» s'appelle, dit-elle, tomber du haut
» des nues, c'est ce qui arriva hier au
» soir aux Tuileries : mais il faut

» reprendre les choses de plus haut.
1670 » Vous êtes à la joie, aux transports,
» aux ravissemens de la Princesse et
» de son bienheureux Amant. Ce fut
» donc Lundi que la chose fut dé-
» clarée, comme je vous l'ai mandé.
» Le Mardi se passa à parler, à s'é-
» tonner, à complimenter; le Mer-
» credi, Mademoiselle fit une dona-
» tion à M. de Lauzun, afin qu'il eût
» les titres et les ornemens néces-
» saires pour être nommé dans le
» contrat de mariage, qui fut fait le
» même jour. Elle lui donna donc,
» en attendant mieux, quatre Du-
» chés. Le premier, c'est le Comté
» d'Eu, la premiere Pairie de France,
» et qui donne le premier rang; le
» Duché de Montpensier, dont il
» porta le nom hier toute la journée;
» le Duché de Châtellerault, le
» Comté de Saint-Fargeau: tout cela
» estimé vingt-deux millions. Le con-
» trat fut dressé ensuite, et il y prit le
» nom de Montpensier.

» Le Jeudi matin, qui étoit hier, 1670.
» Mademoiselle espéra que le Roi si-
» gneroit le contrat, comme il l'avoit
» dit; mais, sur les sept heures du
» soir, la Reine, Monsieur, et plu-
» sieurs Princes, firent entendre à Sa
» Majesté que cette affaire faisoit
» tort à sa réputation; en sorte qu'a-
» près avoir fait venir Mademoiselle
» et M. de Lauzun, il leur déclara
» devant M. le Prince, qu'il leur dé-
» fendoit absolument de songer à ce
» mariage. M. de Lauzun reçut cette dé-
» fense avec tout le respect, toute la sou-
» mission, toute la fermeté et tout le
» désespoir que méritoit une si grande
» chûte. Pour Mademoiselle, suivant
» son humeur, elle éclata en pleurs,
» en cris, en douleurs violentes, en
» plaintes excessives. Voilà, continue
» Madame de Sévigné, un beau sujet
» de Roman ou de Tragédie; mais
» sur-tout un beau sujet de raisonner
» et de parler éternellement; c'est ce

1670. » que nous faisons jour et nuit, soir » et matin, sans fin, sans cesse; » nous espérons que vous en ferez » autant ».

Certainement les espérances de Madame de Sévigné ne furent point trompées alors; et encore à présent, on raisonne volontiers sur cet événement et ses suites. Quelle fut la cause de la rupture du mariage public? Le mariage secret eut-il lieu? C'est un problême que la qualité des personnages permet de discuter.

Au premier bruit qui se répandit de cet hymen si prochain, les Courtisans, frappés d'étonnement, restèrent comme immobiles; le consentement qu'on savoit que le Roi y avoit donné, en imposa, et les envieux se turent. Mais huit jours que Lauzun prit imprudemment pour faire ses préparatifs, pour avoir de belles livrées, un train superbe, des habits magnifiques, et paroître à la cérémonie

avec l'éclat d'un Prince, donnerent à ses ennemis le temps de respirer. La Maison Royale désaprouva ce mariage à titre de mésalliance. Les Grands et les Ministres trouverent qu'il alloit donner un accroissement énorme de crédit et d'autorité à un homme qui n'étoit déjà que trop fier et trop hautain. Tous ensemble, ils firent un si violent effort auprès du Monarque, qu'ils lui arracherent la rétractation de son consentement. Ainsi ce fut la vanité de Lauzun qui amena la rupture de son mariage. 1670.

Quant à la question, s'il y eut un mariage secret, on le croiroit à la vivacité que la Princesse mit dans ses instances, quand le Roi lui annonça ce qu'elle appelle *son malheur.* » *Je* » *me jettai*, dit-elle, *à ses pieds : je* » *le conjurai de ne me pas défendre* » *de l'épouser. J'ai déjà dit à Votre* » *Majesté*, ajouta-t-elle, *que je ne* » *puis trouver de repos, ni faire mon* *Mademoiselle*, t. 7, p. 69.

1670. » *salut, si je ne passe le reste de ma* » *vie avec un homme qui m'inspirera* » *tous les jours de nouvelles tendresses* » *pour votre personne. Otez-moi la* » *vie plutôt que de me laisser dans l'é-* » *tat où vous allez me mettre* ». Louis, naturellement sensible, la consola, lui dit, pour l'adoucir, qu'il ne lui défendoit pas de le voir, qu'elle feroit bien de le consulter dans toutes ses affaires. » *Vous ne sauriez*, » ajouta-t-il, *prendre conseil d'un plus* » *habile et plus honnête homme que* » *lui. Eh bien*, répondit-elle, *puis-* » *que Votre Majesté ne désapprouve* » *pas que je le regarde comme mon* » *premier ami, je suis trop heureuse* ».

Cimenta-t-elle ce bonheur par le mariage? L'auteur des mémoires de Maintenon l'a cru. » Madame de » Nogent, dit-il, sœur de Lauzun, » encouragea Mademoiselle à achever » un mariage auquel il ne manquoit » que les cérémonies de l'Eglise; et

» un Prêtre leur donna la bénédiction » nuptiale ». Mais dans une époque postérieure, Lauzun fait dire à Mademoiselle, qu'il ne pouvoit pas voir, qu'on lui proposera peut-être d'épouser M. de Longueville : » *Que quoiqu'il* » *ne pense plus à l'affaire pour son* » *compte particulier, il en seroit in-* » *consolable. Que si la Reine d'An-* » *gleterre mouroit, et qu'on lui offrît* » *la main de ce Prince, il en seroit* » *très-fâché, quoiqu'il n'y pût plus* » *songer pour lui* ». On reconnoît dans ces expressions un ambitieux, qui voudroit bien pouvoir ne pas renoncer à ses espérances : mais est-ce le langage d'un homme qui auroit été secrétement attaché à la Princesse par des liens indissolubles ? Il est donc à présumer qu'il n'y eut point alors de mariage clandestin, et que ce ne fut point cette témérité qui attira à Lauzun la terrible catastrophe dont nous allons parler.

1670.

Page 142.

1671. Prison de Lauzun.

Mademoiselle, t. 7, p. 130. *Mémoires de Maintenon* t. 2 p. 26. *Sévigné*, t. 1, p. 344. *Saint-Simon*, t. 5, p. 326.

Le sang-froid et la résignation que marqua Lauzun, quand le Roi lui annonça la rupture de son mariage, n'étoit certainement pas chez lui un état naturel. On conçoit qu'il dut conserver un vif ressentiment contre ceux qu'il soupçonnoit de l'avoir desservi. Si la politique l'engagea quelquefois à étouffer son dépit, son caractere irascible ne lui permit pas toujours d'en arrêter les éclats, et il se fit ainsi une multitude d'ennemis qui ne songeoient qu'à le perdre. On y travailla un an avant d'obtenir de Louis XIV de sévir contre une espece de Favori, qu'il regardoit, ainsi qu'il le dit à Mademoiselle, comme un *fort honnête homme*. Pour y réussir, on peut conjecturer qu'il ne fallut pas moins que quelque aventure semblable à la hardiesse impudente dont Saint-Simon rend compte en ces termes :

» Lauzun étoit assez bien avec Ma-

» dame de Montespan, pour la prier 1671.
» de s'intéresser à lui obtenir des gra-
» ces; mais il soupçonnoit qu'elle ne
» lui rendoit pas auprès du Roi les
» services qu'elle promettoit. Dans
» cette idée, un jour qu'elle s'étoit
» engagée à parler en sa faveur, il
» prend, pour s'assurer de sa fidélité,
» une résolution incroyable, si elle
» n'étoit attestée par toute la Cour
» d'alors, et si lui-même ne l'avoit
» avouée depuis. Par le même moyen
» qui lui avoit déjà réussi, c'est-à-
» dire, à force d'argent, il gagne une
» Femme-de-chambre, se cache sous
» le lit où sa maîtresse attendoit le
» Roi, entend tous leurs propos, les
» demandes, les observations, les ré-
» pliques; s'assure bien qu'il est trahi;
» retient non-seulement le sens, mais
» les expressions, et dégagé par la
» sortie du Roi, pendant que Ma-
» dame de Montespan se remet à sa
» toillette, il fait le tour, et va se

1671. » coller à la porte de son apparte-
» ment

» Il lui présente la main pour la
» mener à la répétition d'un ballet
» où toute la Cour doit assister. *Puis-*
» *je me flatter*, lui dit-il avec un
» air plein de douceur et de respect,
» *que vous avez daigné vous souvenir*
» *de moi auprès du Roi* ? Elle l'assura
» qu'elle n'y avoit pas manqué, et lui
» compose un roman des services
» qu'elle venoit de lui rendre. Il l'in-
» terrompoit de temps en temps par
» des questions naïves ; il faisoit le
» crédule, pour la mieux enferrer.
» A la fin, il lui serre fortement la
» main, lui dit qu'elle est une men-
» teuse, une coquine, une . . et lui
» répete mot pour mot sa conversa-
» tion avec le Roi. La pauvre femme
» toute troublée, n'a pas la force de
» répondre, les jambes lui manquent,
» à peine peut-elle parvenir au lieu
» de la répétition, où elle s'évanouit.

» Elle compta le soir au Roi ce qui lui » étoit arrivé avec Lauzun. *Il m'a*, » disoit-elle, *rapporté toute notre con-* » *versation, rien ne lui est échappé,* » *les mots, les propres termes. Il faut* » *qu'il soit sorcier, et il n'y a que le* » *D..... qui ait pu l'informer sitôt et* » *si exactement* ». Le Roi fut très-irrité des injures dites à sa Maîtresse. Quant à la prétendue sorcellerie, sans doute il n'en crut rien ; mais il ne douta pas que Lauzun n'eût employé quelque stratagême pour surprendre ses secrets, manœuvre odieuse à l'égard d'un particulier, crime à l'égard d'un Roi. Aussi, lorsqu'il s'y attendoit le moins, Lauzun fut arrêté par le Maréchal de Rochefort, Capitaine des gardes en quartier, conduit à la Bastille, et de là dans la citadelle de Pignerol, où il fut enfermé *sous une basse voûte.* Mademoiselle éclata en plaintes ; mais dans ses éternels gémissemens, jamais elle

1671.

1671. ne crie à l'injustice, et ne dit mot des motifs qui ont pu occasionner à son Favori une si dure captivité. Sans doute elle ne les a pas ignorés; et si elle ne s'est pas écriée contre la punition, c'est que, soit ce crime, soit un autre, il la méritoit.

Lauzun et Fouquet à Pignerol.

Saint-Simon, t. 3, p. 344

Il se porta assez bien quelque temps dans son cachot; mais à la fin il y tomba dangereusement malade, demanda un Prêtre, et n'en voulut pas d'autres qu'un Capucin. » *Quand* » *on me le présenta*, à ce qu'il a rapporté lui-même, *je lui sautai à la* » *barbe, et la lui tirai, pour voir si* » *elle n'étoit pas postiche, et si ce n'é-* » *toit pas un faux Prêtre qu'on me* » *présentoit afin de découvrir par lui* » *mes secrets.*

» Depuis environ sept ans, le Sur- » intendant étoit enfermé dans la » même citadelle. Entre les prison- » niers, il y a des industries que la » nécessité apprend. Ceux de Pignerol,

» non-seulement se parloient, mais
» se visitoient même par des trous
» artistement cachés. Lauzun et Fou-
» quet, deux hommes également im-
» portans, desirerent se voir. Le der-
» nier sur-tout, qui n'avoit pas de
» communication au dehors, brûloit
» d'impatience d'entretenir un homme
» en état de lui apprendre ce qui
» s'étoit passé à la Cour depuis sa
» captivité. Voilà donc Lauzun hissé
» chez Fouquet. Celui-ci de le ques-
» tionner, l'autre de lui conter sa
» fortune et ses malheurs. Le Sur-in-
» tendant ouvrit les oreilles et de
» grands yeux, quand ce Péguilin,
» ce cadet de Gascogne, qu'il avoit
» vu trop heureux d'être hébergé
» chez le Maréchal de Grammont,
» il lui entendit dire qu'il avoit été
» Général des Dragons, Capitaine
» des Gardes, patenté et en fonction
» de Général d'armée. Il le crut fou,
» et qu'il lui racontoit des visions,

1671.

1671. » quand il lui expliqua comment il » avoit manqué l'Artillerie, et ce qui » s'étoit passé ensuite à cette occasion. » Mais il ne douta plus de sa folie » arrivée à son comble, quand il ra- » conta son mariage consenti par le » Roi avec Mademoiselle, comment » rompu, et tous les biens qu'elle » lui avoit assurés. Fouquet en eut » peur, et craignit de se trouver seul » avec lui. Il n'avoit plus de plaisir » à l'entendre, parce que lui croyant, » par l'extravagance de ses premiers » récits, la cervelle totalement ren- » versée, il prenoit pour des contes » tout ce qu'il lui disoit s'être passé » dans le monde depuis sa prison.

» Quand la Cour jugea à propos » d'adoucir le sort du Surintendant, » qu'il eut permission de voir sa » femme, et quelques personnes de » Pignerol, une des premieres cho- » ses qu'il leur dit, fut de plaindre » ce malheureux Péguilin, qu'il

» avoit laissé à la Cour sur un assez » bon pied pour son âge, à qui l'esprit avoit tourné, et dont on cachoit la folie dans ce château : mais » quelle fut son étonnement quand ils » lui assurerent la vérité de ce que » Lauzun avoit raconté ! Peu s'en fallut qu'il ne les crût tous foux, et » il eut besoin de temps pour se laisser persuader ». Quand cela arriva, il y avoit long-temps qu'on ne parloit plus de Lauzun à la Cour. » Oh » *le bon pays*, s'écrie à cette occasion » Madame de Sévigné, *le bon pays* » *pour oublier les malheureux* » ! 1671.

Nous joindrons à Lauzun deux Courtisans moins fameux. Cavois, que l'amour conduisit à la fortune, et La Vauguion que son mérite ne put soustraire à la pauvreté. » Il se » rencontre, dit Saint-Simon à l'occasion du premier, il se rencontre » dans les Cours, des personnages » singuliers, qui, sans grand esprit, Cavois. *Saint-Simon, t. I, premiere partie, p. 90.*

1671. » sans naissance bien distinguée, pren-
» nent dans la familiarité de ce qu'il
» y a de plus grand, se rendent con-
» sidérables, et font enfin, on ne
» sait pourquoi, compter le monde
» avec eux..... Telle fut toute sa vie
» Cavois; son nom étoit *Oger*. Sa
» mere, femme intrigante, venue
» de sa province à la Cour pendant
» les guerres civiles, lorsque la Reine-
» Mere avoit besoin de tout le monde
» et accueilloit assez indifféremment
» ceux qui se présentoient, trouva
» accès auprès d'elle, y introduisit
» son fils, le lia chez Madame de
» Seignelay la Douairiere, où se ren-
» doit habituellement la plus fine
» fleur des Courtisans. Il étoit beau et
» bien fait. Les combats singuliers étant
» alors à la mode, malgré les Edits,
» il ne se refusa à aucun; ce qui
» lui fit donner le nom de *Brave Ca-*
» *vois*, qu'il porta toujours.

» Mademoiselle de Coëtlogon, une
» des

» des filles de la Reine Marie-Thé- 1671.
» rese, s'éprit de ce brave par ex-
» cellence, et s'en éprit jusqu'à la
» folie. Elle étoit plus laide que belle,
» sage, naïve, sans malice, ce qu'on
» appelle une bonne créature, et
» aimée de tout le monde; de sorte
» que personne ne s'avisa de trouver
» son amour étrange; et, ce qui est
» un prodige, tout le monde en eut
» pitié. Elle faisoit toutes les avances.
» Cavois, importuné à mourir, étoit
» cruel, et quelquefois brutal. Le
» Roi et la Reine lui en firent des
» reproches, et exigerent qu'il fût
» plus humain.

» La guerre vint, il fallut aller à
» l'armée. Voilà Coëtlogon aux ar-
» mes, aux cris, qui quitta toutes
» les parures tant que dura la cam-
» pagne, et ne les reprit qu'au re-
» tour de Cavois, et jamais on n'en
» fit que rire. Autre douleur; Cavois
» fut mis à la Bastille pour duel.

1671. » Chacun alla faire compliment de
» condoléance à la Demoiselle. Elle
» parla au Roi; refusée, elle le
» querella; voyant que le Roi en
» rioit, elle en vint aux injures, et
» jusqu'à lui présenter les ongles, aux-
» quels il crut prudent de ne pas
» s'exposer. Quand il mangeoit avec
» la Reine, elle ne vouloit pas le
» servir, et disoit qu'il ne le mé-
» ritoit pas. Les vapeurs la prirent,
» la jaunisse, le désespoir, au point
» que le Roi et la Reine ordonnerent
» à Madame de Richelieu de mener
» et remener Coëtlogon voir Cavois
» à la Bastille. Il en sortit enfin, et
» Coëtlogon de reprendre ses paru-
» res, qu'elle avoit quittées; mais
» on eut de la peine à l'engager de
» pardonner au Roi.

» Cela n'empêcha pas qu'il n'en
» eût pitié. A la mort du Marquis
» de Froulay, Grand-Maréchal de
» Logis de sa Maison, il fit appeler

» Cavois, et lui offrit cette charge
» pour dot de la Demoiselle, s'il vou- 1671.
» loit l'épouser. Il n'hésita pas, et
» vécut parfaitement bien avec elle.
» Je les ai vus, continue Saint-Si-
» mon; elle, toujours dans la même
» adoration; lui, grave, sérieux, l'air
» souvent impatienté de ses caresses.

» Il se mit en tête d'être Cheva-
» lier de l'Ordre, et ce fut le ver
» rongeur de sa vie. A toutes les pro-
» motions, il espéroit, et il se voyoit
» toujours frustré. Le dépit le prit,
» il demanda au Roi à vendre sa
» charge et à se retirer. Louis XIV
» laissa passer cette fougue sans lui
» répondre. Quelques jours après, il
» l'appela dans son cabinet, et lui dit :
» *Il y a trop long-temps que nous som-*
» *mes ensemble, pour nous séparer. Je*
» *ne veux point que vous me quittiez,*
» *j'aurai soin de vos affaires.* Il ajou-
» ta, à ce qu'a dit Cavois, des pro-
» messes sur l'Ordre, et le voilà

1671. » rembarqué à la Cour plus que ja-
» mais. Il y étoit estimé et aimé des
» plus grands, excellent ami, à qui
» on pouvoit se fier. Il s'étoit érigé
» chez lui une espece de Tribunal
» auquel il ne falloit pas déplaire.
» Les Ministres même le ména-
Choisy, t. 1, p. 36. » geoient ». Il se donnoit les airs de capacité, dont le Roi plaisantoit. S'étant apperçu qu'il se promenoit souvent sur la terrasse avec Racine, il dit : » Cavois croit devenir un bel
» esprit, et Racine se croira bien-
» tôt un fin Courtisan ».

La Vauguion. *Saint Simon, t. 1, premiere Partie, p. 11.* » La Vauguion, bon Gentilhomme,
» étoit aussi parfaitement bien fait;
» mais plus que brun, et d'une figure
» Espagnole. Il avoit de la grace,
» une voix charmante qu'il accom-
» pagnoit supérieurement du luth et
» de la guitare. Avec cela de l'es-
» prit, le jargon et le solide de la
» galanterie. Il se nommoit d'abord
» Bethoulat, ensuite Fromentau,

» enfin la Vauguion, lorsqu'il eut épousé, pour vivre, une veuve qui » avoit vingt ans plus que lui, et la » laideur même. 1672.

» Par ses talens agréables, il s'in- Le Baron de Beauvais.
» troduisit chez Madame Beauvais, » où se rassembloit la jeunesse la plus » gaillarde de la Cour. Il se lia d'a- » mitié avec son fils, qui étoit à peu » près du même âge que lui, et qui » se faisoit appeler le Baron de Beau- » vais. On ne comptoit pas pour un » petit mérite, à la Cour, d'être » bien avec ce moderne Baron, parce » qu'ayant été élevé auprès du Roi, » il en étoit traité avec une distinc- » tion et une familiarité qui le fai- » soient d'autant plus rechercher, » qu'il étoit ami à rompre des gla- » ces, et ennemi de même. La mere » et le fils se réunirent pour avancer » la Vauguion. Ils le firent entrer chez « la Reine-Mere, ensuite chez le » Roi, après chez les Ministres. Il

1671. » fut employé successivement auprès
» de plusieurs Princes d'Allemagne.
» Peu après, il s'éleva jusqu'au ca-
» ractere d'Ambassadeur en Dane-
» marck et en Espagne. Par-tout
» on fut content de lui. Le Roi lui
» donna une des trois places de Con-
» seiller d'Etat d'épée, et, au grand
» étonnement de ceux qui croyoient
» valoir mieux que lui, le fit Che-
» valier de l'Ordre en 1668.

» Tant que les ambassadeurs dure-
» rent, la Vauguion se soutint; mais
» elles finirent, et avec elles ses res-
» sources. Sa femme, qui l'aidoit à
» subsister, fut obligée de rendre
» compte à ses enfans, et réduite à
» peu, d'aller mourir, à quatre-
» vingt-quatre ans, dans un vieux
» château éloigné. Ce fut le der-
» nier coup pour le malheureux la
» Vauguion. Comblé d'honneurs au-
» dessus de ses espérances, il avoit
» beau représenter au Roi le mal-

» heureux état de ses affaires, il n'en 1671.
» tiroit que de rares et médiocres
» gratifications ; le chagrin le prit,
» sa tête se dérangea, et enfin il se
» tua de désespoir (1). Il est incon-
» cevable, ajoute Saint-Simon, que
» Louis XIV ayant autant élevé
» cet homme, dont les services,
» d'ailleurs, n'étoient pas méprisables,
» et lui ayant toujours témoigné une
» bonté particuliere, l'ait persévé-
» ramment laissé périr de faim, et
» devenir fou de misere ». *Les Courtisans*, dit Mademoiselle, *sont des mendians*, et il n'est pas surprenant que les Rois, accoutumés à leur avidité importune, ne fassent pas toute l'attention qu'ils devroient à des be-

(1) » *Après beaucoup de folies, dans l'es-*
» *quelles le Roi le traitoit avec bonté, pour*
» *tâcher de lui remettre l'esprit, il se tua de*
» *deux coups de pistolets le 29 Novembre*
1693 ». Dangeau.

1671. soins qu'ils ne croient ni si réels, ni si extrêmes.

Saint-Simon nous a conservé, touchant la Vauguion, deux faits; l'un comique, mais qui a son utilité, parce qu'il avertit de se défier des foux en tous temps; l'autre sérieux, dont on peut tirer la même leçon, qui, de plus, nous donnera occasion de parler de la fin de la Maison de Courtenai.

Madame Pelot.

Saint-Simon, t. 1, Premiere Partie, p. 15.

» La Vauguion alloit habituellement » chez Madame Pelot, riche veuve » d'un Premier président du Parle- » ment de Rouen, qui avoit tous » les jours un souper et un jeu. Sur » un coup qu'il n'osoit pas hasarder, » elle l'appela, en plaisantant, *poltron*. » La Vauguion ne dit mot, laisse sor- » tir la compagnie, et quand il se » voit seul avec elle, il ferme les » verroux, enfonce son chapeau, la » pousse dans un coin, et lui ser- » rant la tête entre les deux poings,

» lui dit qu'il ne sait à quoi il tient
» qu'il ne lui mette la tête en com-
» pote, pour lui apprendre à l'ap-
» peler poltron. Voilà une femme
» bien effrayée, qui, entre ses deux
» poingts, lui faisoit des révérences
» perpendiculaires et des excuses tant
» qu'elle pouvoit. Il la quitte à la
» fin, la laissant plus morte que vive.
» Il eut l'assurance de revenir comme
» à l'ordinaire, et elle la générosité
» de ne point parler de l'aventure
» qu'après sa mort; mais elle avoit
» grand soin de ne pas rester seule
» avec lui ».

16, 1.

Une des folies de la Vauguion étoit de se faire mettre à la Bastille, peut-être parce qu'il y étoit moins inquiet de sa subsistance que chez lui. Il l'essaya plusieurs fois, tantôt en faisant des imprudences qui auroient dû l'y conduire, tantôt en allant s'y offrir sans ordre. Refusé par le Gouverneur, il s'avisa d'une extravagance,

Courtenai. *Saint-Simon*, t. 1, *premiere Partie*, p. 15; *id.* t. 7, p. 2

1671. par laquelle il étoit sûr de ne pas manquer son coup. Ce fut de forcer M. de Courtenai de mettre l'épée à la main dans le Château de Fontainebleau. On les sépara. Il courut au Roi lui apporter, disoit-il, sa tête, parce qu'insulté par M. de Courtenai, il a tiré l'épée dans sa maison; mais que son honneur lui a été plus cher que son devoir. Le Roi lui dit qu'il examineroit l'affaire, et, deux heures après, il fut envoyé où il désiroit, et Courtenai aussi, qui n'avoit sans doute pas le même goût; mais ils n'y resterent pas long-temps (1).

» On n'a pas douté que Courtenai

(1) Dangeau marque le combat de la Vauguion et Courtenai le 11 Octobre 1691. Le 3 Février 1692, ils sortirent l'un et l'autre de la Bastille. Courtenai eut permission de reparoître à la Cour, et la Vauguion ordre d'aller dans ses terres.

» n'ait été provoqué, parce qu'il étoit 1671.
» d'un caractere doux et tranquille ;
» l'esprit chez lui ne répondoit pas
» à la figure. Il a servi avec valeur
» dans toutes les guerres de Louis XIV,
» sans aucun grade. Je l'ai vu sou-
» vent, dit Saint-Simon, à la Cour,
» où il n'étoit rien. Son fils aîné fut
» tué au siége de Mons, et le Roi
» alla le voir à cette occasion, ce
» qui fut fort remarqué, parce que de-
» puis long-temps le Roi ne faisoit
» plus cet honneur à personne. Sa for-
» tune assez médiocre fut relevée
» pendant l'agiotage du mississipi, par
» le Cardinal Dubois, qui se piqua,
» on ne sait pourquoi, de l'enrichir.
» Il lui donna de quoi payer ses dettes,
» et passer à l'aise le reste de ses
» jours, qu'il finit en 1723.

» Le seul fils qu'il laissa servit peu,
» fut un homme au-dessous du mé-
» diocre, et maniaque, à ce qu'il
» a paru. Il épousa la veuve d'un

1671. » Seigneur Portugais, qui l'enrichit,
» et dont il n'eut qu'une fille. Il
» se portoit bien, et son maintien
» faisoit plus craindre l'imbécilité
» que la folie; cependant, sans qu'on
» lui connut aucune cause de chagrin,
» il se tua. Ainsi finit la malheureuse
» Maison de Courtenai (1).

Second Mariage de Monsieur. *Sévigné*, t. 1, p. 244. *Saint-Simon*, t. 2, p. 162. *Fragmens*, t. 2, p. 1.

Monsieur, que nous avons laissé veuf d'Henriette d'Angleterre, en juin de l'année dernière, donna, au mois de novembre de celle-ci, le spec-

(1) » Il n'en resta de mâle qu'un oncle
» de celui-ci, Prêtre de sainte vie, qui la
» passa toute entiere dans la retraite et les
» bonnes œuvres. Il mourut dans une ex-
» trême vieillesse. C'étoit un grand homme,
» bien fait, dont l'air et les manieres ne
» démentoient pas son origine. Il conserva
» pour tout bien les Abbayes des Châlis et
» de Saint-Pierre d'Auxerre, et le petit
» Prieuré de Choisy en Brie, et abandonna
» le reste à sa niece, mariée au Marquis de
» Beaufremont ».

tacle de son mariage avec la fille de l'Electeur Palatin. » *Vous comprenez* 1671.
» *bien*, disoit Madame de Sévigné, » *la joie qu'aura Monsieur d'avoir à* » *se marier en cérémonie, et quelle* » *joie encore d'avoir une femme qui* » *n'entend pas le François.* ». Elle ajoute que la seconde Madame, à qui le nom de Palatine est resté, ne brilloit pas par les charmes. Parfait contraste de la délicate Henriette, elle avoit des traits fortement prononcés, une taille fournie, une santé robuste, de l'indifférence, si on ne veut pas dire de l'aversion pour la parure, l'élégance, la représentation, et les plaisirs qui exigeoient quelque contrainte. A la différence d'Henriette qui rendoit son mari jaloux, la Palatine fut jalouse de Monsieur, et néanmoins vécut bien avec lui.

Saint-Simon donne une teinte plus forte à ce tableau. » C'étoit, dit-il, » une Princesse de l'ancien temps,

1671. » Attachée à l'honneur et à la vertu ;
» inexorable sur les bienséances ; de
» l'esprit autant qu'il en faut pour
» bien juger ; bonne et fidelle amie ,
» sûre , vraie , droite , aisée à pré-
» venir et à choquer ; fort difficile à
» ramener ; vive , et femme à faire
» des sorties quand les choses et les
» personnes lui déplaisoient ; fort Al-
» lemande dans toutes ses mœurs ;
» franche , et même un peu sauvage ;
» ignorant toute commodité , et toute
» délicatesse pour soi et pour les au-
» tres. Elle aimoit beaucoup les
» chiens et à monter à cheval , et
» s'habilloit en homme pour cet exer-
» cice ». La femme la moins curieuse de mode a pourtant donné la vogue à un ornement de col qui a retenu son nom (1). Elle fit abjuration du

(1) La Palatine. Vers le temps de son mariage , les coiffures à la mode se nommoient *hurlubrelu*. Madame de Sévigné

Luthéranisme, la veille de son mariage. 1671.

Il entra de la politique dans cette alliance. Le Roi vouloit s'assurer par-là de la neutralité de l'Electeur Palatin, pendant la guerre qu'il méditoit contre les Hollandois. Nous avons vu qu'il avoit déjà gagné le Roi d'Angleterre. Et Arnauld de Pomponne forma dans le Nord une ligue dont le Roi le récompensa en lui donnant la place de Ministre des Affaires étrangeres, vacante par la mort de Lionne. Arnauld de Pomponne. *D'Argenson*, p. 194. *Sévigné*, t. 1. p. 285; et t. 2 p. 11.

Pomponne, fils d'Arnauld d'Andilly, célebre par sa science et sa piété, dut à son pere, et le goût du travail, et des amis qui le porterent à des emplois importans; il passa par les Intendances, d'où il arriva à des Ré-

---

les trouvoit très-extraordinaires. » Elles » m'ont fort divertie, dit-elle. Il y en a » qu'on voudroit souffleter ». *Sévigné*, t. 1, p. 101.

sidences, de-là à l'ambassade de Suede,
1671. ensuite à celle de Hollande. Le Roi le fit retourner en Suede, où il avoit besoin d'un homme ferme et intelligent, pour opposer aux intrigues de la Maison d'Autriche; et ce fut de cet emploi qu'il le tira pour le faire entrer dans son Conseil.

Louis XIV assaisonna cette faveur de tous les agrémens qu'il savoit donner à ses bienfaits. Malgré les préventions que lui donnoit contre le pere son séjour à Port Royal, il le reçut avec l'affabilité la plus flatteuse, quand il alla le remercier de la grace faite à son fils. Arnauld d'Andilly avoit pour lors quatre-vingt-cinq ans. » Le Roi, dit Madame » de Sévigné, causa avec lui plaisamment, aussi bonnement, aussi agréa» blement qu'il étoit possible. Il étoit » aise de faire voir son esprit à ce » bon vieillard, et d'attirer sa juste » admiration. Il témoigna qu'il étoit

» plein de plaisir d'avoir choisi M. 1671.
» de Pomponne, qu'il auroit soin de
» ses affaires, sachant qu'il n'étoit pas
» riche. Il dit au bonhomme, qu'il y
» avoit de la vanité à lui d'avoir mis
» dans sa préface de Josephe, qu'il
» avoit quatre-vingts ans; que c'étoit
» un péché. Enfin on rioit, on avoit
» de l'esprit. *Il ne faut pas croire*,
» ajoute le Roi, *que je vous laisse*
» *en repos dans votre désert, je vous*
» *enverrai querir. Je veux vous voir*
» *comme un homme illustre par toutes*
» *sortes de raisons.* Le bonhomme
» voulant l'assurer de sa fidélité : *Je*
» *n'en doute point*, répondit le Roi,
» *quand on sert bien son Dieu, on*
» *sert bien son Roi.* Enfin ce furent
» des merveilles; il eut soin de l'en-
» voyer dîner et de le faire promener
» en caleche dans les jardins. Le bon-
» homme, transporté, disoit de temps
» en temps, sachant qu'il en avoit
» besoin : *Il faut s'humilier.*

1671.

Saint-Simon, t. 1, seconde partie, p. 60.

Tout le monde applaudit au choix du Roi, choix qu'il avoit fait de lui-même, sans le communiquer à personne. On reconnut même dans le nouveau Ministre plus de mérite qu'on ne lui en croyoit auparavant. Il se trouva une qualité qui manquoit au Marquis de Lionne. Comme lui, il étoit estimé des Ministres étrangers; mais il ne leur inspiroit pas de défiance. » Il avoit une dextérité, une » adresse singuliere à prendre ses avan- » tages en négociant; une finesse, » une souplesse sans ruse, qui le me- » noit à ses fins, sans irriter ceux » qu'il faisoit plier; une douceur, » une patience qui charmoit dans » les affaires, et avec cela beaucoup de » fermeté et de la hauteur quand il fal- » loit, pour l'intérêt de l'Etat et la splen- » deur de la Couronne. Avec ces qua- » lités, il se fit généralement aimer » par les Ministres étrangers, gagna » leur confiance, ce qui est toujours

» une bonne avance dans les affaires. Il 1617.
» excelloit sur-tout par un sens droit,
» juste, exquis ; faisoit tout, pesoit
» tout avec maturité ; d'une modes-
» tie, d'une modération, d'une sim-
» plicité de mœurs admirable, et de
» la piété la plus solide et la plus
» éclairée. Ses yeux montroient de la
» douceur et de l'esprit ; toute sa phy-
» sionomie, de la sagesse et de la
» candeur. Poli, obligeant, à peine
» Ministre, même en traitant, il se
» fit adorer à la Cour, où il mena
» une vie égale, unie, aussi éloignée
» du luxe que de l'épargne. Il ne pre-
» noit de délassement de son grand
» travail, qu'avec sa famille, ses
» amis et ses livres. La douceur et
» le sel de son commerce étoient
» charmans, et ses conversations,
» sans qu'il le voulût, extrêmement
» instructives. *Enfin, il sait écouter*
» *aussi bien que répondre*, écrivoit
» Madame de Sévigné : *il me donne*

1671.

„ *toujours de l'esprit. Le sien est tellement aisé, qu'on prend, sans y penser, une confiance qui fait qu'on parle heureusement de tout ce qu'on pense. Je connois mille gens qui font le contraire* „.

1672-78. Guerre de Hollande.

Avrigny, t. 3, p. 369, 375, 383. *Sévigné*, t. 11, p. 355; t. 2, p. 203. *Pellisson*, t. 3, p. 183, 221; t. 2, p. 54. *La Fare*, p. 7. *Choisi*, t. 1, p. 36.

En 1672, commença la guerre contre les Hollandois. L'envie de les humilier donna à Louis XIV des peines qu'il ne dissimuloit pas. Pellisson rapporte qu'étant, le 20 juin, dans la tranchée devant Doësbourg, il fit cet aveu à ceux qui l'environnoient. „ Il y a trois ans que je pense „ à cette guerre, et que je prends „ des mesures pour y réussir. Durant „ six mois, je ne suis jamais sorti „ du Conseil que fâché, voyant bien „ ce qu'il falloit faire, sans en trouver les moyens.

„ J'ai offert et promis à tous les „ Princes qui voudroient entrer dans „ cette entreprise avec moi, de leur „ rendre gratuitement toutes les pla-

„ ces sur lesquelles ils auroient la
„ moindre prétention, sans en rien
„ retenir pour moi-même, hors ce
„ que personne n'auroit droit de de-
„ mander. J'ai voulu m'engager avec
„ eux de ne garder, durant la guerre,
„ que deux places sur le Rhin, et de
„ les rendre, en faisant la paix à qui
„ elles appartiendroient. J'ai offert
„ en particulier à M. de Brandebourg
„ toutes ses places, à la charge seu-
„ lement de promettre neutralité
„ de bonne foi, et de n'assister ni
„ directement ni indirectement les
„ Hollandois. J'ai offert aussi aux Es-
„ pagnols, sous la même condition,
„ tel partage qu'ils voudroient des
„ terres et places conquises, et de
„ remettre tout le commerce à An-
„ vers, comme il étoit autrefois; de
„ me départir absolument de toutes
„ mes prétentions sur Condé, Leuk
„ et les Ecluses de Nieuport; à quoi
„ ils n'ont pas voulu consentir „. Le

1672-78.

1672-78.

refus de ces Princes prouve qu'ils connoissoient le motif de Louis XIV, et qu'ils ne vouloient pas servir, même à leur profit, sa vanité et sa vengeance. » *Mais*, remarquoit Madame de Sé- » vigné, *quoi qu'on en dise, nous* » *voulons guerroier, et quand nous* » *aurons commencé la noise, nous ne* » *l'appaiserons peut-être pas aisé-* » *ment* ». Prédiction que l'événement vérifia.

Passage du Rhin.

L'action la plus brillante de la première campagne, fut le passage du Rhin. Les Panégyristes de Louis XIV l'ont comparé au passage du Granique par Alexandre ; mais l'Histoire met une grande différence entre le Héros Macédonien, qui se précipite dans les flots, et entraîne ses soldats sur la rive opposée, défendue par de nombreux bataillons ; et le Monarque François, qui, animant les siens du geste et de la voix,

Se plaint de sa grandeur qui l'attache au rivage.

1672 78.

Il n'y avoit sur le bord du fleuve que quatre mille Hollandois mal retranchés. Ils se retiroient, et il n'y auroit pas eu une goutte de sang répandu, sans l'imprudence du jeune Duc de Longueville, neveu du Grand Condé, qui tira sur eux; ils se retournerent, firent une décharge, le tuerent, et blesserent le Prince (1).

Le passage du Rhin, et les exploits rapides qui le suivirent, jeterent l'épouvante dans toute la Hollande. La consternation s'étendit jusqu'à Amsterdam. Ces Républicains,

Conditions proposées pour la paix.

Pelisson, t. 1, p. 222. *Sévigné*, t. 1, p. 235.

(1) D'Avrigny, ordinairement si exact, dit, t. 3, p. 370 » *que le jeune Duc de* » *Longueville étoit échauffé par le vin et la* » *débauche qu'il avoit faite auparavant.* Et » Choisi, témoin oculaire, dit, tom. 1, » p. 39, *qu'il y avoit trente heures qu'il* » *étoit allé en parti du côté de l'Issel, lors-* » *qu'il arriva au camp fort fatigué, et que* » *sans reposer il se jetta dans le bateau qui* » *passoit M. le Prince*».

1672-78. qui s'étoient déja abaissés devant le Monarque dans sa Cour, n'hésitèrent pas à lui faire, au milieu de ses conquêtes, des propositions qui marquerent leur détresse. Mais Louis victorieux, Louis dont l'amour-propre avoit été vivement piqué, Louis fier de ses succès, et environné de Courtisans adorateurs, ne songea pas aux vicissitudes de la fortune qu'il éprouva depuis si douloureusement dans le même pays et dans les mêmes circonstances.

Voici les conditions orgueilleuses dont on s'entretenoit le 4 juillet dans le camp de Zeist, et que le Roi se faisoit répéter avec complaisance. » En „ premier lieu, l'exercice public de la „ Religion Catholique dans tous les „ Etats de la République, et l'ad„ mission des Catholiques aux char„ ges, de quoi personne ne doutoit, „ le Roi l'ayant dit lui-même; la res„ titution des biens de l'Eglise; tout

„ le

„ le Brabant Hollandois, depuis l'E- 1672 78.
„ cluse inclusivement, les places du
„ Rhin; vingt-quatre millions; des
„ loix imposées à la navigation et
„ au commerce, qui reglent le nom-
„ bre de leurs vaisseaux de guerre et
„ marchands; une soumission annuelle
„ témoignée par une médaille et par
„ un tribut de quelques vaisseaux de
„ guerre „. Le Roi sourioit à ces dis-
cours, et il dit : „ Qu'il y avoit quel-
„ que chose de tout cela; mais d'au-
„ tres conditions encore dont on ne
„ parloit pas „.

Les armées de Louis étoient brillantes, presque toutes composées de jeunesse, parce qu'on en avoit retranché la plupart des vieux soldats incapables de se plier à la discipline pénible qu'on vouloit introduire. Cette réforme n'étoit pas du goût de tout le monde, et c'est peut-être ce qui fit dire, par Despréaux, à M. le Prince qui lui montroit son armée *Sévigné, t. 2, p. 203.*

1672-78.

et lui demandoit ce qu'il en pensoit : » *Je crois qu'elle sera fort bonne* » *quand elle sera majeure* ». Cependant on peut penser qu'il y a de l'exagération dans ce qu'ajoute Madame de Sévigné, » *que le plus âgé n'avoit pas* » *dix-huit ans* ». Mais ces pupilles sous des tuteurs tels que Condé, Turenne, Créqui, et autres, ne connoissant ni difficultés, ni obstacles, ni périls, firent des choses prodigieuses.

Comment Louvois s'instruisoit.

Pelisson, *t.* 3, *p.* 45, 270, & 274. *La Fare*, *ch.* 7. *Choisy*, *t.* 3. *p.* 41.

Les Généraux étoient puissamment secondés par Louvois, qui commença, pendant cette guerre, à se rendre célebre par la prévoyance, l'esprit d'ordre et d'intelligence dans les détails. Sa capacité bien reconnue à cet égard, il la dut à l'ardeur de s'instruire de tout ce qui concerne tant la guerre de siége, que la guerre de campagne. Pour la premiere, Vauban lui-même fut son maître. » Il me demanda, dit cet habile Ingénieur, » quelque » chose sur l'attaque des places qu'il

» pût étudier. Là-dessus je m'enfer- 1672-78.
» mai, et rappelant toutes mes idées,
» je fis un gros volume d'écritures.
» Rien ne m'a jamais été si utile à
» moi-même, que cette considération
» attentive et exacte, la plume à la
» main, de tout ce que j'avois jamais
» eu dans l'esprit sur cette matiere;
» et ce fut par cette réflexion que
» je me fixai à la maniere d'atta-
» quer que je pratique aujourd'hui ».
Ainsi cette curiosité de Louvois donna de la science au Ministre, et à l'Ingénieur l'idée de s'élever au-dessus des regles communes. La même curiosité fit descendre Louvois dans les mines de Tournay, qu'il parcourut regardant, examinant, s'informant, de tout, et si on rassembloit ce qu'ont rapporté ses contemporains sur son désir d'apprendre et ses efforts pour y réussir, il se trouveroit que peu de Ministres ont autant mérité que lui d'acquérir les talens nécessaires à leur place.

1672 78. Mais il auroit dû s'en tenir-là, et ne point porter ses prétentions jusqu'à vouloir faire prévaloir ses avis en politique et en précautions militaires, sur ceux de Turenne et de Condé. Ceux-ci exhortoient Louis XIV à démanteler toutes les places qu'il prenoit, afin de ne point affoiblir son armée par les garnisons qu'il seroit forcé d'y laisser. Louvois, pour augmenter, dit-on, son département, conseilla de conserver les fortifications, et son opinion fut suivie. Il en arriva le malheur que les habiles Généraux avoient prévu. Les armées diminuées, à peine en état de soutenir leurs conquêtes, furent bien éloignées de les pouvoir couvrir par d'autres; et la guerre, qui, de la maniere dont elle commençoit, auroit dû finir en une campagne, se prolongea plusieurs années. On a dit que cette prolongation entroit dans les vues de Louvois; et ce n'est pas

le seul avis intéressé ou passionné qu'on lui ait reproché. 1672-78.

Plusieurs écrivains lui attribuent en grande partie la faute qu'ils prétendent que fit Louis XIV, lorsqu'en 1676 il s'abstint d'attaquer le Prince d'Orange à la vue de Valenciennes. Ce fait problématique est raconté par Saint-Simon, en ces termes : „ Les „ armées du Roi et du Prince d'O- „ range s'approcherent si fort et si „ subitement, qu'elles se trouverent „ en présence, presque sur la con- „ trescarpe de Valenciennes. Il fut „ donc question de décider si on don- „ neroit bataille, et de prendre un „ parti sur-le-champ. L'armée du Roi „ étoit supérieure à celle des ennemis. „ Les Maréchaux de Schomberg d'Hu- „ mieres, de la Feuillade, de Lorges, „ s'assemblerent autour de lui à cheval, „ avec quelques-uns des plus distin- „ gués entre les Officiers Généraux, „ pour tenir une espece de Conseil de

Louis XIV sous Valenciennes. *Saint-Simon*, t. 6 p. 11.

1672-78. » guerre. Toute l'armée crioit au combat, et ces Maréchaux virent bien ce » qu'il y avoit à faire ; mais la personne du Roi les embarrassoit, et » bien plus Louvois, qui connoissoit » son maître, et qui cabaloit depuis » deux heures que l'on avoit commencé à appercevoir où les choses » en pouvoient venir.

» Pour intimider la Compagnie, il » prit le premier la parole, pesa en » Rapporteur les opinions diverses, et » appuya sur les raisons qui devoient » dissuader la bataille. Le Maréchal » d'Humieres, ami intime et avec » grande dépendance du Ministre, et » le Maréchal de Schomberg qui le » ménageoit, furent de son avis. Le » Maréchal de la Feuillade hors de » mesure avec Louvois, mais Courtisan, qui savoit bien de quel avis » il falloit être, après quelques propos douteux, conclut comme eux. » Le Comte de Durfort, Maréchal

» de Lorges, inflexible pour la vé- 1672-78.
» rité, touché de la gloire du Roi,
» sensible au bien de l'Etat, mal avec
» Louvois, comme neveu de Tu-
» renne, et fait Maréchal de France
» malgré le Ministre, opina de toutes
» ses forces pour la bataille, et il en
» déduisit tellement les raisons, que
» les Généraux et Louvois même de-
» meurerent sans répartie. Le peu de
» ceux de moindre grade qui parle-
» rent, oserent encore moins déplaire
» au Ministre; mais ne pouvant af-
» foiblir les preuves du Maréchal de
» Lorges, ils ne firent que balbutier.
» Le Roi, qui écoutoit tout, prit les
» avis ou plutôt simplement les voix,
» sans souffrir qu'elles fussent accom-
» pagnées de réflexions; puis avec un
» petit mot de regret de se voir re-
» tenu par de si bonnes raisons, et
» du sacrifice qu'il faisoit de ses dé-
» sirs à l'avantage de l'Etat, tourna

» bride, et il ne fut plus question de
1672-78. » bataille ».
Pelisson, t. 3, p. 45.

Cette narration pourroit fournir la matiere d'une longue dissertation ; mais il suffit d'y opposer le récit de Pelisson, témoin oculaire. Il dit que quand le Roi se trouva inopinément en présence du Prince d'Orange, il n'avoit avec lui que douze escadrons, et son armée étoit à deux lieues derriere lui. Il est vrai que le Prince ne se trouvoit pas mieux accompagné, et que son armée étoit aussi éloignée. C'étoit-là le moment de l'attaquer ; mais on ignoroit si cette tête qui se montroit peu considérable, n'étoit pas soutenue par le corps de bataille ; et auroit-il été prudent à Louis XIV, dans cette incertitude, de s'exposer d'une maniere si hasardeuse ? Le Maréchal de la Feuillade rapporte dans une relation faite par lui-même sur les lieux, que le Roi, „ dans ce „ premier moment, proposa de char-

Pelisson, t. 3, p. 67.

,, ger les ennemis ; mais ayant re- 1672-78.
» connu dans le silence respectueux
,, de ceux qui avoient l'honneur d'ê-
,, tre auprès de lui, que cette propo-
,, sition leur paroissoit trop hardie, il
,, leur dit : *Si j'avois ici mon armée,*
,, *comme je n'ai que douze escadrons,*
,, *j'aurois bientôt pris mon parti* ».
Deux heures après, les deux armées furent développées. C'étoit alors au Prince d'Orange à attaquer, parce qu'il ne se présentoit que pour secourir Bouchain ; ne l'ayant pas fait, et cette ville ayant été prise sous ses yeux, on ne peut taxer Louis XIV d'excès de circonspection, pour n'avoir pas risqué une action qui devenoit inutile.

On doit donc regarder comme une critique plus maligne que fondée, ce que le Prince d'Orange fit dire le lendemain au Maréchal de Lorges, qui l'a raconté lui-même ainsi au Duc de Saint-Simon : » J'eus occasion

1672-78. » d'envoyer un Trompette aux enne-
» mis qui se retiroient; le Prince le
» voulut voir. Il le questionna beau-
» coup sur ce qui avoit empêché le
» Roi de l'attaquer, se trouvant le
» plus fort, les deux armées en rase
» campagne, sans quoi que ce soit
» entre deux. Après l'avoir fait causer
» devant tout le monde, il lui dit
» avec un sourire malin, pour faire
» dépit au Roi : Ne manquez pas de
» dire au Maréchal de Lorges, qu'il
» avoit grande raison de vouloir la
» bataille et de s'y opiniâtrer; que
» jamais lui, Prince d'Orange, n'a-
» voit couru un si grand danger, et
» que jamais il n'avoit été si aise que
» quand il s'étoit vu hors de portée
» d'être forcé au combat; qu'il étoit
» battu sans ressource, et sans pou-
» voir l'éviter, s'il avoit été atta-
» qué, et se mit à en déduire les
» raisons.

» Le Trompette, tout glorieux d'a-

» voir eu avec le Prince d'Orange un » si long et si curieux entretien, le » débita, non-seulement au Maré- » chal de Lorges, mais au Roi, qui, à » la chaude, le voulut voir, aux Ma- » réchaux, aux Généraux, à qui le » voulut entendre, et augmenta ainsi » le dépit de l'armée, et en fit un » grand à Louvois. Cette faute, » ajoute Saint-Simon, et ce genre de » faute ne fit que trop d'impression » sur les troupes, et excita de » cruelles railleries parmi le monde » et dans les Cours étrangeres ». 1672-78.

Mais le Prince lui-même ne fut pas à l'abri des reproches. On le blâma de n'avoir pas attaqué Louis XIV, lorsque de dessus la contrescarpe de Valenciennes, il pouvoit voir que le Monarque n'étoit pas plus fort que lui, et qu'il avoit de plus sur le Roi l'avantage du poste. Quand les deux armées furent en présence, le Prince se trouvoit encore en état de risquer

1672-78. une action, par le même motif de l'avantage du poste, entre des troupes à peu-près égales en nombre ; mais Louis XIV n'auroit pu aller à lui qu'en faisant, pour ainsi-dire, passer toute son Infanterie par les armes. A ces raisons qu'auroit eues le Prince d'Orange de combattre, nous n'en ajouterons pas une tirée de Pelisson, et qu'un adulateur enthousiaste pourroit proposer sérieusement ; savoir : „ *que c'étoit une grande gloire à lui* „ *qu'une bataille donnée au Roi,* „ *quand même ç'eût été en la perdant*». Flatterie qui rappelle la harangue du Renard courtisan dans la Fontaine :

Vous leur fites, Seigneur,
En les croquant, beaucoup d'honneur (1).

Haine du Prince d'Orange. C'est peut-être à ce ton méprisant,

(1) Il paroît que Louis XIV eut toute sa vie un vif regret d'avoir manqué cette occasion. » Le 16 avril 1699, dit Dangeau, on vint à parler au Roi à la pro-

trop commun pour lors à la Cour de Louis XIV, et qu'il n'eut pas la prudence de réprimer, qu'il faut attribuer la haine que le Prince jura au Monarque. Saint-Simon en rapporte une autre cause, qui ne détruiroit pas celle-ci. » Le Roi, dit-il, conçut » le dessein de marier Mademoiselle » de Blois, qu'il avoit eue de la Val- » liere, au Prince d'Orange, et la lui

1672 78. *Saint-Simon, t. 1, seconde Partie, p. 2; & t. 6. p. 350. La Fare, ch. 6 & 7.*

» menade du jour, qui étoit celui d'hier, » qu'il campa à la cense d'Heurtebise, près » Valenciennes; il nous dit tout bas que » *c'étoit le jour de sa vie où il avoit fait le* » *plus de fautes, qu'il n'y pensoit jamais sans* » *une extrême douleur, qu'il y rêvoit quel-* » *quefois la nuit, et se réveilloit toujours en* » *colere, parce qu'il avoit manqué une occa-* » *sion sûre de défaire les ennemis.* Il en » rejeta la principale faute sur un homme » qu'il nous nomma, et ajouta encore : » *C'étoit un homme insupportable dans ces* » *occasions-là comme par-tout ailleurs* ». On pourroit croire que cet homme dont il n'a pas mis le nom, étoit Louvois.

1672-78. » fit proposer dans un temps où ses » prospérités et sa réputation lui persuaderent que le Prince l'accepteroit, comme le plus grand honneur » et le plus grand avantage qui pût » lui arriver (1). Louis se trompa. Le » Prince, fils d'une fille de Charles » Premier, Roi d'Angleterre, répondit : Les Princes d'Orange sont accoutumés à épouser les filles légitimes des grands Rois, et non d'autres. Ce mot entra si profondément » dans le cœur du Roi qu'il ne l'oublia jamais, et qu'il prit à tâche, » souvent contre son intérêt, d'en » montrer son indignation. Il n'y eut » rien d'omis de la part du Prince, » pour se réconcilier. Respect, sou-

(1) Mademoiselle de Blois, en 1672, n'avoit que sept ou huit ans : comment a-t-elle pu être proposée au Prince d'Orange ? à moins que ce ne fût bien avant le temps où elle pouvoit être mariée.

» missions, offres, patience dans les » injures et les traverses personnelles, redoublement de prévenance » à chaque occasion, tout fut rejeté » avec mépris. Les Ministres de » France en Hollande eurent toujours » un ordre exprès de traverser le » Prince, non-seulement dans les affaires d'Etat, mais dans les particulieres et personnelles, de soulever » tout ce qu'ils pourroient des gens » des Villes contre lui, de répandre » l'argent pour faire élire Magistrats » ceux qui lui étoient le plus opposés, » de protéger ouvertement ses ennemis, de ne le point voir, enfin de » lui faire tout le mal et toutes les » malhonnêtetés dont ils pourroient » s'aviser ».

1672-78.

Au reste quelle qu'ait été la cause de ces procédés désobligeans, il est certain que s'ils ont existé de la part de Louis XIV, ils ont été bien rendus de la part du Prince. L'opposition

1672-78. d'intérêts et de caractere y a peut-être plus contribué que toute autre chose. Louis étoit magnifique, généreux, prodigue, voluptueux, aimant à tenir une Cour et à se faire voir : Guillaume, économe, ménager, de mœurs austeres, retiré, sombre et taciturne. Ces deux hommes étoient faits pour s'observer et se haïr. Dissemblables encore, ou semblables si l'on veut, en ce qu'ayant fait la guerre toute leur vie, Guillaume n'a pas eu la gloire de gagner une bataille, ni Louis celle d'en donner.

Cet éclat en effet a manqué à la réputation de Louis XIV, pendant que Philippe, son frere, qu'on avoit si peu formé pour les exploits guerriers, se couronna, en 1677, des lauriers de la victoire, au Mont-Cassel. » Le » Roi eut une joie sensible de cette » prospérité, écrivoit Pelisson, et » nous lui avons entendu dire deux » fois de l'abondance du cœur : *Que*,

...ie de Caſſel. *Peliſſon*, *t.* 3, *p.* 233. *Saint-Simon*, *t.* 6, *p.* 17.

» *sur son honneur, il étoit plus aise* » *que cela fût arrivé à son frere qu'à* » *lui-même* ». Mais Saint Simon, toujours porté à soupçonner le Roi de jalousie, dit » Qu'il n'y eut que l'exté- » rieur de gardé, et que dès ce moment » la résolution fut prise, et depuis » bien tenue, de ne jamais donner » d'armée à commander à Monsieur ».

1672-78.

Il pourroit cependant être arrivé que l'inaction dans laquelle on retint le Duc d'Orléans, fût moins l'effet de cette jalousie prétendue ou réelle du Roi, que du nouvel ordre qu'on vouloit établir dans les troupes, et auquel on appréhendoit que la présence du Frere du Roi à l'armée, et sa prédilection pour quelques protégés, ne mît obstacle.

Ordre du tableau. *Saint-Simon*, t. 6, p. 72.

Turenne étoit mort indépendant de Louvois jusqu'à la fin. Condé, sentant que ses condescendances ne suffisoient pas encore à l'impérieux Mi-

1672-78. nistre, se retiroit insensiblement du commandement. » Sous eux *l'ordre* » *du tableau*, c'est-à-dire, de parve- » nir aux grades presque uniquement » à titre d'ancienneté étoit encore in- » connu. On éprouvoit les gens qui » montroient de la bonne volonté » et des talens; on les mettoit à » portée d'être employés pour des » commandemens plus ou moins con- » sidérables, sans faire attention, dans » cette distribution de commande- » mens, au rang de primauté : ceux en » qui on voyoit les espérances qu'on » avoit conçues, trompées, étoient » laissés. On avançoit ceux qui réus- » sissoient; et quoique la faveur, la » naissance, les établissemens, eussent » toujours des droits prépondérans » la réputation étoit pesée; le senti- » ment des Généraux, l'opinion de » troupes, l'estime de l'armée étoien » écoutés. On ne passoit par-dessu

» ces considérations, en bien ou en » mal, que très-rarement. 1672-78.

» M. de Louvois, méditant le pro- » jet de se rendre maître de la guerre » et des fortunes, et de changer par » sa puissance la maniere de faire » l'une et l'autre, tâcha d'écarter les » gens qui pointoient, et dont le » mérite l'eût embarrassé. Il semble » qu'ayant gémi sous le poids du cré- » dit de M. le Prince et de M. de » Turenne, il craignit qu'en laissant » subsister leur maniere de faire mé- » riter les grades, il ne se formât » des éleves à qui le sentiment de leur » capacité inspireroit la même indé- » pendance. Il voulut en un mot que » tout, jusqu'au mérite, vînt de sa » main, et que, parvenu par sa grace, » il ne pût se maintenir que par elle ».

Louvois quitta peu le Roi pendant ses campagnes de Hollande, dont il lui préparoit les succès par des précautions qui les rendoient infail-

1672-78. libles. Louis XIV y acquit une grande capacité dans l'art de l'attaque des places, des marches, et des campemens, capacité qui lui firent toujours donner la préférence à ceux de ses Généraux qui avoient le même talent, sur ceux en qui ont remarquoit plus de penchant pour les actions, peut-être parce que ces derniers étoient moins propres à se laisser gouverner de loin. Le Roi montroit beaucoup d'ardeur, et en inspiroit aux armées tant qu'il y restoit; mais souvent après un siege brillant, il les quittoit brusquement : et il est arrivé que, les troupes tombant en langueur après son départ, des campagnes entieres se sont trouvées bornées à un seul exploit. Cette espece de désertion dont on ne voyoit pas les causes déterminantes, a été attribuée à sa passion pour Madame de Montespan, qui étoit alors dans toute sa force, et on en murmura publiquement.

Ce n'est pas que Madame de la Valliere fût abandonnée ; mais le Roi ne tenoit plus à elle que par un reste d'habitude, et par le lien de leurs enfans. Elle s'en appercevoit, et l'amour qu'elle ne pouvoit encore arracher de son cœur, lui faisoit supporter avec patience d'abord l'égalité, ensuite la préférence accordée sous ses yeux à sa rivale. Moins sensible au triomphe qu'elle préparoit à Madame de Montespan, qu'au plaisir qu'elle faisoit au Roi, elle poussoit la bonté jusqu'à la parer de ses propres mains. Celle-ci, » abusant de ses » avantages, affectoit d'admirer son » adresse, de s'en louer, et assuroit » malignement qu'elle ne pouvoit » être contente de son ajustement, si » la Valliere n'y travailloit ; et la » Valliere s'y portoit avec l'empresse- » ment d'une femme dont toute la » fortune auroit dépendu des agré- » mens qu'elle prêtoit à celle qu'elle

1672-78. La Valliere & Montespan. *Mademoiselle*, t. 6, p. 80. *Caylus*, p. 25. *Sévigné*, t. 2, p. 308; t. 3, p. 303. *La Baumelle*, t. 2, p. 59.

» servoit ». Louis, très-assidu auprès
1672-78. de sa nouvelle Maîtresse, savoit que l'ancienne ne se prêtoit à ses complaisances, que pour être soufferte auprès de lui, mais il ne pouvoit douter de la douleur qu'elle causoit à la Valliere. L'aveu en échappa à cette derniere, en présence d'une personne, témoin comme elle de quelques preuves d'une mutuelle tendresse : » *Quand* » *j'aurai de la peine aux Carmélites*, » lui dit-elle, *je me souviendrai de ce* » *que ces gens-là m'ont fait souffrir* ».

La Valliere, Carmélite. Le temps étoit venu où elle devoit enfin ensevelir dans un Cloître ses chagrins, ses plaisirs, et jusqu'à leurs souvenirs, s'il eût été possible. Ce ne fut pas une résolution subite ; on a vu qu'elle y pensoit depuis long-temps ; mais au moment de l'exécution, elle éprouva des combats causés par la diversité des opinions. Les plus dévots de la Cour, à la tête desquels étoit le Duc de Beau-

villiers, l'exhortoient à donner un grand exemple. D'autres, moins séveres, lui conseilloient de se retirer simplement dans une Communauté, comme Mademoiselle de la Motte, pour y vivre religieusement, mais sans engagement. La mere de la Valliere auroit désiré qu'elle eût tenu son rang et sa maison avec elle, et qu'elle eût élevé ses enfans sous ses yeux; mais le Roi qui ne l'estimoit point, ne la croyoit pas propre à sauver la réputation de sa fille des dangers d'un pareil état, et celle-ci pensoit elle-même qu'il lui falloit des liens qui l'attachassent irrévocablement à la vertu. On lui proposa donc de choisir, en prenant le voile, un Ordre où elle pourroit parvenir aux dignités que le Cloître n'exclut pas. Elle répondit modestement, que » *n'ayant pas su se conduire elle-même, elle ne devoit pas songer à conduire les autres* ». Il se présenta des mariages; mais Saint- 1672-78.

1672-78. Simon soupçonne à Louis cette pensée orgueilleuse : » *Qu'après avoir été à* » *lui, elle ne devoit plus être à per-* » *sonne qu'à Dieu.* Et comme si une nouvelle passion rendoit dur pour l'ancienne, il prononça son sacrifice, et elle s'y devoua avec un entier abandon.

Le 19 Avril 1674, elle reçut les adieux de la Cour chez Madame de Montespan, y soupa, entendit le lendemain la Messe du Roi, monta dans son carrosse, et s'ensevelit pour toujours, à l'âge de trente ans, dans le Couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques, et y fit profession le 4 Juin de l'année suivante, en présence de la Reine et de toute la Cour, sous le nom de *Sœur Louise de la miséricorde*. Elle y vécut trente-six ans, dans les exercices les plus exacts et les plus pénibles de la vie religieuse, dont elle eut aussi les consolations. Madame de Montespan les alloit quelquefois chercher auprès d'elle.

d'elle. » *Est-il vrai*, lui dit-elle un jour, » *que vous soyez aussi aise* » *qu'on le dit? Je ne suis pas aise*, lui répondit la vertueuse Carmelite, » *mais je suis contente* ». Expression qui marque bien le calme d'une bonne conscience, même affligée. 1672-73.

Madame de la Valliere laissa une fille, mademoiselle de Blois, mariée depuis au Prince de Conti, et Louis de Bourbon, Comte de Vermandois, dont l'histoire est courte, et le roman plus long. Livré après la retraite de sa mere, à des instituteurs peu capables, il devint hautain, présomptueux, libertin, au point que le Roi le bannit de sa présence. Il commençoit cependant à rentrer en grace, lorsqu'une maladie aiguë l'emporta au camp sous Courtrai, dont on faisoit le siège en 1683. Voilà l'histoire : voici le roman. Le Comte de Vermandois, à peu-près de même âge que le Dauphin, eut une dis- Ses enfans.

1672-78. pute avec ce Prince, et le frappa. Le Conseil assemblé à ce sujet, le condamna à mort; mais le Roi, par bonté paternelle, commua la peine en une prison perpétuelle. En conséquence, pendant que le jeune Comte étoit au siége de Courtrai, on répandit le bruit qu'il étoit attaqué d'une maladie contagieuse. Sous ce prétexte, on écarta tout le monde de sa tente, et après avoir publié sa mort, on le conduisit dans le plus grand secret aux isles Sainte-Marguerite, d'où il fut transféré à la Bastille, et il y vécut jusqu'en 1703, connu sous le nom de *l'homme au masque de fer* (1). Ce

(1) L'abbé Lenglet du Fresnoi avoit vu souvent cet homme dans ses voyages à la Bastille. Il m'a dit, vers 1754, à peu-près tout ce qu'on raconte de sa taille médiocre, de son esprit vif et orné, du respect du Gouverneur pour lui. Il jugeoit par sa conversation, qu'il avoit voyag

fut M. Bonnet qui fut chargé, à l'époque de 1683, d'annoncer sa mort à sa mere. » *Helas*, dit l'humble pénitente en se prosternant devant son Crucifix : » *faut-il, mon Dieu, que je pleure sa mort, avant que d'avoir assez pleuré sa naissance* !

1672-78.

1674-80.

Après la retraite de la Valliere, Madame de Montespan parut seule occuper le Roi : cependant la malignité du public, inépuisable en conjectures, soupçonnoit qu'il donnoit aussi des momens assez fréquens à d'autres personnes. Madame de Sé-

Autres attachemens de Louis XIV. *Sévigné*, t. 2, p. 220; t. 4, p. c. *Saint Simon*, t. 6, p. 182. *Mademoiselle*, t. 6, p. 200. *Caylus*, 48.

presque par toute l'Europe, ce qui ne peut convenir au Comte de Vermandois, mort à vingt-deux ans. Il parloit très-bien affaires, politique, Histoire, Religion, et étoit au fait des nouvelles courantes. Comme je pressois l'Abbé de me dire ce qu'il en pensoit, il me répondit : *Voudriez-vous me faire aller une neuvieme fois à la Bastille* ? Lenglet est mort en 1756 ou 1757, âgé de quatre-vingt-deux ans.

1674-80.

vigné insinue que Madame d'Hudicourt, auparavant Mademoiselle de Pons, cette Mademoiselle de Pons, qu'on avoit si brusquement arrachée de la Cour, tâchoit de se faire, de sa fille, un moyen pour être retenue auprès du Roi. „ Madame d'Hudi-„ court, dit-elle, est allée rendre ses „ devoirs; il y avoit long-temps „ qu'elle n'avoit paru. On est per-„ suadé que sans les indispositions „ attachées au mariage, elle rentre-„ roit bientôt dans ses premieres fa-„ miliarités : sa fille, depuis Madame „ de Montgon, est jolie comme un „ Ange. Elle a été de son chef huit „ ou dix jours à la Cour, toujours „ pendue au cou du Roi. Cette pe-„ tite avoit adouci les esprits par sa „ jolie présence. C'est la plus belle „ vocation pour la coquetterie, que „ vous ayez jamais vue. Elle n'a que „ cinq ans, et sait mieux la Cour que „ les plus vieux Courtisans „. Ces

agaceries innocentes de l'enfant ne réussirent pas selon les intentions peut-être moins innocentes de la mere. Son état resta toujours incertain à la Cour. Madame de Sévigné le dépeint à sa fille en ces termes : » Vous » parlez de Madame d'Hudicourt, et » vous voulez qu'on renoue en forme. » Cela n'est point, le temps efface. » On la revoit ensuite, elle a une » maniere et une facilité qui ont plu. » Elle est faite au badinage, on l'aime » par-là. Mais elle ne frappe l'imagination de rien de nouveau. On n'a » plus besoin d'elle, et elle reste indifférente. Mais elle a par-dessus » les autres, qu'on y est accoutumé. » La voilà donc favorisée d'un beau » logement. Puis on a besoin de ce » logement. Elle s'en va, et on ne » songe pas seulement à lui en chercher un autre. Il manque pour ces » soins un degré de chaleur. On l'aura » peut-être, espere-t-elle, une autre

1674 - 80.

1674 - 80.

» fois, et voilà le sable sur quoi l'on » bâtit, la feuille volante à quoi l'on » s'attache ». Portrait naïf des personnes qui courent après la faveur, sans jamais en attraper que l'ombre.

Saint-Simon parle d'une autre, qui du moins sut établir solidement les fondemens de sa fortune, » et tour- » ner une ardeur passagere en une » affection qui dura toute sa vie. Elle „ étoit d'un blond hasardé, mais très- » belle. Son mari sembloit ne s'ap- „ percevoir de rien, par les grandes „ précautions que l'on prenoit, comme „ s'il eut été fort à craindre. La belle, „ attachée à la Cour par sa naissance „ et son état, y vivoit sans affecta- „ tion, paroissoit au dîner, aux con- „ versations, aux promenades, par- „ tout enfin, sans que le Roi la dis- „ tinguât d'un coup-d'œil, ni d'un „ mot d'intelligence. Les préférences „ étoient réserveés pour les momens „ que la Maréchale de Rochefort

» lui ménageoit avec le Roi. Celle- 1674-89.
» ci me racontoit long-temps après,
» dit Saint-Simon, les mesures qu'elle
» prenoit pour assurer ce commerce,
» qu'on vouloit toujours tenir secret,
» et les contre-temps dont il fut quel-
» quefois traversé. Ils ne venoient
» pas du mari, qui restoit presque
» toujours à Paris, d'où il voyoit tom-
» ber dans sa maison des gratifica-
» tions, des pensions, des dignités
» honorables et lucratives, enfin une
» fortune immense qu'il arrangeoit
» avec beaucoup d'ordre, profitant
» des effets, sans s'embarrasser des
» causes.

» Il réalisoit avec soin. Il acquit
» des terres et de bonnes rentes, et
» changea son chétif hôtel de la Place
» Royale, contre le magnifique Pa-
» lais des Guise, dans lequel il fit des
» dépenses qui attirerent l'attention
» du public. Le Roi avoit soin de
» voiler par des motifs honnêtes le

1674 - 80.

» principe des graces dont il combloit
» cette famille, comme de soutenir
» une Maison illustre, de récompenser
» des services, et autres raisons sem-
» blables : vrais rideaux de gaze qui
» n'étoient rien moins qu'impéné-
» trables.

» Depuis que ce commerce fut
» fini, la Dame conserva toujours
» un grand pouvoir à la Cour. Tout
» y étoit en respect devant elle. Mi-
» nistres, Princes du Sang, en résis-
» toient pas à ses volontés. Ses bil-
» lets alloient directement au Roi,
» et les réponses sur-le-champ. Si
» elle avoit à lui parler, ce qu'elle
» évitoit autant qu'il étoit possible,
» elle étoit admise à l'instant ; elle
» avoit soin que ce fût à des heures
» publiques, dans le grand cabinet
» du Roi, tous deux assis au fond,
» les portes ouvertes, affectation qui
» ne se pratiquoit que pour elle. Si
» elle ne vouloit dire qu'un mot,

» c'étoit debout, à la porte du même » cabinet, et devant tout le monde, » qui, à la maniere du Roi de l'abor- » der, de l'écouter, de la quitter, » jugeoit que, toujours belle, elle ne » lui étoit pas indifférente ».

1677 - 80.

Par plusieurs circonstances de ce récit, entre autres par l'acquisition du Palais des Guise, actuellement l'hôtel de Soubise, Saint-Simon fait entendre qu'il veut parler de Madame de Soubise; qu'il ne nomme cependant pas. Dans un autre endroit il dit que le fameux Cardinal de Rohan, son fils, qu'on a surnommé *la belle Eminence*, n'étoit pas fâché qu'on crût qu'il tenoit de Louis XIV par sa mere. Quelques historiens, et tous les Romanciers ont écrit qu'elle étoit la Dame qui se présentoit au dîner ou au souper du Roi avec des pendans d'oreille d'émeraudes, quand elle vouloit avertir que son mari étoit à Paris.

1674-80. *Sévigné t. 3, p. 99.*

Madame de Sévigné raconte malignement avec le ton de la bonhomie, que quand on forma la Maison de Madame la Dauphine, en 1679, Madame de Soubise eut les entrées et les appointemens de Dame d'honneur, sans en avoir le titre, et que ses pensions, montant déjà à vingt et un mille livres, furent considérablement augmentées. Quand on félicitoit son mari, il répondoit modestement : » *Hélas ! cela vient par ma* » *femme. Je n'en dois pas recevoir de* » *complimens* ». Et la femme disoit : » *Voilà ce que c'est que de s'être bien* » *attachée à la Reine* », et, ajoute Madame de Sévigné, » *le monde est* » *toujours bon à son ordinaire* ».

En forme de correctif de ces insinuations, nous raporterons ce que dit Mademoiselle, que pour un sujet très-leger, elle fit punir Madame de Soubise d'une disgrace éclatante, malgré la Reine qui l'aimoit fort. » *La*

» *Roi lui reprocha qu'elle parloit mal* 1674 &c.
» *à propos, s'emporta contre elle, et* » *lui fit dire de s'en aller* ». On laisse à juger si une personne que Saint-Simon représente si prudente, si discrete, si estimée de Louis XIV, peut être la même qui s'expose imprudemment à l'attention critique du Public par une enseigne remarquable, et qui se fait congédier pour des propos hasardés. Ces traits conviendroient mieux à une autre Dame que Saint-Simon ne nomme pas non plus, et qu'il indique seulement par le portrait de son mari, ombrageux, camard, et bouffon (1).

(1) Madame parle d'une de ses Filles d'honneur, nommée Madame de Ludri, Chanoinesse, qu'elle dit avoir été Maîtresse du Roi, qui, ajoute-t-elle, prenoit dans sa jeunesse tout ce qui se rencontroit, paysannes, filles de Jardinier, servantes, femmes de chambres, etc. mais il s'étoit

1674-74
Amours de Monsieur et du Chevalier de Lorraine.
Sévigné, t. 2, p. 66 & 161.

Avec de pareils exemples, on ne doit pas être étonné des désordres qui régnoient à la Cour. Si un Roi, suivant l'expression d'une femme d'esprit, *est un grand Prédicateur*, on peut dire aussi que *c'est un grand pervertisseur*. Il n'y avoit pas jusqu'à Monsieur, jusqu'alors si indifférent pour les femmes, qui ne voulût jouer un rôle galant. Il s'attacha à une Demoiselle de Grancei; et comme les extrêmes se touchent, cet homme si froid poussa l'amour jusqu'à l'extrême, qui rend malheureux et ridicule. » *Je vous supplie*, disoit plaisamment Madame de Sévigné, » que » *toutes les jalousies du monde se taisent devant celle de Monsieur. C'est* » *de la quintessence de jalousie; c'est* » *la jalousie même. J'admire qu'il en* » *soit resté dans le monde, après le par-*

---

bien corrigé, en avançant en âge. *Fragmens*, 4e, p. 92, 93.

» *tage qui lui en est échu* ». Il avoit l'exemple d'un amour bien plus commode, et plus conforme à la légéreté Françoise, dans la conduite du Chevalier de Lorraine, son Favori, à l'égard d'une Demoiselle qu'il quittoit. » Elle jouoit la délaissée, et paroissoit embarrassée. Le Chevalier, » avec cette belle physionomie qu'on » n'auroit osé soupçonner de trahison, lui dit : *Qu'avez-vous, Mademoiselle ? Pourquoi êtes-vous triste ? Qu'y a-t-il d'extraordinaire à ce qui nous arrive ? Nous nous sommes aimés, nous ne nous aimons plus. La constance n'est pas une vertu de notre âge. Il vaut mieux que nous oublions le passé, et que nous reprenions le ton et les manieres ordinaires. Voilà un joli petit chien ; qui vous l'a donné* » ? Tel est le dénouement ordinaire de ces attachemens. 1674-80.

On a vu que c'est à-peu-près de La Connétable Colonne.

cette maniere qu'avoit fini celui de Louis XIV pour Marie Mancini. Elle vécut mal avec le Connétable Colonne son mari La Duchesse de Villars qui, étant Ambassadrice de France à Madrid, la voyoit assez souvent, représente cette femme sans cesse agitée et turbulente, mise comme une jeune coquette, quoique mere de trois grands garçons assez mal élevés : elle a ici, ajoute-t-elle, un amant. Elle veut me faire avouer » *qu'il est* » *agréable, qu'il a quelque chose de* » *fin et de fripon dans les yeux. Il* » *est horrible, et il a un petit défaut* » *qui ne vaut la peine d'en parler,* » *c'est qu'il ne l'aime pas du tout.* » *Elle me l'a dit elle-même, et elle* » *en est charmée ; parce que s'il ré-* » *pondoit à ses sentimens, les choses* » *feroient trop d'éclat* ». Il paroît cependant que cela en fit assez, puisque son mari la fit enfermer dans le Château de Ségovie. Il lui proposa

1674-80. *Sévigné, t. 2, p. 145 & 218.* *Lettres de la Marquise de Villars, p. 62, 144, 174, 202.*

de se faire Religieuse, s'engageant lui-même à prendre les Ordres sacrés. Pour sortir de prison, elle entra dans un couvent, prit l'habit, se sauva le plutôt qu'elle put, et se mit à courir le monde comme la Duchesse de Mazarin sa sœur, fuyant chacune leur époux, semblables aux Princesses des Chevaliers errans, dit Madame de la Fayette, *avec force pierreries et point de chemises.* Elle s'avisa de revenir en France douze ans après l'avoir quittée, et rapporta sur un visage presque oublié, toute la laideur que le vernis de la jeunesse avoit autrefois couvert, et toute celle que donne la mauvaise conduite. On la souffrit plus d'un an, se montrant par-tout, peu regardée, encore moins estimée. Enfin elle disparut, et on la trouva, dit Madame de Sévigné, » transportée, comme d'un coup de » baguette, dans un bateau sur le » Rhin, avec des paysannes, d'où elle 1674 - 8c.

» s'en va, je ne sais où ». La Duchesse de Bouillon, et la Comtesse de Soissons ses sœurs, rougissoient de cette folle, et la Comtesse ne prévoyoit pas que bientôt elle donneroit au monde un spectacle bien étrange.

1674-80.

Filles de la Reine.

Sévigné, t. 2, p. 221, 299. Saint-Simon, t. 6, p. 188.

Il s'étoit fait, à la fin de 1673, dans l'intérieur du Palais, un changement sujet à critique et à applaudissement, comme tous les autres. On supprima les Filles de la Reine. Ce fut l'ouvrage de Madame de Montespan, peut-être excitée par un goût passager, mais très-vif, que le Roi montra pour la belle du Lude, l'une d'entre elles. » C'étoit, dit Madame » de Sévigné, une caverne redouta» ble que cette chambre des Filles, » d'où sortoit une hydre à têtes re» naissantes, qu'il falloit sans cesse » combattre. Madame de Montespan » préféra la sûreté qu'elle se procu» roit, en l'étouffant tout d'un coup, » à l'honneur incertain d'en triom-

» pher souvent. Car les armes sont » journalieres, et ce qui n'arrive pas » aujourd'hui peut arriver demain ». Elles furent dispersées, attachés à d'autres Princesses, la plupart mariées, et remplacées par des Dames. 1674-80

Ainsi finit un établissement qui avoit fait long-temps l'ornement de la Cour, et qui étoit peut-être plus favorable aux mœurs que celui qui a succédé. Si malgré les soins qu'on prenoit, il étoit impossible qu'il ne se glissât quelques désordres entre tant de personnes qui vivoient, pour ainsi dire, dans le foyer des passions, la pudeur, toujours plus forte dans le jeune âge, la timidité industrieuse à s'entourer de défenses, les bons principes jouissant encore de toute leur vigueur dans des esprits droits et dans des cœurs purs, garantissoient l'innocence des surprises du vice. L'habitude même de voir des objets

séduisans, rendoit leur familiarité
1674-80. moins dangereuse ; et la crainte de manquer un établissement, ou de subir l'opprobe attaché aux fautes, servoient d'égide à celles qui auroient été tentées de faire divorce avec la vertu.

Au contraire, une jeune personne lancée dans ce tourbillon, sans autre appui que son époux, souvent aussi jeune qu'elle, pressée, harcelée, chancelle, et se soutient difficilement. Aguerrie par l'hymen, plus hardie sous sa sauve-garde, elle craint moins le danger, s'y plaît ensuite, et y périt. Ceux qui connoissent l'histoire de la Cour, conviendront que la séduction qui, jusqu'à l'époque des Dames d'honneurs, étoit bornée à des conquêtes assez rares, y a depuis ce temps puissamment établi son empire. Les mésalliances y sont aussi devenues plus communes. Les jeunes gens de l'un et l'autre sexe, de

même naissance ou de qualité approchante, se voyoient tous les jours, formoient des liaisons que l'égalité autorisoit. Les Rois et les Reines, les Princes et les Princesses s'intéressoient aux établissemens, assortissoient les caracteres, rapprochoient les fortunes par des dons et des espérances. On auroit eu honte de préférer les richesses à la naissance : au lieu qu'après la destruction de la chambre des Filles de la Reine et celle des Princesses qui ont suivi, Saint-Simon remarque que la roture, et même la plus basse, a infecté les meilleures familles; d'où il conclut que Madame de Montespan a fait grand tort à la Noblesse par cette innovation. 1674-89.

On lui donne aussi beaucoup de part au choix que le Roi fit de M. de Montausier, pour être Gouverneur du Dauphin. Cependant il semble qu'avant son regne, cette faveur Montausier. *Motteville*, t. 5, p. 249, 343. *Caylus*, p. 64.

1674-80. étoit presque indiquée par le choix fait de Madame de Montausier pour être Gouvernante du même Prince, » malgré la Reine-Mere qui la » croyoit plus propre à bien ordon- » ner d'une assemblée de plaisir, qu'à » l'exacte garde d'un berceau ». Le mari et la femme ont joui d'une grande réputation d'austérité de mœurs et de capacité ; mais comme l'Histoire est un miroir qui, pour rendre la ressemblance, doit réfléchir le bien et le mal, nous ne pouvons nous dispenser de rapporter des deux époux ce qu'en ont écrit Mesdames de Motteville et de Caylus. L'une avoit vécu avec eux, l'autre vivoit avec leurs contemporains. Celle-ci dit à l'égard du mari : » On ignorera les » détails qui nous apprennent l'hu- » meur de M. de Montausier, et qui » l'on fait connoître plus propre à » rebuter un enfant tel que Mon- » seigneur, né doux, paresseux et

» opiniâtre, qu'à lui inspirer les » sentimens qu'il devoit avoir. La » maniere rude avec laquelle on le » fit étudier, lui donna un si grand » dégoût pour les livres, qu'il prit la » résolution de n'en jamais ouvrir » quand il seroit son maître, et il » a tenu parole ». Peut-être moins *rudoyé* n'en auroit-il pas lu davantage : mais du moins on n'auroit rien eu à reprocher au Gouverneur, si cependant on doit compter sur la justice du Public, qui, semblable aux peres, ne pardonne gueres au Maître les défauts, même naturels, de l'Eleve. 1674-80.

Quant à l'austérité de mœurs, Madame de Motteville raconte que dans les commencemens du mariage du Roi, lors de ses premiers écarts avec la Valliere, M. et Madame de Montausier auroient voulu que la Reine-Mere eût montré plus d'indulgence pour ses désordres; et dans une occasion où cette Princesse mol-

1674 &c. lit, Madame de Montausier dit à Madame de Motteville, avec une grande exclamation de joie : » *Voyez-vous, Madame, la Reine-Mere a fait une action admirable, d'avoir voulu voir la Valliere. Voilà le tour d'une très-habile femme et d'une bonne politique; mais elle est si foible, que nous ne pouvons pas espérer qu'elle soutienne cette action comme elle le devroit*, ce » que j'entendis, dit-elle, avec étonnement. M. de Montausier, qui » étoit en réputation d'homme d'honneur, me donna quasi dans le » même temps, continue-t-elle, une » pareille surprise sur un sujet approchant; car, parlant d'un chagrin » que la Reine-Mere avoit eu contre » la Comtesse de Brancas, femme de » son Chevalier d'honneur, il me » dit ces mêmes mots : *Ah! vraiment, la Reine-Mere est bien singuliere, d'avoir trouvé mauvais que*

» *Madame de Brancas ait eu de la* 1674-80.
» *complaisance pour le Roi, en te-*
» *nant compagnie à Mademoiselle*
» *de la Valliere. Si elle étoit habile*
» *et sage, elle devroit être bien aise*
» *que le Roi fût amoureux de Made-*
» *moiselle de Brancas; car étant fille*
» *d'un homme qui est à elle et son*
» *premier Domestique, lui, sa femme*
» *et sa fille lui rendroient de bons of-*
» *fices auprès du Roi.* Je laisse aux
» Casuistes, ajoute Madame de Mot-
» teville, à décider de la qualité de
» ces sentimens. Elle observe que M.
» et Madame de Montausier auroient
» voulu que leur fille montrât l'exem-
» ple aux autres, de suivre Made-
» moiselle de la Valliere; et comme
» ils avoient demandé permission à
» la Reine, qui la leur avoit refusée,
» l'excès du dépit qu'ils en avoient,
» leur faisoit dire avec hypocrisie,
» et dans le dessein de couvrir la lâ-
» cheté de leurs discours, que la

1674 - 80

» Reine, par son opiniâtreté, avoit » contribué au péché du Roi son » fils ». *Combien*, s'écrie la personne que nous citons, » *combien les gens* » *de la Cour ont, pour l'ordinaire,* » *le cœur et l'esprit gâtés, et remplis* » *des méchantes maximes du monde* »? C'est à quoi mene le desir de se rendre agréable, sur-tout à ceux qui ont du crédit; desir reproché à Madame de Montausier, ainsi que l'*âpreté* pour tout ce qui s'appelle faveur.

Madame de Montespan & ses sœurs.

Saint-Simon, t. 6, p. 172. Caylus, p. 56.

Le même appât de la faveur attira à la Cour la Reine des Abbesses, Madame de Fontevraud, sœur de Madame de Montespan. » Sortie de son cloître, » chargée de son voile et de ses vœux, » elle ne paroissoit point empruntée » au milieu des amusemens, qu'elle » partageoit avec Madame de Thian- » ges son autre sœur, et les Dames » triées entre les plus charmantes. » Ces sœurs avoient également d'es-

prit,

» prit, et sur-tout l'art d'en donner » aux autres. Madame de Fontevraud, » la plus belle des trois, joignoit à » cet esprit un savoir rare et éten- » du, et ce savoir fut l'effet de sa » raison. Religieuse sans vocation, „ elle chercha un amusement con- „ venable à son état, dans l'étude de „ l'Ecriture-Sainte, de la Théologie, „ des Peres, et des Langues savantes, » qu'elle possédoit à étonner. Elle en- » levoit quand elle traitoit ces ma- „ tieres : mais hors de ces momens, » on ne se seroit pas douté qu'elle en » sût plus que le commun de son » sexe. Elle excelloit en tout genre „ d'écrire, et avoit un talent tout » particulier pour le gouvernement. „ On l'adoroit dans son Ordre, où » elle entretenoit la plus grande régu- » larité, donnant elle-même l'exem- » ple, quand elle étoit dans son Ab- » baye. Ses séjours à la Cour, où elle » étoit de toutes les fêtes, mais tou-

1 74-80.

1674-80. » jours avec ses sœurs, ne donnerent » jamais d'atteinte à sa réputation » que par l'étrange singularité de » partager une faveur de cette na- » ture.

» Madame de Thianges étoit une » femme de plaisir. Louis XIV a » raconté à Madame de Caylus, » qu'elle s'échappoit souvent de chez » elle, pour le venir trouver, lors- » qu'il faisoit des parties de jeunes » gens; qu'elle étoit excellente con- » vive. C'étoit elle qui avoit accré- » dité le proverbe *qu'on ne vieillit* » *point à table.* Elle avoit deux points » de folie très-plaisans, parce qu'elle » les soutenoit avec chaleur, persua- » sion et éloquence, l'un sur sa no- » blesse, l'autre sur sa personne. Quant » à la premiere, elle n'admettoit que » deux maisons en France, la sienne, » et celle de la Rochefoucault, en » faveur des alliances fréquentes qu'el- » les avoient eues ensemble; et si elle

» ne refusoit pas au Roi l'illustration, » elle lui disputoit quelquefois l'an- 1674 80.
» cienneté, en parlant à lui-même. » Sa seconde folie étoit de se re- » garder comme un chef-d'œuvre de » la nature, non tant par la beauté » extérieure, que par la délicatesse » des organes qui composoient sa » machine; et pour réunir les deux » objets de sa folie, elle s'imaginoit » que la perfection de son être pro- » cédoit de la différence que la nais- » sance avoit mise entre elle et le » commun des hommes (1). Ces idées

(1) On lui a attribué ce que l'Auteur d'un ouvrage moderne raconte sous le nom d'une Maréchale. Il etoit question, dans une conversation, d'un Prince fort débauché qui venoit de mourir subitement, et on s'expliquoit librement sur ce qu'il y avoit à redouter pour son salut. » J'a- » voue, dit-elle, que la conduite du Prince » n'étoit pas absolument réguliere, il au- » roit pu vivre d'une maniere plus exacte,

» la rendirent dénigrante et mo-
1674-80. » queuse, mais ne lui donnerent rien
» de mauvais dans le cœur.

» et, si l'on veut, plus chrétienne; j'en
» conviens. Cependant il faut tout attendre
» de la miséricorde divine, principalement
» à l'égard d'un personnage de sa qualité.
» Si Dieu est bon envers tout le monde,
» on conviendra, je crois, sans peine, qu'il
» doit être encore meilleur envers un
» homme comme celui-là. Mais, Madame,
» permettez, reprit un Abbé qui n'eut
» pas le temps de commencer ce qu'il
» alloit dire .... Tout ce qu'il vous plaira,
» interrompit-elle vivement, tout ce qu'il
» vous plaira. Je ne sais point comment
» les choses sont arrangées dans l'éternité :
» je me mêle fort peu de Théologie, ce
» n'est pas là mon métier; c'est le vôtre,
» et je ne doute pas que vous n'ayez plus
» de lumieres que moi là-dessus : mais sans
» avoir étudié comme vous cette matiere,
» j'ai assez d'usage du monde pour devi-
» ner à peu-près ce qui doit être, et je
» suis persuadée que lorsqu'il s'agit de pro-
» noncer l'arrêt d'une personne de si haut

1674-80.

On n'accorde pas le même éloge à Madame de Montespan. » Elle » étoit haute, capricieuse, sujette à » des humeurs que tout le monde » éprouvoit, et Louis XIV lui-même. » Les Courtisans craignoient de passer » sous ses fenêtres, sur-tout quand le » Roi étoit avec elle. Ils appeloient » cela, *passer par les armes*, et le » mot en est resté : il est vrai qu'elle » n'épargnoit personne, souvent sans » autre dessein que de divertir le Roi ; » et comme elle avoit l'esprit d'à-» propos, et un tour de plaisanterie » très-fine, rien n'étoit plus dange-» reux que les ridicules qu'elle don-» noit ». Elle savoit aussi procurer au Monarque des amusemens plus in-nocens, qu'on trouvera peut-être con-

---

» extraction, Dieu, s'il faut la condam-» ner, y regarde à deux fois ». *Mes soi-rées*, ou *Manuel amusant. A Neuchatel*, 1776 ; *t.* 2, *p.* 100.

traster un peu trop avec la Majesté : mais qu'est-ce que l'amour ne rapproche pas ? » Elle atteloit six souris » à un carrosse de filigrane, et s'en » laissoit mordre ses belles mains. Elle » avoit des cochons et des chevres » dans des lambris peints et dorés. » Le Roi la montroit aux Ministres » comme un enfant, se récriant sur » le badinage des Mortemart ; mais » elle savoit tous les secrets de l'Etat, » et donnoit de très-bons conseils et » de très-mauvais, selon ses passions ».

1674-80. *Lettres de Maintenon t. 6, p. 283.*

Ce reproche de *donner des conseils selon ses passions*, est fait par Madame de Maintenon, qui, à son tour, encourut le même blâme. L'assujettissement à la critique est le contre-poids de la grandeur. Cette Dame le sentoit, lorsqu'elle écrivoit à son frere : » *On parle des plus grands* » *Princes, je suis sur le théâtre, il* » *faut bien qu'on me siffle, ou qu'on* » *m'applaudisse* ». Nous allons la trai-

Lettres de Maintenon, t. 1, p. 220.

ter selon son attente, et tâcher de fixer les idées sur cette femme singuliere. 1674-80.

Naissance de Madame de Maintenon. Françoise d'Aubigné, petite-fille de Théodore Agrippa d'Aubigné, célebre dans nos guerres civiles, fille de Constans d'Aubigné et de Mademoiselle de Cardillac, naquit le 27 Novembre 1635, dans les prisons de Niort, où la mauvaise conduite de son pere le faisoit retenir; et où sa femme, pleine de sagesse et de vertu, s'enferma avec lui. » Madame de Villette, sœur du mari, » vint rendre visite à l'accouchée, et » vit toutes les horreurs de l'indigence; son frere aliéné par le désespoir, exténué par le manque » d'alimens; un premier enfant couvert de haillons, déjà sensible à sa » misere; un second au berceau; » une fille de deux jours, dont les » vagissemens sembloient appeler la » mort; une mere éplorée, qui pré- *La Beaumelle, t. 1, p. 99.*

1674-80.

» sentoit son sein tantôt à son mari, » tantôt à sa fille, sans espoir de » sauver ni l'un ni l'autre, la misere » et la faim lui avoient fait perdre » son lait, et elle ne pouvoit payer » une nourrice ». En retranchant de ce tableau les traits que l'imagination de l'Auteur a pu lui fournir, on conclura toujours que Françoise d'Aubigné se trouva, en naissant, exposée à la plus affreuse misere. Madame la Villette l'emporta, et lui donna la même nourrice qu'à Mademoiselle de Villette sa fille.

1675 81. Son voyage en Amérique.

Quelques années après, Madame d'Aubigné obtint l'élargissement de son mari, et partit avec lui et toute sa famille, pour l'Amérique, où ils avoient du bien à recueillir. » Pendant la traversée, Françoise tomba » malade et fut à telle extrémité, » qu'elle ne donnoit plus aucun signe » de vie. Un Matelot va la jetter » dans la mer. Le canon est prêt à

» tirer. Madame d'Aubigné demande » qu'on lui laisse encore presser sa » malheureuse fille entre ses bras. » Elle lui porte la main sur le cœur, » sent quelque mouvement. *Elle n'est* » *pas morte*, s'écrie-t-elle, et les » soins maternels la rappellent tout-à-» fait à la vie ». Le vaisseau qui portoit cette famille infortunée fut attaqué par un corsaire, échappa, et arriva à la Martinique. 1675 81.

Elle revient en France.

D'Aubigné s'y forma un établissement assez avantageux pour y vivre même dans l'opulence. Sa femme fut rappelée en Europe par des affaires à arranger. Pendant son absence, d'Aubigné joue, dissipe tout, et en arrivant elle le trouve ruiné et mourant. La veuve revient en France solliciter des secours, et laisse sa fille, âgée de sept ans, en otage aux créanciers, qui se la renvoient l'un à l'autre. Le Juge du lieu en prend pitié, la reçoit, et bientôt, aussi peu

1675-81. généreux que les autres, lui fait repasser les mers. Elle tombe chez Madame de Montalambert, sa parente, qui la rebute. Madame de Villette, sa tante, la recueille, et l'éleve dans la Religion Calviniste.

Sa jeunesse. Sa mere, très-bonne Catholique, voulut, malgré sa misere, reprendre sa fille : comme Madame de Villette la refusoit, alléguant l'impossibilité où étoit Madame d'Aubigné de la nourrir, Madame de Neuillant, autre parente à son aise, obtint un ordre pour se la faire donner. Elle voulut la ramener à la Religion Catholique, s'y prit par la douceur, et ce moyen ne réussissant pas, en vint aux duretés. On confondoit Françoise avec les domestiques, on la chargeoit des plus vils emplois de la maison, à la cuisine et à la basse-cour. » Tous les matins, un loup sur » le visage, pour conserver le plus beau » teint du monde, un chapeau de

» paille sur la tête, un panier dans » le bras, une gaule à la main, elle » alloit garder les dindons, avec ordre » de ne toucher au panier où étoit » le dejeûner, qu'après avoir appris » cinq quatrains de Pibrac ». Les mauvais traitemens ne la rendirent pas plus docile aux desirs de Madame de Neuillant. Elle la mit aux Ursulines de Niort, où Madame de Villette consentit de payer sa pension; mais quand elle fut convertie, cette Dame refusa de continuer son bienfait, et la nouvelle Catholique rentra chez Madame de Neuillant. 1675-81.

» Cette Dame alloit de temps en » temps à Paris dans une litiere portée par deux mulets, dont l'un » étoit monté par Mademoiselle d'Aubigné. Elle la menoit dans ses so- » ciétés ordinaires, se paroit en pu- » blic de ses charmes naissans, et » dans le particulier exerçoit sur elle » toute la tyrannie des bienfaiteurs. Elle entre dans le monde.

1675-81. » Tout ce qui étoit formé dans cette » jeune personne étoit accompli, tout » ce qui ne faisoit que d'éclore pro- » mettoit de l'être. Sa taille étoit » comme sa raison, l'une et l'autre » au-dessus de son âge ». Elle avoit environ treize ans. Madame de Neuillant la mit aux Ursulines de la rue Saint-Jacques, pour faire sa premiere Communion. Françoise n'en sortoit que pour aller voir sa mere qui travailloit pour vivre, et Madame de Neuillant qui continuoit à la produire dans le monde.

Son mariage. Elle l'introduisit chez l'Abbé Scaron, où se rassembloit pour lors la meilleure compagnie. Mademoiselle d'Aubigné y fut d'abord connue sous la nom de *la belle Indienne*. Les merveilleux de cette société s'empresserent de la former. Elle se prêta à leurs leçons, sans leur laisser d'autres prétentions que de cultiver les belles dispositions qu'elle montroit. Sa con-

versation quand elle étoit à Paris, ses lettres quand elle suivoit Madame de Neuillant en Poitou, lui firent une réputation. Sa mere mourut réduite à une pension de deux cent cinquante livres, qu'elle n'eut pas la consolation de laisser à ses enfans, parce qu'elle étoit viagere. On plaça le fils Page chez M. de Parabere, et la fille resta aux charges de Madame de Neuillant, fort embarrassante par son âge, sa pauvreté, sa noblesse et sa beauté. 1675-81.

L'Abbé Scaron connoissoit son état. Peu riche lui-même, il tenoit cependant une bonne maison, à l'aide d'un canonicat du Mans, et de quelque reste de patrimoine. On sait qu'il étoit accablé d'infirmités, contrefait, podagre, en un mot *cul de jatte;* mais qu'il avoit un fonds inépuisable de gaîté. Pour la premiere fois et peut-être la seule de sa vie, il pensa et parla sérieusement à Mademoi-

1675-81. selle d'Aubigné, sur le dénuement affreux où la laissoit la mort de sa mere, et le peu d'espérance qui lui restoit du côté de Madame de Neuillant et de ses autres parens. Pour conclusion de la conversation, il lui offrit une somme si elle vouloit se faire Religieuse, ou de l'épouser. Elle préféra ce dernier parti, du consentement de Madame de Neuillant, qui le donna à condition que le mariage ne se feroit que dans deux ans. Elle en avoit alors quinze. Scaron obtint que le terme seroit avancé d'un an, et l'épousa en Avril 1651, âgée de seize ans.

Il reconnut dans le contrat de mariage, pour tout bien apporté par sa femme, quatre louis de rente; il ajoutoit plaisamment : » Deux grands » yeux fort malins, un très-beau cor- » sage, une paire de belles mains, et » beaucoup d'esprit ». Ce revenu remplaçoit mal le canonicat du Mans;

de deux mille livres de rente, dont Scaron fut obligé de se défaire en se mariant. Il n'en continua pas moins de tenir une bonne table, dont il se servoit pour réunir chez lui la compagnie que ses infirmités lui rendoient nécessaire. La jeune épouse en faisoit les délices. Elle racontoit avec une grace capable de faire oublier jusqu'aux besoins. » *Madame*, lui » dit un jour à l'oreille un de ses » gens, *encore une histoire à ces* » *Messieurs, car le rôt nous manque* » *aujourd'hui.* 1675-81.

Malgré l'ordre et l'économie de la jeune épouse, les revenus ne suffisoient pas; les fonds même s'altéroient. Il fallut recourir à ce qu'on appelle *des affaires*, que le crédit de la société faisoit réussir. Madame Scaron sollicitoit peu, pour n'être pas exposée aux refus, ou aux prétentions de ceux qui accordent à une femme jeune et belle. Rarement elle quittoit *le pauvre* Sa conduite.

1675-81. *paralytique*, comme elle l'appelloit.
» Quand il se portoit mal, on étoit
» sa servante; quand il alloit mieux,
» sa compagne; quand il étoit réta-
» bli, son Secrétaire ou son Lecteur.
» Elle prit auprès de lui l'habitude
» d'écrire avec la plus élégante faci-
» lité; apprit l'Italien, l'Espagnol,
» le Latin, et ne parut savoir que sa
» langue ».

On briguoit le privilege d'être de sa compagnie. L'Auteur des Mémoires trace ainsi rapidement le caractere de ceux qui la composoient. On ne garantit pas la ressemblance des portraits; mais ce sera du moins comme une liste des agréables du temps.
» Vivonne, qui avoit tout l'esprit des
» Mortemart. Mata, dont les répar-
» ties volent encore de bouche en
» bouche. Grammont, dont Hamil-
» ton nous a conservé des saillies.
» Charleval, le plus élégant de nos
» Poëtes négligés. Coligni, Héros en

» Hongrie, à Paris le Prosélyte de » Ninon, à la Cour l'Emule de » Condé. Ménage, qui savoit tant » de mots et de choses. Pelisson, » qu'on trouvoit si laid, jusqu'à ce » qu'il parlât. Des-Yvetaux, qui parut » imbécile et romanesque, à force » d'être vrai et naïf. Hesnault, le » Maître de Deshoulieres, et le Tra- » ducteur de Lucrece. Montreuil, » dont on lit encore les Madrigaux. » Marigni, dont on répete les Chan- » sons. Le Marquis de la Sabliere, » qui avoit dans ses propos et sa » composition, toutes les graces, » toute la légéreté d'une femme; et » la Marquise, qui contrastoit avec » son époux par les goûts et les » occupations d'un homme. Mada- » me de Lesdiguieres, qui plaisoit » toujours, malgré l'envie de tou- » jours plaire. La Comtesse de la » Suze, à qui on pardonnoit les foi- » blesses du cœur en faveur des agré-

1675-81.

1675-81.

» mens de l'esprit. La Marquise de » Sévigné, qui a si bien écrit, parce » qu'elle sentoit si bien. Mademoi- » selle de Sudéri, dont les Romans » étoient si estimés du Public, et si » méprisés par l'injuste Despréaux ». Enfin l'Abbé de la Société, car il en faut toujours un, » l'Abbé Têtu, » le complaisant de toutes les fem- » mes, sans être l'amant ni la dupe » d'aucune. *Si fluet*, disoit un plai- » sant, *que dans un besoin, il auroit* » *pu servir d'ame à un grand corps* ». On pourroit ajouter Mignard, Ninon l'Enclos, le Duc de Chevreuse, le Maréchal d'Albert, le Marquis de Villarceaux, le Chevalier de Meré, ces derniers soupçonnés d'avoir travaillé à inspirer à la jeune épouse des sentimens autres que ceux de l'amitié.

Sévigné, t. 2, p. 192.

On lui a rendu la justice, qu'au milieu de cette compagnie enjouée, badine, quelquefois folâtre, elle con-

servoit un air de dignité qui inspiroit le respect sans gêner le plaisir, et qu'entourée de personnes plus disposées la plupart à critiquer l'exactitude scrupuleuse aux devoirs de la Religion, qu'à y applaudir, elle ne se dispensa jamais, pour leur plaire, des abstinences, des jeûnes, et des autres pratiques d'une piété réguliere. Ses exemples toucherent son mari. Exhorté par elle, il montra, dans sa derniere maladie, des sentimens très-chrétiens. Scaron mourut en Octobre 1660, et laissa sa femme, après dix ans de mariage, dans le plus grand éclat de sa beauté, sans bien qu'une très-médiocre dot, et chargée d'un nom que le burlesque de son mari rendoit ridicule. 1675-81.

La veuve Scaron présenta des placets au Cardinal Mazarin, pour obtenir le rétablissement d'une pension qu'avoit eue son mari, et elle fut toujours refusée. Ses sollicitations n'au- Son veuvage.

1675-81. roient pas sans doute été sans succès auprès de Fouquet, qui se vantoit d'avoir le tarif de toutes les vertus du Royaume ; mais elle ne voulut pas laisser apprécier la sienne, et elle passa plusieurs années dans les alternatives d'une subsistance étroite et d'une extrême indigence. Ses amis s'empressoient à lui chercher des ressources. Quelques-uns l'aiderent de leur bourse, et elle recevoit comme devant rendre. Ils lui obtinrent de la Reine-Mere une pension de deux mille livres, qui fut éteinte au bout de trois ans par la mort de cette Princesse. Nouveaux embarras, nouvelle détresse. On lui proposa le mariage d'un vieux Duc, qu'elle refusa. Quand les moyens manquoient, elle se renfermoit chez les Ursulines de la rue Saint-Jacques, ses anciennes Maîtresses; quand ils revenoient, elle se rendoit à la Société.

Sa Société. Ce n'étoit plus la même Société

que pendant son mariage ; sans être absolument changée, les circonstances lui en avoient procuré une nouvelle : en hommes, M. de Turenne, le Comte de Guiche, l'Abbé d'Aumont, la Feuillade, Bellefonds, Beuvron, Bouillon, Saint-Luc, Brancas ; en femmes, Mesdames de Richelieu, de Montespan, de Coulanges, la Fayette, Sévigné, Mesdemoiselles de Pons, de Martel et d'Aumale, la Maréchale d'Albert, Madame de Chalais, depuis Princesse des Ursins, Mesdames de Villarceaux et de Montchevreuil. Le rendez vous de toutes ces personnes étoit l'hôtel d'Albert ou de Richelieu. On n'y jouoit point. Le temps se passoit en conversation et à table, à faire de petis vers et de grands soupers. On cite de Madame de Maintenon, pour le Duc de Richelieu, cette Epitaphe im-promptue et badine, qui donnera l'idée de son talent : 1675-81.

1675-81. Ci-git Armand : l'Amour, pour faire piece aux belles,
Lui donna son souris, son carquois & ses ailes.

Ainsi s'écouloient ses jours ; jours, disoit-elle, les plus heureux de sa vie.

D'Albert & Villarceaux.

Ceux qui veulent toujours de l'amour dans la vie d'une femme, prétendent qu'elle consentit d'en donner au Comte de Miossens, Maréchal d'Albert, et qu'elle en reçut de Mornay, Marquis de Villarceaux. Quelques faits qui nous restent sur le premier, feroient croire qu'il étoit assez propre à être le jouet d'une passion.

D'Argenson, p. 351.

Il le fut de son orgeuil, quand » se » trouvant comblé de richesses et » d'honneurs, qu'il devoit plus à la » faveur qu'aux exploits militaires, » et issu de la Maisson d'Albert par » bâtardise, il eut la prétention d'en » descendre légitimement, et se fit » faire une généalogie, dont la fausseté étoit si aisée à démontrer, » qu'elle fut huée généralement ». Il

fut aussi dupe d'un amour-propre mal entendu, lorsque, vieux galant, il se flatta de plaire à Madame Cornuel, si célebre par ses bons mots. Il n'y réussit pas; et comme il étoit *grand faiseur de galimatias*, elle dit lorsqu'il se fut retiré : *En vérité, j'en suis fâchée, car je commençois à l'entendre* (1). Tel qu'étoit cet homme, et 1675-81.

(1) On ne mettra pas entre ses ridicules un défaut naturel qui ne doit pas être reproché; c'est qu'il se trouvoit mal à l'aspect de la tête d'un marcassin. » Sur quoi le Ma- *Buffi, t. 2;*
» réchal de Clerambault proposa un jour au *p. 34, 218.*
» lever du Roi, si ce seroit se battre avec
» avantage contre le Maréchal d'Albert, que
» de se présenter une tête de cochon dans
» une main, et une épée de l'autre.

» L'Abbé d'Aumont avoit loué une loge
» à la Comédie, et y étoit entré en attendant
» des Dames de sa compagnie. Le Maréchal
» d'Albert arrive. Le respect qu'on avoit
» pour ce Seigneur fit qu'on lui ouvrit la
» loge de l'Abbé, qui se vit obligé de céder

quoiqu'il eût une femme très-ver-
1675-81. tueuse, à laquelle les assiduités de Madame Scaron pouvoient être censées s'adresser, le Public malin ne laissa pas de prendre des soupçons, et elle fut souvent obligée d'interrompre ses visites à l'hôtel d'Albert.

Saint-Simon, t. 1, p. 8. La vertu reconnue de Madame de Montchevreuil ne sauva pas non plus la belle veuve des traits empoisonnés de la calomnie. Elle passa quelques étés avec elle à la campagne ; le Marquis de Villarceaux, parent de M. de Montchevreuil, s'y trouvoit ; le premier riche, le second peu aisé : c'en fut assez pour faire dire que Villarceaux ne pouvant apprivoiser sa femme au com-

» au Maréchal. L'Abbé se retira de mauvaise » humeur, grommelant entre ses dents » ces paroles : *Voyez le beau Maréchal*, » *il n'a jamais pris que ma loge* » Essais d'Argenson, p. 307.

merce

merce qu'il avoit avec Madame Scaron, prioit M. de Montchevreuil de lui prêter sa maison, et en faisoit les frais. Il faut avouer que cette espece d'intimité avec Villarceaux prêtoit un peu à la critique. C'étoit une de ses premieres connoissances, et à en juger par ce qu'elle en dit dans sa description de l'entrée du Roi à Paris, en 1660, on peut croire que, dans sa jeunesse, elle ne le voyoit pas sans intérêt. » Je cherchai, écrit-elle, » M. de Villarceaux; mais il avoit » un cheval si fougueux, qu'il étoit » à vingt pas de moi lorsque je le re- » connus. Il me parut des mieux : il » étoit des moins magnifiques, mais » le plus galamment. Il avoit un beau » cheval qu'il manioit bien; sa tête » brune paroissoit de loin, et l'on se » récria sur lui quand il passa ». Cet examen détaillé de toute la personne d'un homme, quoique envoyé à sa femme, et peut-être quelques autres

1675-81.

Lettres de Maintenon, t. 1, p. 29.

1675-81. indices surpris à une femme très-discrette, auront pu fonder les bruits qui coururent. D'ailleurs, ce Villarceaux étoit libertin, et plus que libertin; témoin ce que rapporte de lui Madame de Sévigné : » Que parlant au Roi *Sévigné, t. 1, p. 345.* » d'une charge pour son fils, il prit » habilement l'occasion de lui dire, » qu'il y avoit des gens qui se mê- » loient de dire de sa niece, Made- » moiselle de Rouxel, depuis Ma- » dame de Grancei, que Sa Majesté » avoit quelque dessein pour elle; et » si cela étoit, il la supplioit de se » servir de lui, que l'affaire seroit » mieux entre ses mains que dans » celles des autres, et qu'il s'y em- » ployeroit avec succès. Le Roi se » mit à rire, et dit : *Villarceaux*, » *nous sommes trop vieux, vous et* » *moi, pour attaquer des Demoiselles* » *de quinze ans*; et comme un ga- » lant homme, se moqua de lui, et » conta ce discours chez les Dames,

» ce qui le rendit un peu honteux ».

1675-81.

Une autre circonstance de la vie de Madame de Scaron a fait encore tenir des discours : sa liaison avec Ninon de l'Enclos, la femme la plus dangereuse de son siecle, la plus capable de pervertir l'esprit et corrompre le cœur. Mais cette femme, quoique piquée de sa sagesse, lui rendoit justice : « Elle étoit vertueuse, » disoit-elle, moins par vice de tem- » péramment, que par foiblesse d'es- » prit. J'aurois voulu l'en guérir ; » mais elle craignoit trop Dieu ». En effet, belle et spirituelle, si elle avoit voulu, elle auroit certainement trouvé dans le désordre le moyen de rester en France : au lieu qu'elle se vit réduite à accepter l'offre qu'on lui fit d'accompagner Mademoiselle de Nemours, qui alloit épouser le Roi de Portugal, et à s'expatrier pour vivre.

Mémoires de Maintenon t. 1, p. 19.

Ce comble de l'infortune fut le

1675 - 81. commencement de son bonheur. Elle voulut être présentée à Madame de Montespan, et » *avant que de quitter* » *la France*, disoit-elle, *en voir encore* » *une fois la merveille* ». La favorite au faîte de la grandeur ne la méprisa pas dans sa misere. Elle causa de leur ancien temps, s'informa de ses affaires; et ayant su qu'elle avoit plusieurs fois inutilement fait mettre des placets sous les yeux du Roi, elle lui en demanda un et lui promit de l'appuyer. » *Encore la veuve Scaron*, » s'écria le Monarque : *Sire*, répondit »Madame de Montespan, *il y a* » *long-temps que vous ne devriez plus* » *en entendre parler : et il est éton-* » *nant que Votre Majesté n'ait pas* » *encore écouté une femme dont les* » *ancêtres se sont ruinés au service des* » *vôtres* ». La remontrance fit son effet, et la pension fut accordée. Désormais indépendante, et affranchie des complaisances qui la gênoient

quelquefois, elle se livra à son goût pour la dévotion et la retraite. L'habitude de s'éloigner du monde, la prépara au genre de vie que les engagemens qu'on lui fit contracter exigerent bientôt d'elle. 1675-81.

Madame de Montespan n'avoit pu voir Madame de Scaron sans se rappeller son mérite. Elle cherchoit pour lors une personne à qui elle pût confier les fruits de ses amours avec le Roi, et nulle ne lui parut plus propre que cette veuve. Dans l'état peu aisé où elle se trouvoit, on crut qu'il n'y avoit qu'à proposer ; mais soit dégoût pour toute espece d'assujettissement, soit qu'elle regardât cet état comme indigne de sa naissance, elle refusa tous ses amis, résista même à un Ministre qu'on lui détacha, et voulut que le Roi l'exigeât en personne, ce qu'il fit. Elle éleve les enfans du Roi.

Il y a peu d'exemples de la vie laborieuse à laquelle elle se con- *Sévigné, t. 1, p. 25; t. 8, p. 128.*

1675-81.

damna, et qu'elle commença vers 1670 : sans cesse occupée de ces enfans, surveillant jour et nuit les personnes qu'elle chargeoit de ce dépôt, alarmée sur leurs moindres indispositions jusqu'à en être malade, ne se fiant aux autres, comme une vraie mere, que de ce qu'elle ne pouvoit faire elle-même. Le Roi la surprit un jour soutenant d'une main le Duc du Maine qui avoit la fievre, berçant de l'autre Mademoiselle de Nantes, et tenant sur ses genoux le Comte de Vexin qui dormoit. A ce spectacle, Louis, pere très-tendre, donna cent mille francs à la Gouvernante. Il avoit déjà porté sa pension de deux milles livres à deux mille écus. Par-là elle se voyoit un jour assurée de vivre libre et avec aisance dans quelque retraite qu'elle se choisiroit.

Concentrée dans les devoirs qu'elle s'étoit imposée, elle voyoit rarement

ses anciennes connoissances, mais cependant ne les négligeoit pas tout-à-fait. Malgré le détail minutieux de ses occupations, elle portoit toujours dans la société les agrémens d'un esprit dégagé et d'une personne toute à ses amis. » Nous avons soupé hier » avec Madame Scaron, écrivoit Ma- » dame de Sévigné à sa fille. Nous » trouvâmes plaisant d'aller la recon- » duire à minuit, au fin fond du » Fauxbourg Saint-Germain, quasi » auprès de Vaugirard, dans la cam- » pagne, une belle et grande maison » où l'on n'entre point. Il y a de » grands jardins, de beaux et grands » appartemens. Elle a un carrosse, » des gens, et des chevaux. Elle est » habillée modestement et magnifique- » ment, comme une femme qui » passe sa vie avec des personnes de » qualité. Elle est aimable, belle, » bonne, et négligée. On cause fort » bien avec elle »

1675-81.

1675-81. Elle vit à la Cour.

Vers 1674, âgée de près de quarante ans, elle quitta sa retraite, et fut appellée à la Cour, c'est-à-dire, auprès de Madame de Montespan, qui vouloit avoir ses enfans sous ses yeux. Madame Scaron y eut d'abord un état très-équivoque. Après avoir passé à Paris pour la mere des enfans qu'elle y élevoit avec tant de mystere, elle étoit regardée à Saint-Germain comme la complaisante de Madame de Montespan, et la confidente intéressée de son commerce avec le Roi. Mais on ignoroit ce qui se passoit dans l'intérieur; que de ces deux femmes, l'une pressée de remords, venoit presque à chaque chûte déposer dans le sein de l'autre ses regrets et ses alarmes; et que la Gouvernante, profitant de l'ascendant de la vertu, faisoit à la Maîtresse des remontrances qui la couvroient de confusion, sur-tout quand il survenoit des preuves trop évidentes de

ses désordres ; alors elle imploroit, pour ainsi dire, la compassion de celle qu'elle craignoit. A la naissance d'un nouvel enfant, elle lui écrivoit un jour : » *Venez me voir, mais ne pro-* » *menez pas sur moi ces grands yeux* » *noirs qui m'effraient* ». Le Roi ne la goûtoit pas d'abord. Soit que les représentations faites à l'objet de sa passion lui fussent importunes, soit que certains airs d'improbation, qui percent quelquefois malgré les précautions, lui déplussent, soit enfin que beaucoup d'esprit lui fût suspect, il regardoit la veuve Scaron comme une *précieuse*, et il ne tint pas à lui que Madame de Montespan ne la congédiât pendant les démêlés qui suivirent. Cependant le Roi s'y accoutuma insensiblement, jusqu'à souffrir d'elle les mêmes remontrances que sa Maîtresse. 1675-81

Il y étoit disposé par les remords qui lui devenoient communs avec Bourdaloue Montmort.

1675-81.

Sévigné, t. 1, p. 103; t. 2, p. 75.

Madame de Montespan, par les cérémonies de la Religion qu'il ne négligeoit pas, et qui lui en rappeloient la morale, par la solemnité des Fêtes, par un Jubilé qui survint et qui remua les consciences, enfin par les exhortations tantôt fortes et véhémentes, tantôt douces et touchantes des prédicateurs. Bourdaloue convainquoit, subjuguoit, touchoit son auditoire. » Le Maréchal de Grammont » fut un jour si transporté de la beauté » d'un de ses Sermons, qu'il s'écria » tout haut à un endroit qui le tou» cha : Mord..... il a raison ». Madame de Sévigné, dont nous tenons cette saillie, peint ainsi un autre prédicateur bien différent : » Nous ve» nons, dit-elle, d'entendre l'Abbé » de Montmort; je n'ai jamais ouï » un si beau jeune Sermon : il fit le » signe de la Croix, il dit son texte, » il ne nous gronda pas, il nē nous » dit point d'injures; il nous pria

» de ne point craindre la mort, 1675-81.
» parce que c'étoit le seul passage
» que nous eussions pour ressusciter
» avec Jésus-Christ ; nous le lui ac-
» cordâmes, nous fîmes tous con-
» tens : il n'a rien qui choque, il
» est modeste, il est hardi, il est sa-
» vant, il est dévôt ; enfin j'en suis
» contente au dernier point ».

On se rappelle la fameuse apostrophe du Jésuite, imitée du Prophete Nathan, reprochant à David son adultere avec Bethsabée : *Tu es ille vir.* Ces traits lancés d'une main sûre, faisoient de profondes blessures aux cœurs coupables. Ils convenoient de se séparer ; ils étoient des mois et des années à en former le projet, et un moment les rapprochoit. Comme ils étoient de bonne foi, ils essayerent de tous les moyens, même des voyages et de l'absence, remedes ordinairement assez efficaces. Le Roi alla à la guerre, Madame de Mon-

1675-81, tespan à Bourbon prendre les eaux ; mais au retour, les feux mal éteints se rallumoient, et réfléchissoient leur chaleur sur tout ce qui les environnoit. Du-moins Madame de Sévigné fait-elle partir de la gloire de Madame de Montespan, comme d'un centre, tous les rayons qui rendoient la Cour brillante.

Peinture de la Cour. *Sévigné t. 4, p. 11.*

Elle écrit ainsi à Madame de Grignan, sa fille, en 1676. » J'ai vu » Madame de Montespan. Certai- » nement c'est une chose surprenante » que sa beauté. Sa taille n'est pas » de la moitié si grosse qu'elle étoit. » Ses yeux sont toujours aussi vifs. » Son teint et ses levres aussi fraî- » ches. Elle étoit habillée de point » de France, coiffée de mille bou- » cles ; les deux des tempes lui » tomboient fort bas sur les joues. » Des rubans noirs à la tête, des per- » les de la Maréchale de l'Hôpital, » accompagnées de boucles et de

» pendeloques de diamans de la der-
» niere magnificence. Trois ou quatre 1675-81.
» poinçons, point de coiffe, en un
» mot une triomphante beauté à faire
» admirer à tous les Ambassadeurs.
» Elle a su qu'on se plaignoit qu'elle
» empêchoit toute la France de voir
» le Roi; elle l'a redonné, comme
» vous voyez, et vous ne sauriez
» croire la joie que tout le monde
» en a, ni de quelle beauté cela rend
» la Cour ». Elle décrit ainsi le cercle.
» Cette agréable confusion, sans con-
» fusion de tout ce qu'il y a de plus
» choisi, dure depuis trois heures jus-
» qu'à six. S'il arrive des Couriers,
» le Roi se retire un moment pour
» lire ses lettres, et puis revient. Il
» y a toujours quelque musique qu'il
» écoute, et qui fait un très-bon effet.
» Il cause avec les Dames qui ont cou-
» tume d'avoir cet honneur ».

Elle s'égaye ainsi sur le jeu qui étoit alors le Reversi. » Au jeu, on

1675-81.

» parle sans cesse : combien avez-vous » de cœurs ? j'en ai deux, j'en ai » trois, j'en ai un, j'en ai quatre ; » il n'en a donc que trois, que quatre ; » et Dangeau est ravi de tout ce » caquet. Il tire ses conséquences, » il voit à qui il a affaire, il devine » le jeu. Enfin j'étois fort aise de voir » cet excès d'habileté. Vraiment, c'est » bien lui qui sait le dessous des cartes. » A six heures, on monte en caleche, » on va sur le canal dans des gon- » doles. On y trouve de la musique. » On revient à dix heures. On trouve » la comédie. Minuit sonne, on fait » *Media noche*.

Madame de Sévigné peint ensuite, pour ainsi-dire, le moral de la Cour, en s'adressant plus directement à sa fille. » De vous dire combien de fois » on me parla de vous, combien on » me fit de questions sans attendre » la réponse, combien j'en épargnai, » combien on ne s'en soucioit pas ?

» combien je m'en souciois encore » moins, vous reconnoîtriez au na- » turel *l'iniqua Corte.* Tout y est » pêle mêle, ajoute-t-elle, *Guelfe et* » *Gibelins.* 1675 - 81.

Elle entendoit par-là les partisans de Madame de Montespan et de sa rivale. Ce n'étoit plus la veuve Scaron. Elle avoit fait, sous le nom de Marquise de Surgeres, un voyage en Flandre, pour faire traiter, par un Médecin du pays, le Duc du Maine, d'un raccourcissement de jambe qu'il ne guérit pas. Au retour, le Roi lui acheta, en 1674, la terre de Maintenon, dont elle prit le nom, et elle perdit celui qu'elle sembloit depuis quelque temps traîner à regret au milieu des noms brillans dont elle étoit environnée. Ce présent fut un adoucissement aux chagrins qu'elle éprouvoit de la part de Madame de Montespan, qui en étoit jalouse. En effet, les charmes de sa conversa- Terre de Maintenon.

1675-81. tion commençoient à captiver le Roi. Ils lui devenoient nécessaires contre l'ennui et les dégoûts d'une passion qui s'usoit. On a dit que le penchant de Louis pour elle vint d'une réponse galante qu'elle traça à Madame de Montespan, un jour qu'ayant reçu une lettre du Roi, cette Dame ne se trouva pas disposée à écrire : c'est assigner une bien petite origine d'une grande fortune; mais si le hasard a commencé, l'estime a fait le reste.

1676-81. Bâtimens. Mesdames de Maintenon et de Montespan, destinées à être désormais en opposition, marquerent leur caractere dans les ouvrages qu'elles entreprirent. La premiere se mit à disposer son acquisition comme un asyle où elle comptoit passer dans la paix et l'aisance le reste d'une vie si traversée. Elle rendit propre et commode un vieux château négligé, fonda des écoles, appela de Flandre des Ouvriers en dentelles, qu'elle logeoit

et payoit, pour apprendre à travailler aux femmes et aux filles ; établir des fabriques et des manufactures, pour n'avoir point d'hôpitaux. Madame de Montespan éleva à Clagny, sous la direction de Mansard, le Château le plus régulier de France, l'embellit de tous les chefs-d'œuvres de l'Art, planta sur les desseins de le Nôtre un jardin où l'agréable et le joli se réunissoient au beau et au majestueux. C'étoit le temps des créations. Louis XIV alors forçoit la Nature à Versailles et à Marly. 1676-81.

On a écrit, et on répete tous les jours que ce fut par un goût bizarre, par l'orgueil d'exercer sa puissance sur les élémens même, que ce Prince choisit les lieux où la Nature ingrate et rebelle n'offroit que des difficultés et point d'agrémens. Pour le disculper de cette vanité ridicule, il suffira d'exposer par quelles circonstances il a été engagé insensiblement et Versailles. Saint-Simon, t. 6, p. 136, 165.

1676-81. presque involontairement à ces travaux gigantesques, et à ces énormes dépenses.

» Plusieurs choses contribuerent à » tirer pour toujours la Cour de Pa- » ris, et à la fixer à la campagne. » Les troubles de la minorité dont » cette Ville avoit été le principal » théâtre, inspirerent au Roi une » véritable aversion pour elle. On se » persuada que la résidence de la » Cour ailleurs rendroit à Paris les » cabales plus difficiles, parce qu'il » seroit plus aisé de remarquer les ab- » sences des Seigneurs qui voudroient » intriguer ensemble, et plus facile » d'y mettre ordre promptement. » D'ailleurs, Louis ne pouvoit par- » donner à sa Capitale sa sortie fu- » gitive la veille des Rois 1649, ni » de l'avoir lui-même rendue témoin » de ses larmes à la premiere retraite » de la Valliere. Ainsi le danger de » donner de grands scandales au milieu

» d'une ville si remplie de personnes
» qui prennent volontiers la liberté 1676-81.
» de juger et de condamner, ne con-
» tribua pas peu à l'en éloigner.

» Il s'y trouvoit importuné de la
» foule du peuple, à chaque fois qu'il
» sortoit, qu'il rentroit, ou qu'il pa-
» roissoit dans les rues. Il ne l'étoit
» pas moins d'une autre sorte de
» foule de Gens de Robe et Bour-
» geois, qui, dans Paris, se croyoient
» obligés de faire journellement leur
» cour, et qui, plus loin, se croi-
» roient sans doute dispensés de cette
» assiduité : les préjugés du Roi lui
» donnoient des inquiétudes de la
» part de la multitude, dont il se
» voyoit environné. Cette foiblesse ne
» fut pas plutôt apperçue, que les
» Capitaines des Gardes et leurs Su-
» balternes firent leur cour de leur
» vigilance. On les a même soup-
» çonnés de s'être fait quelquefois
» donner exprès de faux avis, pour

1676-81.

» avoir occasion de se faire valoir, et » de se procurer des entretiens particuliers avec le Roi.

» Enfin le goût de la promenade » toujours très-resserée dans une » ville, celui de la chasse qu'il fal- » loit aller chercher trop loin, celui » des bâtimens qui vint ensuite, et » celui du mystere dans ses amours, » ces deux derniers difficiles à satis- » faire dans sa Capitale, où il étoit » toujours en spectacle, lui firent » établir son séjour à Saint-Ger- » main-en-Laye, peu de temps après » la mort de la Reine-Mere. Saint- » Germain, lieu unique pour ras- » sembler les merveilles de la vue, » unique encore par l'avantage et » la facilité des eaux sur cette élé- » vation, par les agrémens des jar- » dins en terrasses qui se dominent » et s'embellissent mutuellement, » par le plain pied d'une forêt toute » joignante, par les charmes et les

» commodités de la Seine qui ser- 1676-81.
» pente dans la plaine, et apporte
» au pied de la montagne tout ce
» qui est nécessaire : enfin une ville
» toute faite. Louis XIV se plut beau-
» coup dans ce séjour, y donna des
» fêtes, y attira du monde, et fit
» sentir qu'il aimoit à le voir fréquenté
» des Courtisans, jusqu'à ce que l'a-
» mour de la Valliere, qu'il crut
» long-temps un grand secret, donna
» lieu à de fréquentes promenades à
» Versailles.

» C'étoit un très-petit Château que
» Louis XIII avoit bâti, pour ne pas
» coucher dans un mauvais cabaret,
» ou dans un moulin à vent, comme
» cela lui étoit arrivé quelquefois,
» quand il alloit à la chasse dans la
» forêt de Saint-Léger, ou plus loin.
» Il n'y avoit alors ni routes tracées,
» ni facilité des relais. Les chasses
» étoient beaucoup plus longues et plus
» pénibles; de sorte que Louis XIII,

1676 81. » lorsqu'il étoit excédé de fatigues » et surpris par la nuit, y couchoit, » mais très-rarement, et seulement » par nécessité : il ne songea donc » à y faire ni dépenses ni embel- » lissemens. Louis XIV, qui étoit » attiré par un autre motif, s'y mit » plus au large. Insensiblement les » bâtimens s'accrurent et se multi- » plierent. Un fini faisoit songer à » un autre, pour la commodité ou la » symétrie. Il en fut de même des » jardins. Les Courtisans, voyant que » le Roi s'y plaisoit, désirerent d'y » être appelés : il n'y avoit pas de » logemens comme à Saint-Germain, » qui étoit une ville ; il fallut donc » en construire ; ils furent demandés » avec instance, et accordés comme » la marque d'une très-grande faveur.

» Quand le Roi vit qu'à force » d'augmentations et d'additions, ce » château pouvoit à-peu-près con- » tenir sa Cour, il l'y transporta vers

1676-81.

» 1680; mais il ne s'y fixa tout-à-
» fait qu'après la mort de la Reine
» en 1683. Lorsqu'on y fut une fois
» établi, chaque jour offrit de nou-
» veaux objets de travaux, des bâti-
» mens séparés à réunir par d'au-
» tres, des collines à applanir, des
» fondrieres à combler, un terrein
» sablonneux, mouvant et fangeux, à
» affermir, des canaux à creuser, et
» des eaux à chercher pour les rem-
» plir. On eut dessein d'y faire venir
» de huit lieues la riviere d'Eure; il
» y eut des acqueducs commencés,
» ouvrages superbes, dignes des an-
» ciens Romains, et qui sont restés
» inutiles, qui servent seulement à
» montrer les inconvéniens d'un mau-
» vaux choix, et qui éterniseront cette
» cruelle folie. Un particulier qui en
» est atteint ne ruine que lui, un
» Roi ruine son Royaume (1) ».

(1) Il y avoit tous les jours vingt-deux

Les commencemens de Marly n'ont pas eu un motif plus extraordinaire.

1676-81. Marly. *Saint-Simon, t. 6, p. 136, 165, 171.*

» Le Roi, fatigué de la foule, et lassé » de ne voir à Versailles que des » Grands, se persuada qu'il vouloit » du petit et de la solitude. Il cher- » cha autour de lui de quoi satis- » faire ce nouveau goût, et parcou- » rut les côteaux qui découvrent d'un » côté Saint-Germain, de l'autre Pa- » ris, et cette vaste plaine, parse- » mée d'une multitude de gros villa- » ges et de Châteaux que la Seine » arrose. On le pressa de s'attacher à » Luciennes; mais il répondit que » cette heureuse situation le jetteroit » dans de trop fortes dépenses, et » que comme il vouloit un rien, il » vouloit aussi un local qui ne lui

---

mille hommes et six mille chevaux qui travailloient à Versailles. Dangeau, 27 Août 1684. Il met plus de trente-six mille travailleurs, le 31 Mai 1685.

» permît

» permit pas de songer à rien faire. 1676-81.
» Il trouva derriere Luciennes un
» vallon étroit, profond, à bords
» escarpés, inaccessible par ses maré-
» cages, sans aucune vue, enfermé
» de collines de tous côtés, et sur
» le penchant de l'une d'elles, un
» village peu agréable. Les profon-
» deurs de la vallée sans vue et
» sans moyen d'en avoir, ses bornes
» resserrées, qui ne permettoient pas
» de s'étendre, firent tout son mérite.
» Ce fut un grand travail de dessé-
» cher ce cloaque, repaire de cra-
» pauds et de couleuvres, où tous
» les environs jetoient leurs voiries.
» A la fin cependant, l'hermitage
» s'acheva. Ce n'étoit que pour y
» coucher trois nuits, du mercredi au
» samedi, trois ou quatre fois l'an-
« née, seulement avec les personnes
» nécessaires au service. Mais peu à
» peu le Château fut augmenté. On
» tailla les collines, pour faire de la

1676-81. » place à des bâtiments symétriques ;
» et on emporta largement celle du
» bout, afin de donner au-moins une
» échappée de vue fort imparfaite.

» J'ai vu, continue Saint-Simon ;
» apporter de Compiegne et des au-
» tres forêts, de grands arbres avec
» leurs branches et leurs feuilles. Plus
» des trois quarts mouroient, et ils
» étoient sur le champ remplacés par
» d'autres. J'ai vu des allées entieres
» disparoître d'un coup de sifflet, de
» vastes espaces de bois épais chan-
» gés en pieces d'eau, où je me suis
» promené en gondole, et remises
» ensuite en forêts, à n'y pas voir
» le jour, dès le moment qu'on les
» plantoit. J'ai vu des bassins changés
» en cascades, des eaux jaillissantes
» en eaux plates, les séjours des
» carpes ornés de sculptures et de
» dorures les plus exquises, et à peine
» achevés, rechangés et rétablis en
» boulingrins ; sans compter la pro-

» digieuse machine avec ses immenses » aqueducs, ses conduits et ses ré- » servoirs monstrueux. Quiconque » examinera tout cela en détail, trou- » vera que Marly a peut-être plus » coûté que Versailles, et voilà ce » qui est arrivé d'un choix fait exprès » pour ne pas dépenser ».

1676-81

Mais si on a reproché à Louis XIV ses profusions de vanité et de plaisir, il convient aussi de lui rendre justice sur ce qu'il a fait pour la gloire et l'utilité de son Royaume. Les Académies de Peinture, de sculpture et d'Architecture, lui doivent leur origine. Il fit venir à grands frais des modeles de Rome, et y fonda une école, où ses sujets, jugés dignes de cette faveur, vont se perfectionner. De leurs ateliers sortirent des chef-d'œuvres qu'il payoit noblement, et dont il embellissoit ses palais et ses jardins. Le commerce languissoit; il le porta jusque dans l'Asie, par l'é-

Louis XIV surnommé le Grand.

1676-81. tablissement d'une Compagnie des Indes, le fit circuler dans l'intérieur du royaume, par les rivieres qu'il rendit navigables, et les grandes routes qu'il ouvrit. Il creusa le canal de Languedoc, qui réunit les deux mers; établit des manufactures en tout genre; enleva à Venise ses glaces, à la Flandre ses tapisseries, à la Turquie ses tapis superbes, créa la marine, rendit sa protection utile au commerce, et sa force formidable aux ennemis; encouragea l'agriculture, procura l'abondance, réforma le Droit François, corrigea les Loix, en établit de nouvelles; réprima la fureur des duels, rendit les Dignités Ecclésiastiques le prix de la capacité et de la vertu; favorisa les Savans, tant regnicoles qu'étrangers, leur assigna des récompenses, voulut être le protecteur des Académies Françoise, des Belles-Lettres et des Sciences. Enfin l'Astronomie lui doit

1676-81.

l'Observatoire, le Louvre son péristile, Paris sa police, les troupes leur discipline, nos côtes des ports sûrs, nos frontieres des forteresses, et la Nation entiere l'Hôtel des Invalides, monument d'humanité, où les victimes de la patrie, entretenues dans un repos honorable, bénissent encore aujourd'hui sa mémoire.

Si on ajoute à ces faits la préséance assurée à la France et solemnellement reconnue par l'Espagne; Alger bombardé, ses corsaires et ceux de Tunis réprimés et punis, le Royaume agrandi, des entreprises nobles et hardies couronnées du succès, des alliances obtenues ou exigées, des victoires et des conquêtes éclatantes; on ne sera pas surpris qu'après la paix de Nimegue, en 1678, l'époque la plus glorieuse de son regne, ses peuples lui ayent décerné le surnom de *Grand*. D'eux il passa aux étrangers, dont les uns l'a-

1676. 81. dopterent, les autres le rejeterent, selon leurs dispositions favorables ou contraires. La postérité l'a confirmé, si c'est le confirmer que de l'employer : mais ces surnoms pompeux, que les Rois ne s'en glorifient pas trop ! Ils sont quelquefois plus nuisibles qu'avantageux aux Princes qui les adoptent, par l'examen rigoureux qu'ils provoquent de leurs vertus ou de leurs vices, de leurs qualités ou de leurs défauts. Ainsi Louis XIV, décoré d'un titre plus modeste, auroit peut-être été jugé moins sévérement qu'il ne le fut, à cause de ce surnom.

Caractere de Louis XIV. Il étoit *bon*, ce qui vaut bien autant que d'être *grand*. Son regne n'a été ensanglanté que par le supplice du Chevalier de Rohan, qui méritoit la mort, pour avoir entrepris, en 1674, de livrer Quillebœuf

Générosité. aux Hollandois. Encore lui auroit il pardonné, sans ses Ministres, qui lui

représenterent que cet exemple étoit nécessaire. Louis avoit un grand fond d'affabilité, de douceur, de politesse, de sensibilité. Personne n'a jamais donné de meilleure grace que lui. » M. le Maréchal, dit-il un jour au » Maréchal de Bellefonds, je veux » savoir pourquoi vous voulez me » quitter. Est-ce dévotion ? Est-ce » envie de vous retirer ? Est-ce acca- » blement de vos dettes ? Si c'est ce » dernier, j'y veux donner ordre, et » entrer dans le détail de vos affaires ». Le Maréchal avoua que c'étoient ses dettes, et le Roi y pourvut libéralement. Dans une circonstance à-peu-près pareille, il dit au Duc de la Roche-Foucaud, qui se plaignoit d'être pressé par ses créanciers : *Que ne parlez-vous à vos amis*? et il lui envoya de quoi les satisfaire.

1676-81.

Sévigné, t. 1, p. 392.

Choisy, t. 1, p. 33.

Sa maniere de recevoir les personnes, de les saluer, de leur parler, donnoit un prix infini à ce qui

Affabilité. *Saint-Simon*, t. 6, p. 153.

1676-81.

est ordinaire chez les autres. Son sourire, et jusqu'à son regard, il rendoit tout précieux. S'il adressoit à quelqu'un des questions indifférentes, c'étoit avec un ton qui donnoit un air de faveur dont on s'entretenoit. Il en étoit de même des attentions et des distinctions qu'il distribuoit sans gêne, selon l'âge, le mérite ou le rang. Il sembloit que l'ordre de toutes choses fût gravé dans sa mémoire, et se présentât à point nommé, sitôt qu'il en avoit besoin.'

Bonté et justice.

Choisy, t. 1, p. 32.

On a retenu quelques-unes de ses phrases nobles, courtes, pleines de sel, et obligeantes. Au Duc de la Roche-Foucaud, en lui annonçant par lettre qu'il le faisoit Grand-Maître de la garde-robe : » *Je me réjouis* » *comme votre ami, du présent que je* » *vous ai fait comme votre Maître* ». Au Marquis d'Uxelles, honteux d'avoir rendu Mayence après plus de cin-

quante jours de tranchée ouverte : » *Vous avez défendu la place en* » *homme de cœur, et vous avez capi-* » *tulé en homme d'esprit* ». Au Maréchal du Plessis, qui étoit fâché de n'être pas employé dans la guerre de 1672. » Louis l'embrasse tendrement, et lui » dit : *M. le Maréchal, on ne tra-* » *vaille que pour approcher de la ré-* » *putation que vous avez acquise. Il* » *est agréable de se reposer après* » *tant de victoires* ». Et cette remontrance familiaire, remarquable par son équité, à un Valet de chambre qui le prioit de recommander au Premier Président un procès qu'il avoit contre son beau-pere. » *Hélas, Sire*, lui disoit-» il, *vous n'avez qu'à dire une parole:* » *ce n'est pas la difficulté*, répondit » le Roi; *mais, dis-moi : si tu étois* » *à la place de ton beau-pere, vou-* » *drois-tu que je la disse cette parole* ?

1676-81. *Ibid.*

Sévigné, t. 2, p. 71.

Choisy, t. 1, p. 321.

» Saint-Simon dit cependant que » ces sortes de gens étoient très-

Son foible pour ses Domestiques.

1676-81. *Saint Simon, t. 6, p. 158.*

» puissans auprès de lui ; qu'étant » sans cesse à portée de rendre de » bons ou mauvais offices, leur » amitié ou leur haine a souvent eu » de grands effets. Il les compare à » ces fameux Affranchis des Empereurs Romains, devant lesquels se » courboient le Sénat et le Peuple. » Ceux-ci, ajoute-t-il, dans tout ce » regne, ne furent ni moins contés, » ni moins courtisés. Les Ministres » les plus puissants les ménageoient » ouvertement, et les Princes du » Sang, sans parler de tout ce qui » est inférieur, les ménageoint de » même. Les charges des premiers » Gentilshommes furent plus qu'obs- » curcies par les premiers Valets de » chambre. Aussi l'insolence étoit » extrême dans la plupart des gens de » service ». Le même Auteur remarque qu'il est possible que l'adulation des Grands ait contribué à faire naître cette insolence ; et il apprit

son observation d'un fait arrivé à Louis XIV dans sa jeunesse, et qu'il racontoit lui-même : savoir, » qu'ayant envoyé une lettre au Duc » de Montbason, Gouverneur de Pa- » ris, par un simple Valet de pied, » ce Duc, qui étoit à table, le força » de se mettre à côté de lui ». Quand les Grands s'avilissent, il n'est pas étonnant que les petits s'énorgueillissent. 1676.81.

Les gens de Louis XIV étoient très-heureux avec lui, toujours traités avec bonté. Un d'entre eux l'ayant fait attendre long-temps en l'habillant, comme le Supérieur s'apprêtoit à le taxer de négligence : » *Laissez-le*, » dit le Roi, *il est assez fâché*. Un » autre l'ayant blessé par mal-adresse : » *Apportez-moi donc*, dit-il tranquillement, *de quoi me guérir*. Cette » patience étoit la suite d'un parti pris, » de ne jamais rien dire de désobligeant. S'il avoit à reprendre, à ré- *Choisy*, t. 1. p. 34. *Saint-Simon*, t. 6, p. 154, 158.

1676-81.

» primander, à corriger, ce qui étoit » fort rare, c'étoit toujours avec un » air de plus ou moins de bonté, ja- » mais avec sécheresse ; tout au plus » avec un peu de sévérité.

Ses moyens de rendre la Cour nombreuse.

Saint-Simon, t. 6, p. 144.

» Louis XIV étoit fort curieux d'a- » voir une Cour nombreuse. On ne » finiroit pas, dit Saint-Simon, à » expliquer les moyens qu'il imagi- » noit pour cela, et dont la plupart » subsistent encore. Il étoit sensible, » non-seulement à la présence conti- » nuelle de ce qu'il y avoit de distin- gué, mais encore à l'assiduité de ceux » d'un étage inférieur. A son lever, » à son coucher, à ses repas, en » passant dans les appartemens, dans » les jardins, à la chasse, il regardoit » à droite et à gauche, remarquoit » tout le monde, jusqu'à ceux qui ne » se doutoient pas d'attirer son atten- » tion, et distinguoit très-bien en » lui-même les absences de ceux que » leur état ou leurs fonctions atta-

» choient à sa personne, et les éclip- 1676-81.
» ses plus ou moins fréquentes de
» ceux que la bienséance seule y ap-
» peloit. Il en combinoit les motifs,
» et ne laissoit pas échapper l'occa-
» sion d'agir avec eux en consé-
» quence.

» C'étoit un démerite aux plus dis-
» tingués de ne pas faire de la Cour
» leur séjour ordinaire, aux autres
» d'y venir rarement, et une disgrace
» sûre pour qui n'y paroissoit pas.
» Quand il s'agissoit de quelque chose
» pour l'un d'eux : *Je ne le connois*
» *pas*, répondoit séchement le Roi,
» *c'est un homme que je ne vois jamais.*
» Et c'étoit contre les prétentions un
» arrêt irrévocable. Un crime en-
» core, étoit de ne point aller à Fon-
» tainebleau, que le Roi regardoit
» comme Versailles, et aussi de ne
» pas demander à être de Marly, lors
» même qu'il n'avoit pas dessein de
» vous y mener : il falloit une excuse

1676-81. » valable pour se dispenser de cette » demande. Sur-tout Louis XIV ne » pouvoit souffrir les gens qui se plaisoient à Paris. Il supportoit assez » ceux qui aimoient leur campagne : » encore falloit-il y être très-mesuré, » et prendre des précautions quand » on méditoit des séjours un peu » longs. Cette gêne ne se bornoit pas » aux personnes en charges et aux familiers ; mais elle s'étendoit aux » Courtisans, qui, par leur âge ou » leur rang, marquoient plus que les » autres. Dans un voyage que je fis » à Rouen, dans ma jeunesse, pour » un procès, rapporte Saint-Simon, » le Roi ne manqua pas de me faire » écrire par le Ministre, de lui » mander la cause de mon absence.

» Les fêtes, les promenades, les » voyages furent des moyens de favoriser ou de mortifier, que le Roi » imagina pour tenir chacun assidu » et attentif, en nommant ceux qui

» devoient en être. Il sentoit qu'il
» n'avoit pas, à beaucoup près, assez 1676-81.
» de graces à reprendre pour faire un
» effet continuel. Aux véritables, il
» en substitua donc d'idéales; savoir,
» les entrées en certains lieux et à
» certaines heures, des distinctions
» graduellement marquées, de petites
» préférences, d'où naissoient des es-
» pérances, et l'émulation à lui
» plaire. Personne ne fut plus indus-
» trieux que lui à inventer sans cesse de
» ces sortes de choses. Marly et Tria-
» non lui furent pour cela d'un grand
» secours, parce que les Dames y
» étoient admises à manger avec lui,
» choisies à chaque repas, honneur
» qui rejaillissoit sur les maris. Le
» bougeoir qu'il faisoit tenir tous les
» soirs à son coucher, par un Cour-
» tisan qu'il vouloit distinguer, et
» toujours entre les plus qualifiés de
» ceux qui s'y trouvoient, et qu'il
» nommoit au sortir de sa priere; les

1676-81.

„ justaucorps à brevet furent aussi „ de son invention. Il étoient bleus, „ doublés de rouge, avec les pare- „ mens et la veste rouges, bordés „ d'un dessin magnifique en or et „ un peu d'argent. Il n'y en avoit „ qu'un nombre fixe, que le Roi et sa „ famille portoient de droit. Les Prin- „ ces du Sang même n'en avoient „ pas qu'il n'en vaquât. C'étoit une „ grande faveur d'en obtenir. Le Se- „ crétaire d'Etat ayant le Départe- „ ment de la Maison du Roi, en expé- » dioit le brevet.

Il étoit sujet a prévention.

Saint-Simon se plaint de l'opiniâtreté de Louis XIV dans les préjugés qu'il prenoit contre certaines personnes. » Une fois prévenu, dit-il, „ il ne revenoit jamais, ou du moins „ très-rarement. Il avoit une qualité „ qui devenoit à cet égard un dé- „ faut très-dangereux, c'étoit une „ mémoire excellente, une mémoire „ à reconnoître même un homme

Saint-Simon, t. 6, p. 147.

„ du commun, qu'il n'auroit pas
„ vu depuis vingt ans, et à se rap- 1676-81.
„ peler ordinairement ce qui le lui
„ avoit fait remarquer dans le temps.
„ Mais comme dans le nombre in-
„ fini de faits qui lui parvenoient
„ chaque jour, il étoit impossible
„ que quelques détails ne lui échap-
„ passent, souvent il lui restoit seu-
„ lement imprimé dans la mémoire
„ qu'il y avoit quelque chose contre
„ telle personne, et c'en étoit assez
„ pour l'exclure à jamais des emplois
„ ou des charges qu'on vouloit lui
„ procurer. Le Ministre, le Confes-
„ seur même, suivant l'espece de cho-
„ ses ou de gens, avoient beau solli-
„ citer et remontrer : *J'ai oublié ce que*
„ *j'en ai su dans le temps*, disoit le
„ Roi ; *mais enfin il m'en est revenu*
„ *quelque chose, et il est plus sûr*
„ *d'en prendre un autre sur le compte*
„ *duquel il n'y a rien eu.* Par-là il
„ se privoit quelquefois du service
„ de très-bons sujets.

1676 - 81
Il en revenoit.

Saint-Simon, t. 6, p. 24.

„ La vérité est cependant qu'il y „ avoit à espérer de le faire revenir „ dans ses audiences, non celles qu'il „ donnoit en allant à la Messe ou en „ revenant, en passant d'un appar- „ tement à l'autre, à la porte de son „ cabinet, ou en montant en carosse, „ et qui finissoient toujours par un „ *je verrai* : mais dans ses audiences „ demandées, quand on pouvoit en „ obtenir, et quand on savoit s'y „ conduire avec le respect dû à la „ royauté. Outre ce que j'en ai vu „ d'ailleurs, observe Saint-Simon, „ j'en puis parler par ma propre „ expérience. Dans ses audiences, „ quelque prévenu que fût le Roi, „ quelque mécontentement qu'il crût „ avoir droit de sentir, il écoutoit „ avec patience, avec bonté, avec „ l'envie de s'instruire. Il n'interrom- „ poit que pour cela. Il montroit de „ l'équité, un vrai désir de connoître „ la vérité, quoique fâché et même

» en colere. Là, tout se pouvoit dire, » pourvu, encore une fois, que ce fût » avec un air de respect et de sou- » mission, sans lequel on se seroit » perdu plus qu'auparavant; mais » avec lequel aussi, en disant vrai, » on l'interrompoit à son tour, » on lui nioit des faits, on élevoit » le ton, et tout cela, non seule- » ment sans qu'il le trouvât mauvais, » mais se louant, après l'audience, de » celui à qui il l'avoit donnée, avouant » qu'on lui en avoit imposé; se dé- » faisant de ses préjugés, revenant » sincérement, et le marquant en- » suite par ses traitemens et ses ma- » nieres. C'est, ajoute Saint-Simon, » ce qui m'est arrivé à moi-même » dans une occasion où il étoit fort » en colere et fort prévenu. 1676-81.

» Sa politesse se remarquoit dans » sa maniere de saluer et de recevoir » les révérences quand on partoit ou » qu'on arrivoit. Il étoit aussi admi- *Sa politesse.* *Saint-Simon, t. 6, p. 154.*

1676-81. » rable à recevoir les saluts à la tête » des lignes, à l'armée et aux revues. » Mais sur-tout pour les femmes, » rien n'étoit pareil. Jamais il n'a » passé devant aucune, sans soulever » son chapeau, même aux Femmes » de chambre qu'il connoissoit pour » telles. Aux Dames, il l'ôtoit tout- » à-fait. De plus ou moins loin, aux » gens titrés; ou à demi, ou se con- » tentoit d'y porter la main. Pour les » Princes du Sang, il l'ôtoit comme » aux Dames. S'il en abordoit quel- » qu'une, il ne se couvroit qu'après » l'avoir quittée. Tout cela pour le » dehors, car dans l'intérieur il n'é- » toit jamais couvert.

» Ses révérences plus ou moins mar- » quées, mais toujours légeres, avoient » une grace et une majesté incom- » parables, jusqu'à la maniere de se » soulever à demi au souper pour » chaque Dame assise qui arrivoit, » non pour aucune autre, ni pour les

„ Princes du Sang. Quoique ce mou- 1676-81.
„ vement le fatiguât, il ne l'a jamais
„ cessé, et il a fallu, pour lui épar-
„ gner cette peine, que les Dames
„ évitassent d'entrer à son souper,
„ quand il étoit commencé. C'étoit
„ avec la même distinction qu'il re-
„ cevoit le service de Monsieur, des
„ Princes du Sang, de Monseigneur
„ même, et de ses petits-fils, qu'il
„ payoit toujours d'un geste gra-
„ cieux, ou d'une caresse familiere,
„ selon l'âge.

„ Personne n'a jamais été plus Sa ponctualité.
„ ponctuel, ni plus exact aux heures, *Saint-Simon, t. 6, p. 157, 158.*
„ que Louis XIV. Les ordres qu'il
„ donnoit pour toute la journée étoient
„ clairs et précis. Si par hasard, ce
„ qui n'arrivoit guere, il se trom-
„ poit de quelques momens, et que
„ le Capitaine des Gardes en quar-
„ tier ne se trouvât pas à son poste,
„ il ne manquoit pas de lui dire après :
„ *C'est ma faute d'avoir prévenu*
„ *l'heure, et non la vôtre d'avoir*

1676-81. „ *manqué*. Moyennant cette regle, „ il étoit servi avec la derniere exac- „ titude, et elle étoit d'une com- „ modité infinie pour les Courti- „ sans ».

Sa sensibilité. *Saint-Simon, t. 6, p. 151.*

Son cœur s'ouvroit à la douce sensibilité. Une femme de nom, qui s'étoit assez oubliée pour redouter la vue de son mari prêt à revenir de l'armée, alla se jetter aux pieds de Louis : „ *Je m'adresse à vous*, lui „ dit-elle, *comme au plus honnête* „ *homme de votre Royaume. Garan-* „ *tissez-moi des fureurs d'un époux* „ *que mon état va trop justement ir-* „ *riter*. Il la releva, la consola, lui fit „ avec douceur les remontrances que „ la circonstance exigeoit, et donna „ des ordres pour que le mari fût re- „ tenu sur la frontiere par des motifs „ qui ne donnerent aucun lieu au soup- „ çon. Il a raconté lui-même cette aven- „ ture long-temps après, lorsqu'il fut „ bien sûr que les personnes qu'elle „ regardoit ne pourroient être devi-

„ nées, et elles ne l'ont pas été (1)».

1676-81. Reproche d'orgueil. *Saint-Simon*, t. 6, p. 159.

Tel étoit Louis XIV depuis trente jusqu'à cinquante ans, lorsque le caractere a toute son énergie, et qu'il n'est ni exalté par l'effervescence de la jeunesse, ni abbattu par les glaces de l'âge. „ Beaucoup d'Ecrivains l'ont „ représenté comme fier, orgueilleux, d'une hauteur insupportable. „ Il est vrai qu'il étoit jaloux du respect dû à sa dignité, et qu'il vouloit que ce respect s'étendît jusqu'à „ ceux qui le représentoient. Quand „ il envoyoit ses Gentilshommes ordinaires faire des complimens, il ne „ manquoit pas de leur demander „ comment ils avoient été reçus, et „ il auroit été mécontent qu'on ne

(1) Saint-Simon remarque que Louis XIV aimoit les chiens, qu'il en avoit dans son appartement auxquels il portoit lui-même à manger. Sur quoi on peut observer que la bonté s'étend à tout, et qu'en montrer pour les animaux, c'est communément un signe qu'on en a pour les hommes.

1676 - 81.

„ les eût pas fait asseoir, et qu'on „ ne les eût pas reconduits fort loin, „ les femmes jusqu'à l'antichambre, „ et les hommes jusqu'au carosse. Il „ est vrai encore que toute sa per- „ sonne en imposoit. Geste, taille, „ port, contenance, tout en lui étoit „ décent, grand, noble, majestueux. „ De sorte qu'il falloit être accou- „ tumé à le voir, si on ne vouloit „ pas être déconcerté, sur-tout lors- „ qu'on le haranguoit „. On sait la maniere adroite dont s'en tira un Officier qui n'avoit pas pris cette précaution. Il hésitoit, balbutioit; mais s'interrompant tout d'un coup : „ *Au* „ *moins, Sire*, lui dit-il, *je ne tremble* „ *pas ainsi devant vos ennemis.* „ Dans ces occasions, les réponses de „ Louis XIV étoient toujours justes, „ concises, pleines de sens, et rare- „ ment sans quelque chose d'obli- „ geant, selon le sujet ou la personne ».

Fin du premier Volume.

Errata du premier Volume.

Page 5, lig. 10, inspirer ; *lisez*, d'inspirer.

Page 11, avant-derniere ligne, quelles ; *lisez*, & qu'il.

Page 46, lig. 22, avoir un esprit ; *lisez*, n'avoir qu'un esprit.

Page 92, derniere ligne, après la fille, *ajoutez* de.

Page 220, lig. 15, les ; *lisez*, ces.

Page 238, lig. 7, quelle causoit ; *lisez*, qu'elles causoient.

Page 259, lig. 13, & celle ; *lisez*, & de celle.